SUPPLÉMENT AU N° 671 DU 18 SEPTEMBRE 2008 - L'HEBDOMADAIRE DU SYNDICAT NATIONAL DES ENSEIGNEMENTS DE SECOND DEGRÉ

L'US MAG

L'UNIVERSITE SYNDICALISTE

DOSSIER : EXERCER AU COLLÈGE

Entretien avec Laurent Cantet

LYCÉE

Un projet qui se précise

7 octobre : le SNES appelle à la grève

PUBL COMMUNIQUÉ
MAIF ET L'AUTONOME DE SOLIDARITÉ

NOUS VOUS CONNAISSONS BIEN. ENSEMBLE NOUS VOUS **PROTÉGEONS MIEUX.**

À la MAIF et à l'Autonome de Solidarité, nous accompagnons et protégeons, depuis toujours, les professionnels de l'éducation que vous êtes, en vous assurant dans toutes les circonstances de votre vie personnelle comme professionnelle.

Tous deux partenaires issus de l'économie sociale, nous sommes dédiés par vocation première, aux personnels de l'éducation.

Présents à vos côtés, à chaque instant de votre vie, nous connaissons tout de votre métier, des difficultés rencontrées et des risques encourus, dans le monde d'aujourd'hui tout particulièrement.

Afin de répondre plus efficacement à vos nouvelles attentes et faire face à l'évolution constante de votre métier, nous avons uni nos compétences. Cette alliance nous permet aujourd'hui de vous proposer une offre unique et performante associant protection et proximité.

L'Offre Métiers de l'Éducation, que nous vous proposons conjointement, vous permet de bénéficier des meilleures prestations et garanties spécifiques à nos deux organismes afin de mieux vous protéger, de vous accompagner et de vous défendre chaque jour dans l'exercice de votre métier.

Nouveau : Offre Métiers de l'Éducation
VOTRE MÉTIER A TOUT À Y GAGNER

34 Fenêtre sur
L'information-documentation : une discipline scolaire ?

21 Dossier
Exercer en collège

44 Entretien
avec Antoine Prost

Sommaire

Revue de presse 4

30 jours 5

Courrier 6

Débat/opinion 8
- *Suppression de la carte scolaire : ségrégation renforcée*

Actualité 10
- *Grève nationale mardi 7 octobre*
- *Manifestation nationale samedi 19 octobre*
- *Le point sur le lycée*
- *États généraux de la formation*
- *Drame de Saint-Michel*
- *Salaire au mérite*

Droits et libertés 16
- *Edvige : encore un effort*

Éco/social 18
- *RSA : réforme sans ambition*
- *Conseil d'orientation des retraites*
- *Crise financière : c'est quand le grand soir ?*

Dossier 21
- *Exercer en collège : un défi quotidien*

Métier 28
- *Darcos, face à la violence scolaire*
- *Évaluation en CCF : l'indigestion*
- *CPGE : des classes préparatoires égalitaires*

Portrait 30
- *Claude Lévi-Strauss*

Catégories 32
- *Action sociale : menaces sur les prestations*
- *Congé maternité*

Fenêtre sur 34
- *L'information-documentation : une discipline scolaire ?*

International 36
- *XI^es rencontres du CSFEF*
- *Présidence française du Conseil de l'UE : et le social ?*
- *Le FSE de Malmö : un demi-succès*

Culture 38
- *Livres-revues*
- *Cinéma/Théâtre/Spectacles/Expositions*

Entretien 44
- *Antoine Prost*

L'Université Syndicaliste, hebdomadaire du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13. Tél. standard : 01 40 63 29 00). **Directeur de la publication :** Serge Chatelain. Tél. : 01 42 80 91 04. **Rédacteurs en chef :** Matthieu Leiritz, Alexis Chabot. **Secrétaire de direction :** Thérèse Bara. **Collaborateurs permanents :** Nicolas Béniès, Carole Condat. **Régie publicitaire :** Com d'habitude publicité, 25, rue Fernand-Delmas, 19100 Brive. Clotilde Poitevin, tél. : 05 55 24 14 03 - Fax : 05 55 18 03 73 - Site : www.comdhabitude.fr. **Compogravure :** C.A.G. **Imprimerie :** RPN, Livry-Gargan (93). **C.P.** N° 0108 S 06386. **I.S.S.N.** N° 0751-5839. Dépôt légal à parution. **Conception :** Voltaire & Associés, 15, rue de la Banque, 75002 Paris. **Photo de couverture :** © Haut et cour. Prix du numéro : 1,30 €. Abonnement : 1) Personnels de l'Éducation nationale : France 30 € ; étranger et DOM-TOM : 44 €. 2) Autres, France : 42 € ; étranger : 56 €. **Publicité :** MAIF (p. 2), GMF (p. 7), MAE (p. 9), MGEN (p. 17), Musée du Louvre (p. 33), Vecchio Asilo, Triangle (p. 46), TARSUS (p. 47), UNCME (p. 48). Ce numéro comporte un supplément « Retraités » de 20 pages ainsi qu'un supplément « Lycée » de 8 pages, un encart *Le Monde diplomatique*. Dans les établissements : deux affiches.

Édito

tous en grève le 7

Sujet de controverse, loué par les uns, critiqué par d'autres pour l'image qu'il véhiculerait de l'école, en aucun cas le film de Laurent Cantet « Entre les murs » ne laisse indifférent. Preuve que l'École concerne bien toutes et tous, que les débats passionnés sur le sujet témoignent de l'attachement des Français à leur système d'éducation, des espoirs qu'ils y mettent.
Le choix d'une œuvre de fiction, concentrée dans le temps et le lieu, la dramaturgie, doivent être pris comme tels et susciter les débats sur l'École dans toute leur complexité, notamment sur le collège, maillon sensible du système éducatif.
Accueillant tous les élèves dans leur diversité, à des âges où des transformations profondes se produisent chez les jeunes, où se jouent des enjeux décisifs pour eux, le collège suscite beaucoup de réactions chez les personnels qui y travaillent ; mais, en dépit des difficultés et de la fatigue, la croyance forte dans l'éducabilité de tous, la volonté de travailler des contenus exigeants et mobilisateurs prédomine. Encore ne faudrait-il pas trop tirer sur la corde, laisser les conditions se dégrader, s'en remettre éternellement au sens que les enseignants donnent à leur métier et véritablement engager la réflexion sur

les moyens nécessaires à la réussite de tous.

Frédérique Rolet
cosecrétaire générale

RENTRÉE

Douche froide pour tout le monde

Le Monde 10 septembre 2008

LES DIPLÔMES SUPÉRIEURS FRANÇAIS MOINS « RENTABLES » QUE D'AUTRES

Pour la première fois, l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), qui compare annuellement les systèmes d'éducation en vigueur dans les pays membres, a calculé les bénéfices économiques de l'allongement des études. [...] L'OCDE constate que les étudiants « gagnent » globalement à poursuivre leurs études. Cependant, l'obtention d'un diplôme du supérieur est plus ou moins *« rentable »* selon les pays. [...] Si la performance en France est moins bonne qu'ailleurs, c'est aussi parce que les étudiants ont tendance à faire des études plus longues. [...] Cette durée pèse de façon négative sur la rentabilité des études ; le retour sur investissement est au final plus long. [...] Comme dans la plupart des pays de l'OCDE, la proportion de jeunes qui achèvent des études supérieures n'a cessé d'augmenter en France : 41 % des 25-34 ans sont maintenant diplômés du supérieur, contre 19 % chez les 45-54 ans. Pour ces étudiants français, un meilleur niveau d'éducation procure néanmoins un avantage substantiel en termes d'insertion sur le marché du travail. *[...]*

Libération 22 septembre 2008

COLLECTIF

D'abord rendre hommage aux profs : ils sont les hussards frêles de la République, héros incertains mais d'un crâne courage. *Entre les murs* divisera l'opinion. Mais il la réunira d'abord autour de cette gratitude. Dans cette société de l'inégalité, les enseignants montent en ligne tous les matins pour affronter la fracture sociale en échange d'un salaire que n'importe quel financier tiendrait pour un simple pourboire. Certains touchent des millions pour abîmer le monde.

Le Monde 4 septembre 2008

L'ascenseur social en panne d'imagination

par Frédéric Lemaître

Un an après l'élection de Nicolas Sarkozy, fils d'un immigré hongrois (certes aisé), la possible arrivée à la Maison Blanche de Barack Obama, dont le père était kenyan et la mère issue d'une famille de « petits Blancs », semble confirmer que, des deux côtés de l'Atlantique, l'ascenseur social continue de fonctionner. Ce n'est pas tout à fait le cas. Aux États-Unis, le rêve américain porte bien son nom. Un enfant né dans une famille à bas revenus n'a qu'une chance sur cent de finir parmi les Américains les plus riches. En revanche, 22 % de « dauphins » de riches Américains le demeurent. Les enfants de la classe moyenne, eux, sont un peu plus nombreux (39,5 %) à avoir un niveau de vie inférieur à celui de leurs parents qu'à monter dans l'échelle des revenus (36,5 %). Avant la crise actuelle, un nombre croissant d'Américains (16,6 % en 2003 contre 13 en 1990) voyaient leurs revenus diminuer sensiblement d'une année à l'autre. En 2005, une enquête de la London School of Economics menée au Canada, en Allemagne, en Suède, en Norvège, au Danemark, en Finlande, au Royaume-Uni et aux États-Unis avait même démontré que c'était dans ces deux derniers pays que la mobilité sociale était la plus faible. Et la France ? L'INSEE vient de publier une étude peu optimiste. Intitulé « Éducation et mobilité sociale : la situation paradoxale des générations nées dans les années 1960 », ce travail réalisé par Camille Peugny montre que l'ascenseur social a ses faiblesses. Plus de 60 % des Français vivent dans un autre groupe social que leurs parents. Mais si la majorité d'entre eux progressent, ils sont de plus en plus nombreux à prendre l'ascenseur dans le mauvais sens. *« En 2003, 35 % des 35-39 ans connaissent une mobilité ascendante et 25 % une mobilité descendante. Ces propositions étaient respectivement de 40 % et 18 % vingt ans auparavant »*, résume le chercheur. Ce n'est pas dans l'étude, mais si l'on prolonge les tendances actuelles, les deux courbes pourraient se rejoindre dans une quinzaine d'années. Bien avant même pour les femmes. Presque aussi nombreuses (34 %) que les hommes à monter, elles sont nettement plus nombreuses (28,7 % contre 21,9 %) à descendre. [...] ■

Le dessin du mois

Charlie Hebdo, 24 septembre 2008

L'Humanité 27 août 2008

LES RÉFORMES DARCOS NE CONVAINQUENT PAS

C'est une vilaine claque pour Xavier Darcos.
Et une demi-surprise pour les syndicats. Selon un sondage CSA, publié hier par le SNUIPP-FSU, la politique du gouvernement en matière d'éducation est loin de faire l'unanimité dans l'opinion publique. Seuls 40 % des personnes interrogées estiment que les réformes engagées dans les écoles maternelles et primaires vont « plutôt dans le bon sens ». Ils sont 37 % à penser l'inverse et 23 % à ne pas se prononcer.
Un camouflet. Ainsi le retour – démagogique – de la « morale » et du « par cœur » dans les petites classes ne séduit pas tant que ça. [...]

Libération 28 août 2008

UNE RENTRÉE « DOUCHE FROIDE » POUR LES ÉTUDIANTS

Des loyers toujours plus chers, des frais d'inscription en hausse et maintenant les prix des produits alimentaires qui s'envolent : avec la reprise de l'inflation, les organisations étudiantes prévoient une rentrée particulièrement difficile cette année. Selon l'UNEF, le coût de la vie étudiante augmente de 5,9 % tandis que la FAGE, la seconde organisation, annonce une hausse de 3,5 % des frais de rentrée.
« C'est une douche froide : Valérie Pécresse avait promis d'être la ministre des étudiants mais son bilan est globalement négatif, a estimé hier le président de l'UNEF, Jean-Baptiste Prévost, *toutes les dépenses obligatoires ont augmenté, la plupart davantage que l'inflation* [de 3,6 %, ndlr] : *plus 5 % pour l'inscription en master, plus 6,7 % pour l'alimentation, enfin plus 8,3 % pour les loyers à Paris et 4,3 % en province. Or les bourses n'augmentent que de 2,5 %. »* [...]

© AFP / Vesa Moilanen

Bowling for Kauhajoki

Neuf ans après la tuerie au lycée de Columbine, qui avait inspiré le film *Bowling for Columbine* de Michael Moore dénonçant la vente des armes à feu aux États-Unis, moins d'un an après la mort de huit élèves du lycée Finlandais de Tuusula, abattus par un de leurs camarades, une nouvelle fusillade a eu lieu dans un lycée de Finlande. Un étudiant de 22 ans a tué dix élèves avant de se donner la mort. Le meurtrier avait pourtant fait connaître ses intentions homicides dans des vidéos postées sur le site YouTube, qui lui avaient valu un interrogatoire par la police. Il avait laissé une note dans son appartement expliquant qu'il « détestait la race humaine ». Ce drame devrait inciter le gouvernement à durcir la législation sur la détention des armes à feu, jugée particulièrement laxiste.

29 août — **Yes, he can.** Barack Obama est officiellement le candidat du Parti démocrate à l'élection présidentielle de novembre.

30 août — **Le changement dans la continuité.** Pour incarner l'avenir, John Mac Cain choisit pour colistière Sarah Palin, militante anti-avortement et défenseure du lobby des armes.

8 sept. — **La guerre et la paix.** À l'issue de la visite de Nicolas Sarkozy à Moscou, la Russie s'engage à retirer ses troupes de Géorgie mais ne reviendra pas sur sa reconnaissance de l'indépendance de l'Ossétie et de l'Abkhazie.

9 sept. — **La crise.** Renault présente un plan de suppression de 4 000 emplois.

15 sept. — **Faillite internationale.** La banque américaine Lehman Brothers, dont la dette s'élève à 100 milliards d'euros, annonce sa faillite.

30 JOURS

17 sept. — **Libertés publiques.** Sous la pression d'une mobilisation croissante, le gouvernement annonce une refonte du décret sur le fichier Edvige et la suppression des principaux points litigieux.

17 sept. — **Solidarité.** Pour répondre aux critiques sur le financement inéquitable du RSA, la majorité trouve un accord sur le plafonnement des niches fiscales.

17 sept. — **Le changement ?** La ministre des Affaires étrangères israélienne, Tzipi Livni, prend la tête du parti Kadima et devrait succéder à Ehud Olmert au poste de Premier ministre.

18 sept. — **Écologie jetable.** Nicolas Sarkozy enterre le bonus-malus écologique.

18 sept. — **Du plomb dans les ailes.** Les repreneurs potentiels de la compagnie Alitalia retirent leur offre : revers cinglant pour Silvio Berlusconi qui avait fait du sauvetage d'Alitalia sa principale promesse de campagne.

19 sept. — **Providentiel.** L'État américain va dépenser 700 milliards de dollars pour racheter les actifs à risques liés aux crédits immobiliers détenus par les banques et institutions privées.

20 sept. — **Terrorisme.** Alors que le nouveau président pakistanais prononçait son premier discours, un attentat contre un hôtel d'Islamabad fait une soixantaine de victimes.

21 sept. — **Démocratie.** Malgré la poussée de la gauche, la droite conserve la majorité au Sénat, qui n'a pas connu d'alternance depuis le début de la Cinquième République.

23 sept. — **Lettre à nos gouvernants.** Journée de mobilisation contre la privatisation de La Poste.

BILLET D'HUMEUR

Fatalitas

C'est le problème des ministres au bout de quelques mois.
Passés les premiers temps d'humilité – *« je ne souhaite pas de grande réforme qui porterait mon nom, ce n'est pas le problème, etc. »* - la malédiction frappe.
Et l'on commence à intervenir sur tout et surtout sur n'importe quoi.
On promet une médaille au professeur d'école maternelle qui enfile le plus de couches à ses élèves, le rétablissement des blouses pour les élèves bilingues qui prendraient des heures sup', enfin je ne sais plus trop.
On se souviendra de l'avenir des ministres qui ont fait le choix de réformes contre l'avis des personnels.

Matthieu Leiritz

Enseignants documentalistes

C'est se moquer de notre travail ! *N. G., Grenoble*

Je suis documentaliste dans un lycée polyvalent de 1 250 élèves avec une SEP. Le rectorat de Grenoble, en plus du temps plein dotait le CDI d'un mi-temps provisoire. Son évolution (15 heures) est révélatrice. En 2005/2006, une TZR, en 2006-2007, une contractuelle, en 2007/2008, une collègue en reconversion. Et cette année le demi-poste, n'a pas été reconduit. Depuis des années le CA demande l'ouverture d'un autre poste. On nous a répondu que la barre était à 1 400 ou 1 500...
En parallèle, les contrats aidés qui nous aidaient (même quelques heures) dans le passé ont été redéployés pour d'autres tâches (AVS...). Je me retrouve seule au CDI, qui peut accueillir 80 élèves, voire 130 si les salles annexes sont ouvertes (séances pédagogiques), pour assurer une ouverture de 30 heures, contre 40 l'année passée. La fréquentation moyenne du CDI en période active au lycée était de 250 élèves par jour. Je suis censée assumer seule la formation documentaire, l'ouverture culturelle, la gestion du fonds, le prêt, l'accueil. En 2007-2008 : 486 heures de pédagogie au CDI, sans compter les heures où les élèves viennent en autonomie. Le CDI sera fermé une demi-journée, plus toutes les heures de repas ; je serai soit au prêt, soit en séance avec les élèves, la saisie (informatisation commencée en 2003 et terminée) prendra du retard, le CDI sera moins dynamique. Cela veut aussi dire que des collègues viendront seuls au CDI sans l'aide d'un professionnel de la documentation. Supprimer ce demi-poste c'est se moquer du travail effectué par mes collègues et moi-même ces dernières années. [...]

Médailles

Indispensable *J. A., retraité (Creil)*

Notre ministre, toujours prêt à prendre les mesures les plus opportunes et indispensables, vient de nous annoncer qu'il veut remettre en honneur les récompenses. Cela me rappelle quelque chose : quand j'étais en activité, il y a de cela quelques décades, une inspiration analogue avait déjà touché un ministre de l'Éducation nationale. Il avait chaudement recommandé de remettre en honneur les distributions des prix. Cette année-là, dans mon collège, on avait même très bien fait les choses : séance solennelle dans une salle de cinéma de la ville, avec musique et discours, comme il se doit, par le plus jeune de nos collègues...
Cette année-là, c'était en juillet... 1967.
Gouverner, c'est prévoir !
Avec ma vieille amitié.

Mai 68

J'étais en Terminale au lycée Jules-Vernes de Nantes

B. H., lecteur de La Chapelle-sur-Erdre

L'US remercie les collègues qui ont envoyé leur témoignage sur Mai 68 (voir *L'US MAG* supplément au 21 mai 2008).

« Lundi 13 mai 1968, j'ai 17 ans et demi, et je suis en Terminale au lycée Jules-Vernes de Nantes. Aujourd'hui, c'est la composition de philosophie, et nous attendons, sagement assis à nos tables, que M. Priou, notre professeur distribue les sujets...

La porte de classe s'ouvre, soudainement dans un grand tumulte : ce sont "ceux" de Vial ; ils viennent de faire irruption dans le lycée, pour nous demander de nous mettre en grève, et de rejoindre la grande manifestation de l'après-midi. La composition est annulée et je range soigneusement ma copie préparée pour cette épreuve.
Je l'ai toujours, c'est devenu une relique. »

Pierre Antonini

Notre camarade est décédé le 23 septembre ; il aurait eu 88 ans au mois de janvier prochain.
Libre penseur engagé résolument à gauche, il milita au PSU puis au Parti socialiste participant à nombre de combats politiques dans sa région Languedoc-Roussillon. Nous retenons surtout de lui son militantisme au SNES dont il fut membre de la CA nationale pendant près de 50 ans, de 1955 à 2001, membre du BN de 1967 à 1990. Il fut en effet un des fondateurs du courant qui ne s'appelait pas encore Unité et Action, secrétaire de la FEN-CGT de son département de l'Hérault jusqu'en 1954, candidat puis élu de la liste B du SNES depuis cette époque, secrétaire de son S3 avant la création du nouveau SNES puis de la section départementale de la FEN de l'Hérault.
Antonini avait les qualités pour devenir un dirigeant national ; il préféra toujours rester en responsabilité dans son académie et marqua l'histoire de son S3 dont il fut le secrétaire de 1959 jusqu'en 1982, moment où il prit sa retraite. Il n'abandonna pas pour autant le militantisme à son syndicat auquel il resta fidèle, siégeant encore longtemps dans ses instances nationales en étant un moment secrétaire adjoint des retraités.
Le militant avait du style. Professeur de lettres classiques d'une grande culture, sa plume était incisive, c'était aussi un orateur, qui ne craignait pas d'affirmer ses idées, jamais d'une manière convenue.
Avec lui s'est éteint un militant politique et syndicaliste de premier plan qui fut un témoin et un acteur de l'histoire de la seconde moitié du XX[e] siècle.

Alain Dalançon
Président de l'IRHSES

École ouverte

C'est reparti !

A. M., professeur d'espagnol en collège ZEP

Voici le slogan qui refleurit au printemps, dans certains établissements. L'école ouverte revient avec ses heures bien rémunérées, ses offres alléchantes...
Vous avez vu votre projet pédagogique avorter faute de moyens, pas de soucis, faites des heures dans le cadre de l'école ouverte et vous pourrez le réaliser, qui plus est, avec un effectif d'élève réduit et choisi ! En outre, pas de comptes à rendre quant à vos compétences pédagogiques, c'est bien confortable !
Vous désespérez de ne pas avoir les moyens d'apporter un soutien à vos élèves, en particulier en Troisième, l'école ouverte vous en donne la possibilité !
Cet été, vous souhaitez faire un séjour dans un endroit choisi, faire des balades en VTT... participez à l'école ouverte ! Et si en chemin, vous croisez un jeune en quête d'un « job d'été », et muni d'un BAFA, mettez les quelques scrupules qui vous restent au fond de votre poche : il n'avait qu'à obtenir une bourse au mérite !
Quant à vous, vous pourvoyez amplement à remplir votre porte-monnaie et à soigner votre image d'enseignant méritant, ça peut servir pour les promotions...
Mais, dépêchez-vous, il vous reste peu de temps pour user et abuser de ces activités bien rémunérées, fondées sur le volontariat (mais pas prises en compte pour la retraite..., eh non !) ; dans peu de temps, cela fera partie intégrante de votre temps de travail !

Pourquoi je suis à la GMF ?

GMF, 1ER ASSUREUR DES AGENTS DES SERVICES PUBLICS.

Un seul numéro : GMF au **0820 809 809** (0,12€ TTC/mn) ou sur **www.gmf.fr**

GMF

La Garantie Mutuelle des fonctionnaires et employés de l'Etat et des services publics et assimilés. Société d'assurance mutuelle entreprise régie par le Code des assurances - 45930 Orléans cedex 9 et ses filiales GMF Assurances et la Sauvegarde.

PROMESSE DE CAMPAGNE de Nicolas Sarkozy, le démantèlement de la carte scolaire est en cours pour la deuxième rentrée consécutive. Les premiers effets – fuite d'élèves, renforcement de la qhettoïsation – sont déjà perceptibles sur le terrain. Agnès van Zanten vient de publier un *Que sais-je ?* sur la carte scolaire.

Suppression de la carte scolaire : ségrégation renforcée

La carte scolaire, créée au début des années 1960 pour accompagner la mise en place d'un enseignement secondaire moyen pour tous, a joué un rôle important dans la rationalisation de la gestion de l'offre et de la demande de formation et encouragé un certain brassage scolaire. Il s'agit néanmoins d'un outil imparfait dont les limites ont été accentuées par les changements scolaires et sociaux des quarante dernières années. Ainsi, ce mode de régulation des flux d'élèves, qui ne s'applique qu'aux établissements publics, a permis aux établissements privés de jouer un rôle de recours et ce de façon plus intense avec le développement d'un rapport plus instrumental à l'école des usagers et d'une offre privée « sur mesure ». En outre, cet instrument qui, par sa nature même, a des effets très différents selon les caractéristiques des territoires sur lesquels il s'applique, a perdu en efficacité en lien avec le renforcement de la ségrégation urbaine en haut et en bas de l'échelle sociale. Enfin, parce qu'elle a été mise en œuvre dans une optique essentiellement gestionnaire, la sectorisation n'a pas toujours permis de limiter les stratégies d'un nombre croissant de familles et d'établissements pour la contourner.

© DR

Agnès van Zanten
Directrice de recherche CNRS - Auteur avec J.-P. Obin de *La carte scolaire* (PUF, coll. « Que sais-je ? », 2008) ainsi que du *Dictionnaire de l'éducation* (PUF, coll. « Quadridge », 2008).

Faut-il pour autant encourager une régulation autonome des flux d'élèves entre établissements ? Les multiples travaux conduits, soit dans des pays où les choix scolaires n'ont jamais fait l'objet d'une régulation étatique comme la Belgique ou les Pays-Bas, soit dans ceux qui ont éliminé les procédures d'affectation des élèves par les administrations éducatives locales comme l'Angleterre, montrent qu'il existe une forte association entre le libre choix, la ségrégation scolaire et les inégalités des résultats entre établissements. En France, les recherches sur les expériences d'assouplissement menées dans les années 1980 ont clairement montré que celles-ci ont renforcé les écarts dans les profils scolaires et sociaux des établissements, et par conséquent dans leur climat et leurs résultats par le jeu d'un double mécanisme. D'une part, pour des raisons de coût mais aussi des moyens de jugement de la qualité des établissements, les parents de milieu populaire, notamment ceux issus de l'immigration, se saisissent moins que les autres des opportunités de choix. D'autre part, dans un système éducatif où il existe non pas une diversité mais une hiérarchie d'établissements, les vœux tendent à se porter sur un petit nombre de collèges ou lycées. Ceci crée d'importants déséquilibres démographiques et renforce la hiérarchisation et la ségrégation car ces établissements demandés trient les demandes en fonction de critères scolaires qui sont aussi souvent des critères sociaux.

Le nouveau dispositif mis en place à la rentrée 2007 se situe dans la continuité de ces expériences en produisant les mêmes effets mais avec deux changements majeurs. Le premier concerne l'impulsion forte par le pouvoir central du dispositif qui s'est traduite par une augmentation sensible des demandes de dérogation et surtout de leur taux de satisfaction par les autorités locales. Le second est l'importance nouvelle accordée au critère de « boursier ». Cette dernière mesure pourrait rapprocher ce dispositif des systèmes de quotas mis en place au nom de l'équité dans certains systèmes scolaires. Toutefois, même si ce critère était appliqué de façon systématique, ce qui n'a pas été le cas au cours de la première année, le problème des écarts entre établissements non seulement demeure, mais s'en trouve accentué. En effet, en raison des mécanismes déjà décrits, les boursiers faisant des choix et qui sont choisis par les établissements sont essentiellement de bons élèves. Il peut paraître juste à l'échelle individuelle que leurs efforts scolaires ne soient pas entravés par les caractéristiques de leur environnement scolaire. Pourtant, leur départ a des conséquences très négatives pour les établissements dont ils sont issus qui ne peuvent être compensées par le seul maintien des moyens. Il apparaît ainsi que ce critère ne suffit pas à limiter les effets pervers du libre choix et que si la politique d'assouplissement est maintenue dans les années à venir, il est nécessaire de développer d'autres moyens de régulation. Parce que les situations sont très diverses et que de petits changements peuvent profondément perturber le fonctionnement d'établissements défavorisés déjà très fragilisés, il est aussi essentiel de mettre en place des dispositifs locaux permettant d'évaluer à chaque rentrée les mouvements d'élèves et leurs effets. ■

Agnès van Zanten

Le départ des élèves boursiers a des conséquences très négatives pour les établissements dont ils sont issus qui ne peuvent être compensées par le seul maintien des moyens

Ce qu'il y a de merveilleux avec les enfants,
c'est qu'ils sont toujours
studieux, calmes et sages comme des images.

Studieux par moment, agités à d'autres, étourdis parfois, la MAE connaît bien les enfants et les risques auxquels ils peuvent être exposés. En tant que spécialiste, la MAE inclut dans toutes ses protections des garanties solides et adaptées, même si l'enfant se blesse seul ou si aucun responsable n'est identifié. C'est le cas dans 8 accidents sur 10.

L'équation est alors simple : pas de responsable, pas d'assurance : les parents peuvent alors mettre en cause l'encadrement de l'élève. Pour éviter les conflits et apporter aux enseignants la sérénité dans leur pratique pédagogique, la MAE saura toujours trouver les meilleures solutions.

Au-delà de la prise en charge de l'accident quand il arrive, la MAE se fixe aussi pour objectif de tout mettre en œuvre pour l'éviter. Ainsi, la MAE développe un large choix d'outils pédagogiques permettant d'enrichir les échanges avec les élèves sur des thèmes importants : vie quotidienne, citoyenneté, circulation, santé... Ils peuvent être directement réservés sur **www.infos-enseignants.org**.

assurances scolaire et extra-scolaire
Parce qu'un enfant ne reste jamais immobile très longtemps.

la mae
Qui aime bien, protège bien.

7 ET 19 OCTOBRE : POUR L'ÉCOLE, POUR NOS MÉTIERS, POUR NOS SALAIRES

LE 7 OCTOBRE

LE SNES APPELLE À LA GRÈVE

En pleine discussion sur les lycées et la formation des maîtres, en pleine préparation du budget 2009, imposons le rapport de force indispensable. C'est le sens de cet appel à la grève du SNES avec tous les syndicats du second degré de la FSU, en convergence avec les autres secteurs du public et du privé, à l'occasion de la journée interprofessionnelle d'action à laquelle appellent la CFDT, la CGT, la FSU, Solidaires, l'UNSA et la CFE-CGC.

Conséquence du budget 2008, la rentrée a été particulièrement difficile, avec des classes plus chargées, des heures supplémentaires imposées, des collègues encore plus nombreux affectés sur plusieurs établissements. Le projet de budget 2009 affiche déjà 13 500 nouvelles suppressions d'emplois dans l'éducation, 30 000 dans la fonction publique.

Une telle politique budgétaire, tournant le dos à un service public d'éducation au service de la réussite de tous, est inacceptable. Et dans un tel contexte, les discussions sur la réforme du lycée, sur la formation des maîtres ou celles tant attendues sur la revalorisation de nos métiers, nécessitent la construction d'un rapport de force permettant de remettre en cause cette politique.

C'est pourquoi le SNES appelle l'ensemble des collègues à s'investir par la grève dans la journée unitaire interprofessionnelle du 7 octobre, et à se mobiliser pour la réussite de la manifestation nationale du 19 octobre pour l'école, avec les parents et les élèves.

- **POUR** un autre budget 2009
- **POUR** des conditions de travail et d'étude améliorées
- **POUR** le respect des missions du service public d'éducation et d'orientation
- **POUR** la revalorisation de nos métiers
- **POUR** l'ouverture d'un vrai débat sur les évolutions indispensables pour la réussite de tous

Affiche jointe à cette *US* dans les envois aux établissements

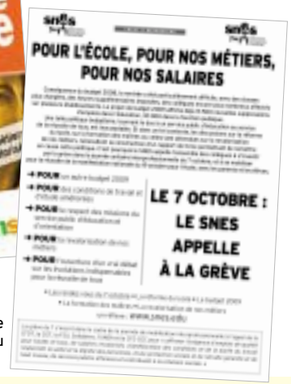

Tract disponible sur www.snes.edu

Les premiers rendez-vous de manifestations

AIX-MARSEILLE - **Hautes-Alpes (05) : Gap**, place Alsace-Lorraine, 11 heures. Prise de paroles devant la Chambre du Commerce et d'Industrie, 12 heures • **Bouches-du-Rhône (13) : Marseille**, place Général de Gaulle, 10 h 30 • **(84) Vaucluse : Avignon**, devant la Cité Administrative, rue de la République, 11 heures. **AMIENS** - **Oise (60) : Beauvais,** de la place du jeu de paume à la place Jeanne-Hachette, 15 h 30. Témoignages de salariés sur le parvis de l'Hôtel de ville, 17 heures ; **Creil,** rendez-vous à la Bourse du Travail, 14 heures. Manifestation à 15 heures.

BORDEAUX - **Dordogne (24) : Périgueux,** Tour Mataguerre : conférence de presse, compte-rendu des rencontres, 18 heures • **Lot-et-Garonne (47) : Agen,** inspection académique, 11 heures. Rassemblement intersyndical devant le GPI MEDEF, rue Diderot, 17 h 30. Débat à la Rotonde du Stadium sur le « travail décent », thème européen de la journée, 18/20 heures.

GRENOBLE - **Drôme (26) : Valence,** préfecture, 14 h 30 • **Isère (38) : Bourgoin Jallieu,** parking Diedrichs, 10 h 30 ; **Grenoble,** gare, 14 heures ; **Vienne**, devant la sous-préfecture, 17 heures • **Savoie (73) : Chambéry,** place de la Sasson, 15 heures • **Haute-Savoie (74) : Annecy,** préfecture, 14 h 30.

LILLE - **Nord (59) : Lille,** Porte de Paris, 14 h 30.

LIMOGES - **Creuse (23) : Guéret,** mairie, 17 h 30.

LYON - **Loire (42) : St-Étienne :** Bourse du travail, 10 h 30.

NANCY-METZ - **Meurthe-et-Moselle (54) : Nancy**, inspection académique, 15 heures ; Manifestation place Stanislas, 16 h 30 • **Meuse (55) : Bar-Le-Duc**, hall des Brasseries, 15 heures • **Moselle (57) : Metz,** place de la Gare, 17 heures.

NANTES - **Loire-Atlantique (44) : Nantes,** place du Commerce, 11 heures ; **St-Nazaire,** Gare, 11 heures • **Maine-et-Loire (49) : Angers,** place Leclerc, 10 h 30 ; **Cholet,** place Travot, 10 h 30 ; **Saumur**, place de la Mairie, 10 h 30.

NICE - **Alpes-Maritimes (06) : Nice,** Jardin Albert-1er, 10 h 30 • **Var (83) : Toulon,** place de la Liberté, 10 heures

ORLÉANS-TOURS - **Cher 18 : Bourges,** place Séraucourt, 11 heures ; **St-Amand**, place Carrée, 10 h 30 ; **Vierzon,** forum République, 16 h 30

POITIERS - **Vienne (86) : Poitiers,** place d'Armes, 14 h 30.

La suite à venir sur www.snes.edu

La grève du 7 s'inscrit dans le cadre de la journée de mobilisation interprofessionnelle à l'appel de la CFDT, la CGT, la FSU, Solidaires, l'UNSA et la CFE-CGC pour *« affirmer l'exigence d'emplois de qualité pour toutes et tous, de salaires revalorisés, d'amélioration des conditions et de la durée du travail respectant la santé et la dignité des personnes, d'une protection sociale et de retraite garantie et de haut niveau, de services publics efficaces et contribuant à la cohésion sociale ».*

DIMANCHE 19 OCTOBRE

MANIFESTATION NATIONALE POUR L'ÉDUCATION

13 HEURES PLACE D'ITALIE

À L'APPEL DES ORGANISATIONS SUIVANTES

Syndicats de salariés :
FSU, UNSA Éducation, SGEN-CFDT, FERC-CGT, SUD Éducation, FAEN, FEP-CFDT

Syndicats étudiants-lycéens :
UNEF, Confédération étudiante, UNL, FIDL

Parents d'élèves : FCPE

Mouvements pédagogiques et associations :
AFL, CEMEA CRAP Cahiers pédagogiques, FGPEP, les FRANCAS, GFEN, ICEM-pédagogie Freinet, JPA, La Ligue de l'Enseignement.

Syndicats de l'éducation, fédération des parents d'élèves, syndicats lycéens et étudiants, mouvements pédagogiques appellent ensemble à une manifestation centralisée à Paris sur la base d'un appel commun : « l'éducation est notre avenir : il ne doit pas se décider sans nous ! ».

Les 21 organisations signataires appellent à la mobilisation de toute la population pour une politique éducative ambitieuse et l'ouverture d'un vrai débat sur la place que l'on veut donner à l'éducation dans notre pays. Un site a été ouvert à l'occasion de la conférence de presse lançant l'initiative. L'appel peut y être signé en ligne (www.uneecole-votre avenir.org). De nombreuses organisations apportent leur soutien parmi lesquelles on trouve les confédérations CGT et CFDT. Pour le SNES, la manifestation nationale s'inscrit dans la suite logique de la grève du 7 octobre permettant d'associer parents, élèves et partenaires de l'école aux revendications exprimées le 7 sur le budget et la politique éducative. Ce sera aussi une nouvelle occasion pour les personnels du second degré d'exprimer l'exigence d'une amélioration de leurs conditions de service, d'emploi et de rémunération. Le SNES organise actuellement la montée à Paris d'un maximum de manifestants en réservant des trains et des bus en conséquence. Inscrivez-vous auprès de votre section départementale ou académique dès maintenant pour le voyage. ■

Claudie Martens

Affiche jointe à cette *US* dans les envois aux établissements

APPEL COMMUN
Affiche, tract, matériel de mobilisation, parcours de la manifestation les informations pratiques
www.snes.edu

BUDGET 2009

Ces lignes sont écrites alors que le projet de loi de finance n'est pas encore connu. Sa présentation au Conseil des ministres a été repoussée au 26 septembre. Mais, d'après nos informations, l'objectif annoncé de supprimer sur la période 2009-2012, 40 000 emplois par an dans la fonction publique, n'est pas remis en cause. Si le gouvernement revoit pour 2009 cet objectif à la baisse (30 000), c'est notamment parce que le nombre de départs à la retraite est moins important que prévu, du fait de la loi de 2004 qui contraint de plus en plus de fonctionnaires à prolonger leur carrière. Dans l'Éducation nationale cela se traduit par une ponction de 13 500 emplois après celle de 11 200 en 2008.

Environ 4 500 emplois d'enseignants du second degré public seraient supprimés : 1 500 au titre de l'évolution démographique et 3 000 sur les emplois destinés aux remplacements. C'est moins que les 8 830 à la rentrée 2008 (les actions menées toute l'année dernière ont pesé). Mais, sur le terrain, les suppressions des moyens d'enseignement seraient à la même hauteur que celles de la rentrée 2008 [1]. Les déclarations de Xavier Darcos concernant les enseignants qui ne sont pas devant élève, obèrent l'avenir d'un certain nombre de décharges permettant d'autres suppressions d'emplois. Contrairement à ce qui était envisagé il y a moins d'un an, aucune transformation d'emplois en HSA ne semble prévue, sans doute du fait de la pression exercée par les personnels contre les HS.

Aucune suppression d'emploi n'est affichée au titre de la réforme de la Seconde (9 000 étaient prévues dans le rapport d'audit) : le SNES sera particulièrement vigilant sur ce point déterminant pour analyser le sens des propositions qui seront faites sur cette réforme.

Enfin une question reste entière, celle de la traduction dans le projet de budget des promesses gouvernementales sur la revalorisation des enseignants. ■

Fabienne Bellin

1. La suppression de 2 130 emplois de stagiaires se traduira en 2010 par la suppression de 940 équivalents temps plein (le service devant élèves d'un stagiaire étant de 8 h).

LE POINT SUR

tous en grève le 7

RÉFORME DES LYCÉES

Après la réunion multilatérale du 27 août (voir *L'US* 671 et le site du SNES), le SNES a été reçu par J.-P. de Gaudemar le 16 septembre. Ce dernier a présenté un certain nombre d'hypothèses de travail, en précisant que rien n'était décidé : réduction de l'horaire élève à 27 h hebdomadaires en Seconde (au lieu de 28 h actuellement hors Aide Individualisée), architecture modulaire pour tous les enseignements sous forme semestrielle.
Dans le même temps, une dépêche de presse présentait ces hypothèses de travail comme des décisions du ministre.
Le SNES et le SNEP se sont immédiatement adressés à Xavier Darcos pour lui demander de créer les conditions nécessaires à la poursuite des discussions en faisant, d'une part, des propositions sur la révision du calendrier et, d'autre part, en démentant que les projets parus dans la presse soient des propositions déjà tranchées.
Dans un courrier adressé au SNES le 24 septembre, ce dernier, sous la signature de son directeur de cabinet, affirmait : « un cadre et une méthode de travail garantissant la transparence des débats… Les propositions formulées à ce stade constituent des hypothèses de travail qui ne préjugent pas de la décision finale du ministre. »
Le bureau national du SNES a considéré que ce courrier constituait un engagement du ministre dont le SNES prend acte et permettait, à ce titre, les conditions de la poursuite des discussions en cours tout en restant particulièrement vigilant au respect des engagements du ministre. En l'état, les propositions sur l'horaire-élève et la modularisation sont inacceptables. Le SNES l'a redit au chargé de mission et lui a demandé de partir sur des bases différentes.

Avec ce numéro, tous les syndiqués exerçant au lycée ont reçu un 8 pages spécial sur la réforme. Celui-ci est également disponible sur www.snes.edu et a été acheminé dans tous les établissements.

Vous retrouverez nos communiqués, des informations sur l'état des lieux des débats, des documents et des dossiers sur www.snes.edu, dans la rubrique « AGIR Réforme du lycée ». Dès maintenant, cet espace vous appartient : exprimez-vous librement et n'hésitez pas à nous contacter sur lycees@snes.edu

LES AXES DES PROPOSITIONS DE J.-P. DE GAUDEMAR

Les objectifs affichés sont « la rupture avec une organisation trop figée en voies et en séries », une plus grande souplesse et une plus grande liberté individuelle dans les parcours, une plus grande marge d'autonomie des établissements. Pour M. de Gaudemar, la semestrialisation des enseignements serait « le bon outil » pour atteindre ces objectifs.
Sur l'ensemble des trois années il y aurait donc trois types de modules de trois heures sur un semestre : enseignements généraux, enseignements d'exploration en Seconde et de spécialisation en Première-Terminale, accompagnement.

CLASSE DE SECONDE

- L'horaire hebdomadaire de l'élève serait de 27 h (une trentaine actuellement, suivant les options).
- La répartition des enseignements en terme de temps scolaire serait de 11 modules d'enseignement général, 4 d'enseignement d'exploration et 3 d'accompagnement.
- Les enseignements généraux comprendraient lettres, maths, LV1 et LV2, EPS et histoire-géographie, ceux d'exploration seraient classés par famille, l'élève devant choisir ses modules parmi au moins deux d'entre elles. L'accompagnement serait du domaine de « l'autonomie des établissements », et son contenu n'est donc pas précisé pour l'instant.

CYCLE TERMINAL

La répartition des enseignements en terme de temps scolaire serait de 16 modules généraux et 16 modules de spécialisation sur tout le cycle. Les enseignements généraux « indispensables » comprendraient lettres, maths, LV1 et LV2, et philosophie. Les modules seraient répartis en 4 familles : humanités et arts, sciences, sciences de la société et technologies, cette dernière étant divisée en sous-parcours (SMS, STI,STG …). L'élève « colorerait son parcours » en choisissant, parmi les 16 modules de spécialisation proposés sur deux ans, au moins 9 modules de la même famille.

L'ANALYSE DU SNES

Le SNES porte l'idée d'une organisation du lycée qui
- permette aux élèves de Seconde un véritable choix d'orientation ;
- offre, dans le cycle terminal une plus grande diversité de parcours cohérents que les séries actuelles ne le permettent ;
- assure un meilleur encadrement du temps de l'élève dans le domaine de l'aide, du soutien et du travail personnel.

La semestrialisation n'est pas la solution miracle, d'autant que le ministère n'apporte pas de réponses à nos objections, si ce n'est que ce serait mieux ainsi.
La diminution de l'horaire élève n'est pas un principe acceptable. On peut travailler sur une meilleure articulation entre le travail en classe et le travail prescrit à l'extérieur, en prenant pour base l'horaire actuel augmenté d'heures d'accompagnement.
L'effacement des voies et des séries est une fausse piste. L'architecture actuelle doit cependant être revue pour augmenter les possibilités de choix des élèves.
Autant de points sur lesquels le SNES ne transigera pas.

Roland Hubert

FORMATION DES MAÎTRES

RENDEZ-VOUS LE 4 OCTOBRE

Les États généraux de la formation des maîtres se dérouleront à Paris le samedi 4 octobre 2008, à l'appel d'un ensemble d'organisations syndicales, associatives, de mouvements pédagogiques et de personnalités. Il s'agira de débattre de l'avenir de la formation des enseignants et CPE dans un contexte d'élévation du niveau de recrutement au master.

Le SNES y sera présent et y présentera ses propositions en terme de niveau de recrutement, de qualification disciplinaire et professionnelle et de formation initiale. Il rappellera qu'enseigner est un métier qui s'apprend, dont la formation ne peut se limiter à un simple compagnonnage mais être conçue avec des allers-retours entre théorie et pratique, accompagnés de temps d'analyses et de réflexions. La journée se déroulera en trois temps :

Etats généraux de la formation des enseignants
4 octobre 2008 • Université Paris 12 • Créteil

• le premier sera consacré à la présentation des annonces et à un bilan contrasté de la formation existante et du rôle des IUFM ;
• un deuxième temps sera consacré à un travail en différents ateliers, autour de sept thèmes ;
• enfin, on abordera les différentes scenarii possibles et les moyens d'actions pour que l'ensemble des acteurs puisse prendre part à la réflexion sur la formation.

L'ensemble des informations sur le déroulement de cette journée se trouve sur le site : http://www.former-des-enseignants.org ■

Emmanuel Mercier

tous en grève le 7

Entretien avec Philippe Watrelot

L'US : ***L'annonce de la « mastérisation » a provoqué des interrogations et des craintes dans les IUFM. Quel est l'état d'esprit des formateurs aujourd'hui ?***

Philippe Watrelot : La « nuit des IUFM » le 4 septembre dernier a rassemblé plus de 150 personnes à l'IUFM de Paris où je suis formateur en temps partagé. Cela a permis d'informer et de mobiliser les collègues qui n'avaient pas tous encore conscience des dangers potentiels.

Le leitmotiv de cette soirée était l'affirmation que nous n'étions pas dans une seule logique de défense de la « boutique » IUFM mais bien dans une défense de l'idée même de formation des enseignants. Loin des caricatures, les formateurs IUFM sont des gens consciencieux et rigoureux qui ont la volonté d'offrir aux stagiaires une formation de qualité. Ils sont inquiets et craignent que cet outil et tous les acquis soient supprimés dans le cadre d'une réforme élaborée dans l'opacité et la précipitation. Même si les IUFM ne sont pas exempts de critiques, on assiste ici à une remise en cause sans réel bilan et qui ne peut qu'accentuer la coupure théorie/pratique. On a le sentiment d'un gâchis...

L'US : ***À ton sens, quelles sont les conditions à remplir pour une élévation du niveau de recrutement des enseignants et CPE réussie ?***

P. W. : À l'heure actuelle, on ne connaît pas le détail du concours. Il nous semble indispensable que celui-ci combine à la fois une exigence disciplinaire de maîtrise des connaissances et une indispensable réflexion pédagogique et didactique. Cette réflexion doit être alimentée par une « préprofessionnalisation », c'est-à-dire une approche du métier qui permette de choisir en connaissance de cause et qui s'appuie sur un vrai aller-retour entre le terrain et la mise en perspective sur sa pratique. Le « compagnonnage » tel qu'il est présenté, ne semble pas aller dans ce sens. Il n'offre qu'un référent au stagiaire et il mythifie le « terrain » sans offrir le temps d'échange et de mutualisation indispensable pour une formation réussie.

Je crains qu'on échange la « mastérisation » contre l'abandon d'un des principes majeurs du statut actuel du «stagiaire», c'est-à-dire le fait d'être payé pour se former ! On peut s'inquiéter aussi de voir se produire un nombre important de démissions de jeunes collègues au bout de quelques années comme on le constate dans d'autres pays.

L'US : ***Pourquoi le CRAP est-il partie prenante des États généraux de la formation des maîtres ?***

P. W. : Depuis toujours le mouvement que je représente affirme qu'« enseigner est un métier qui s'apprend ». C'est le sens même de l'existence de notre revue depuis plus de soixante ans. Notre participation à ces États généraux est donc logique d'autant plus que c'est une action qui rassemble de nombreux mouvements et syndicats. Cela correspond bien à notre volonté d'action collective et au rôle de «passerelle» que nous voulons jouer. Nous sommes, depuis toujours, une association qui rassemble des enseignants de différents niveaux et de différents syndicats.

Philippe Watrelot
Président du CRAP-Cahiers pédagogiques (www.cahiers-pedagogiques.com)
Professeur de SES et formateur IUFM

L'US : ***Qu'attends-tu des États généraux de la formation des maîtres ?***

P. W. : L'objectif est double. Il s'agit d'apporter des éléments de bilan des IUFM (ce que ne fait pas le ministre qui réforme sans évaluer...) et de faire des propositions alternatives. Il nous faut aussi avoir une stratégie très immédiate d'action face aux enjeux et incertitudes de cette réforme.

En attendant la journée d'action plus globale du 19 octobre, une journée pour réfléchir et agir sur tous ces sujets, ce n'est pas du luxe ! ■

Propos recueillis par E. M.

CAP 2008

Électeur-trice ?

Pour pouvoir voter le 2 décembre prochain, la première condition est d'être inscrit(e). Pas de démarche à faire, simplement vérifier que l'on figure bien sur la liste des électeurs que le chef d'établissement doit afficher le lundi 13 octobre au plus tard[1] (27 octobre à La Réunion et Mayotte) !

Une liste électorale par catégorie doit être affichée dans votre lycée, collège :

- celle des certifiés, AE et chargés d'enseignement (à l'exclusion de ceux d'EPS) ;
- celle des agrégés, incluant ceux d'EPS ;
- celle des CPE ;
- celle des professeurs de chaires supérieures ;
- celle des PEGC.

Dans les CIO, celle des CO-Psy et D.CIO.

Chaque titulaire dispose de 8 jours pour vérifier qu'il est inscrit sur la liste de sa catégorie et que c'est aussi le cas des autres collègues. Le faire est un acte syndical. Veiller à ce que les TZR ne soient pas oubliés ! Tout(e) électeur(trice), dispose du même délai pour demander au chef d'établissement une inscription, une modification ou une radiation.

En cas de problème ou de doute, contacter votre section académique (S3) SNES, ou à défaut le SNES national.

1. Pour les non-titulaires, la date d'affichage est fixée par chaque rectorat. Consulter la section académique du SNES.

Retraités : signez la carte !

Une carte postale destinée au président de la République est jointe au prochain *Courrier des retraités*, la revue de la FGR-FP, exigeant l'augmentation immédiate de notre pouvoir d'achat. Avant l'envoi, pensez à y apposer la signature de la SFR/FSU, partie prenante des manifestations du 16 octobre et qui n'y figure pas.

Précision

Le supplément retraités a été imprimé avant que nous parvienne la nouvelle du décès de notre camarade Pierre Antonini (voir p. 6). Précisions dans la prochaine *US*.

DRÂME DE SAINT-MICHEL

AU-DELÀ DE L'ÉMOTION

Le suicide d'un enseignant dans l'Aisne a eu une forte résonance dans la communauté éducative et ravive des questions posées avec de plus en plus d'acuité.

Accusé d'un geste violent envers un élève, ce collègue, alors même que les faits n'avaient pas été établis, a été placé en garde à vue ; le traumatisme ainsi causé, la médiatisation rapide ont très probablement constitué l'élément déclencheur du geste fatal, chez un enseignant déjà sujet à des problèmes personnels.

La mise en examen, le recours à la garde à vue doivent-ils désormais se généraliser dans les cas de conflits de cette nature entre personnels de l'Éducation nationale, parents et élèves ?

© Clément Martin

Si les manifestations de violence, quelles qu'elles soient sont évidemment condamnables et doivent être traitées, le glissement vers la judiciarisation des affaires est-il pour autant la bonne réponse ? Dans des incidents comme « l'affaire de la gifle », ou celle du collège de Saint-Michel, avant toute intervention, la police ne devrait-elle pas laisser d'abord à l'Éducation nationale développer le dialogue entre familles et enseignants, organiser la rencontre des protagonistes et prendre les mesures adaptées une fois les circonstances éclaircies ? Il semble aussi plus que nécessaire que l'Éducation nationale se préoccupe du suivi des affaires et ne laisse pas à leur solitude des personnels fragilisés, de plus en plus fréquemment en proie aux tensions d'un métier difficile et absorbant. L'accompagnement des enseignants dans des circonstances de ce type devrait être assuré par la hiérarchie.

Plus que nécessaire aussi que les questions d'incivilités et de violence dans les établissements soient mieux abordées, analysées et des réponses apportées, notamment par la présence d'équipes éducatives suffisantes, des possibilités réelles de travail en équipe, un travail collectif et cohérent, ne renvoyant pas chacun à lui-même, producteur de solidarité et de cohésion, des actions de formation.

Plutôt que des discours creux sur l'autorité, les équipes éducatives ont besoin d'être étoffées, entendues, confortées dans leurs missions, l'échec scolaire et les inégalités mieux combattus dans une société elle-même de plus en plus inégalitaire. ■

Frédérique Rolet

La communauté éducative du collège César Savart de Saint-Michel est particulièrement touchée par cet événement dramatique. Dans ce petit établissement, qui compte moins de 250 élèves et une vingtaine d'enseignants, tout le monde connaissait et appréciait le collègue qui a mis fin à ses jours. Des responsables du SNES et de la FSU étaient présents lundi matin, à la reprise des cours, devant le collège, pour exprimer de nouveau leur soutien aux personnels.

Nous respectons par ailleurs la demande de la famille du collègue, à qui nous adressons nos plus sincères condoléances, pour que les obsèques se déroulent dans la plus stricte intimité.

Par ailleurs, à la demande de la FSU, l'Inspecteur d'académie a convoqué un Comité d'Hygiène et de Sécurité extraordinaire, qui se réunira le 30 septembre, pour discuter des mesures à prendre pour faire face à l'isolement et à la souffrance au travail que peuvent connaître les enseignants.

Hervé le Fiblec
secrétaire académique adjoint S3 d'Amiens

LANGUES VIVANTES

JOURNÉE EUROPÉENNE

Le Conseil de l'Europe a rappelé, non sans fierté, que le 26 septembre est la Journée européenne annuelle des langues. Quant à l'UNESCO, elle a choisi de faire de 2008 l'année des langues. Cet enthousiasme interroge le SNES tant il contraste singulièrement avec la situation de l'apprentissage des langues en France :

- horaires insuffisants d'exposition aux langues ;
- effectifs toujours trop importants ;
- primauté de l'anglais et de l'espagnol.

Au collège, en fin de Troisième, la baisse des ambitions est flagrante : le niveau exigé est celui du niveau A2 du CECRL (cadre européen commun de référence pour les langues), via une attestation dont les modalités de validation sont floues et en aucun cas nationales.

Au lycée, dans le projet de réforme, les annonces de semestrialisation ou de modules pour certains cours font craindre :

- la généralisation des groupes de compétence qui sont souvent des groupes de niveau ;
- la dispense d'un enseignement de langue vivante une fois que l'élève a atteint un palier du CECRL ;
- une baisse des horaires en seconde (5 heures pour la LV1 et la LV2) au lieu de 5 h 30 aujourd'hui.

Et tout ceci pour des raisons budgétaires. Dans ce contexte, les déclarations du ministre de l'Éducation nationale, notamment sur les stages intensifs d'anglais hors temps scolaire pour former des élèves « bilingues », sonnent comme une provocation, dans un contexte de baisse des ambitions et des moyens, en contradiction avec la posture volontariste affichée par le ministre. ■

SALAIRE AU MÉRITE

UNE DÉRIVE INÉVITABLE ?

Les personnels expriment souvent le sentiment que leur implication n'est pas reconnue. Pour le SNES et la FSU la réponse passe par des traitements à la hauteur des qualifications et une carrière réelle. Ils combattent donc la politique gouvernementale qui fait de la carrière une course pour remonter « un escalator qui descend ».
Mais il faut aussi dénoncer l'idéologie d'une gestion individualisée qui réglerait tout. L'ouvrage, *Payer les profs au mérite ?* publié par l'Institut de recherche de la FSU, regroupe les études de trois chercheurs sur les expériences anglo-saxonnes de la rémunération des enseignants au mérite. *L'US* donne la parole à l'un des auteurs, Thomas Lamarche enseignant chercheur en sciences économiques à Lille III.

L'US : ***On a l'impression d'une progression du salaire au mérite en France et en Europe.***

© DR

Thomas Lamarche : La progression de l'idée de salaire au mérite s'explique dans le cadre du développement de ce *nouveau management public*, et qui a été largement expérimenté par la Grande-Bretagne sous Tony Blair notamment.
Il s'agit d'une idéologie de gestion, et plus encore d'évaluation et de contrôle systématique qui se diffuse très largement ; c'est ce qui fait passer de la *politique* à la *gouvernance*. La technique (de gestion, de contrôle qualité...) est ainsi présentée comme plus fiable que la directive politique (politique de moyens, liées à des projets types ZEP...). Cette forme de *dépolitisation* apparente, en fin de compte, est une politique très forte qui vise à exclure l'alternative politique par une légitimation technique. La mesure de la performance constituerait quelque chose d'inattaquable...
Cela n'est cependant pas nouveau. En Grande-Bretagne et aux États-Unis pendant près de 30 ans à la fin XIX[e] et au début XX[e], le salaire au mérite enseignant a été mis en œuvre : c'est donc prétaylorien, au cœur des mouvements d'industrialisation. Il s'agit déjà d'organiser la profession, de bureaucratiser, de contrôler. En France cela se traduit plutôt par une démarche centralisée (différemment des États-Unis), à l'inverse du discours sur l'autonomie… La logique du chiffre n'est pas neuve, et nombre d'outils pour mesurer les résultats des enseignants sont expérimentés, mais tout cela a été assez largement abandonné voici une centaine d'années... faute d'efficacité, pour refleurir dans la période contemporaine.
Par ailleurs ne nous trompons pas, la rémunération actuelle n'est peut-être pas idéale, la place des grades est très forte, la reconnaissance de l'implication est difficile. Mais il existe de nombreux éléments de différenciation salariale (heures sup., prof principal, primes ZEP...).

Les pistes avancées en France reposent sur le salaire « trinôme » : une part indiciaire relevant du grade et de l'échelon ; une part liée à l'emploi occupé ; une part liée à la performance, essentiellement les résultats des élèves.
La question de fond : qui détermine le mérite, et comment... ?

L'US : ***Comment peut-on l'expliquer ? Quel lien avec la volonté de réformer plus globalement la structure des systèmes éducatifs, voire des services publics ou de l'État ?***
T. L. : L'argument central, la *justification politique*, repose sur la bonne utilisation des fonds publics. Argument imparable. Il y a une évidente communauté de trajectoire avec d'autres transformations récentes, la LOLF par exemple, la tarification à l'acte dans les hôpitaux, l'évaluation (des fonctionnaires, des ministres...).
Le service public est propulsé dans une culture de *performance*. Dès lors il convient de mesurer cette performance, en phase très directe avec un vaste mouvement d'individualisation de la société. On se trouve ainsi dans un gouvernement par les instruments, il s'agit d'un glissement de la politique vers des méthodes de gestion. Cela touche l'ensemble des services de l'État, avec des degrés d'avancement variés, car bien sûr les instruments, même s'ils normalisent et formatent les activités professionnelles, ne réduisent pas aussi simplement qu'on pourrait le croire les spécificités des professions, des métiers et des actes de travail.

L'US : ***Peut-on dresser un premier bilan de cette évolution ? Quelles en sont les limites, les défaillances ?***
T. L. : On ne peut pas dresser de bilan en France. Mais on peut aisément voir l'ensemble des effets pervers qui invalide littéralement la démarche. C'est typiquement une fausse bonne idée, une *idée simple* qui parle politiquement (démagogiquement) mais qui ne marche pas, car aucun moyen n'a jamais été trouvé pour mesurer le mérite (individuel surtout, mais aussi collectif) de l'enseignant. D'une part on se heurte à la difficulté majeure que sont les biais (situation sociale des élèves, conditions de réalisation de l'exercice enseignant…). D'autre part, et c'est en fait rédhibitoire, dès qu'une mesure est mise en place elle entraîne une évolution du comportement non seulement des enseignants mais aussi des directions (et pour ainsi dire c'est ce qui est recherché). Cependant ce sont des effets contre-productifs, une forme d'anti-sélection : privilégions les scores en maths et langues des élèves ?... et ce sont toutes les autres composantes qui sont sacrifiées. Privilégions des évaluations nationales qui feront un test ?... et ce sont bachotage et même triches instituées que l'on retrouve.
Le plus sérieux est peut-être l'effet ghetto qu'induit la mesure. En effet pour améliorer les scores, la sélection des élèves à l'entrée est une *solution* évidente. Les *bons* établissements attirent les *bons* élèves et les *bons* professeurs par de bons salaires (résultant de la performance telle qu'elle ressort de la sélection…). La situation aux États-Unis montre précisément ce type de cheminement inégalitaire.
Un autre aspect est rude pour la profession enseignante, et il est à coup sûr visé par le gouvernement : le salaire au mérite entrave les collectifs de travail, même si un mérite collectif peut être envisagé. En effet le salaire au mérite (comme les heures sup.) peut être favorable individuellement, il est là pour favoriser des stratégies individuelles pour faire face à la baisse du pouvoir d'achat. Ainsi la résistance est difficile, et le « chacun son bachotage » aux dépens des projets pédagogiques est un risque majeur. C'est donc une dynamique politique qui passe par une évolution managériale en lutte contre une profession organisée.
Les moyens que se donne le ministère pour revenir à une vision conservatrice des méthodes et des contenus se trouvent aussi dans la règle salariale. ■

Propos recueillis par Anne Féray

> **"C'est typiquement une fausse bonne idée, une idée simple qui parle politiquement (démagogiquement) mais qui ne marche pas, car aucun moyen n'a jamais été trouvé pour mesurer le mérite (individuel surtout, mais aussi collectif) de l'enseignant."**

EDVIGE. Le 1er juillet paraissait au *Journal officiel* le décret 2008-632 créant le fichier EDVIGE. Les syndicats et organisations qui ont à voir avec un public de mineurs, comme à la FSU le SNPES-PJJ, soulignaient cette nouveauté alarmante qui consistait à prévoir le fichage dès 13 ans.

Edvige : encore un effort

Dès le 3 juillet, la FSU s'exprimait sur ce point et rappelait d'autres dispositions inquiétantes, comme l'amalgame entre les personnes jouant un rôle institutionnel avec les individus qui, en raison de leur activité individuelle ou collective, sont susceptibles de porter atteinte à l'ordre public, tout comme la notion même de susceptibilité, et celle d'ordre public.

Elle s'inquiétait aussi de ce que les origines « raciales » ou ethniques, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses ou l'appartenance syndicale, la santé ou à vie sexuelle pouvaient être enregistrées, et souhaitait que le décret définisse la nature des données susceptibles d'être enregistrées et le caractère exceptionnel de leur recueil.

Répondant immédiatement favorablement à la demande de s'associer à un recours en annulation du décret devant le Conseil d'État, la FSU a participé activement à la mise en ligne de la pétition « Pour obtenir l'abandon d'EDVIGE » http://nonaedvige.ras.eu.org/, qui à ce jour a réuni les signatures de près de 1 200 organisations et 200 000 signatures individuelles. Elle participe à la coanimation du Collectif « Non à EDVIGE ».

Paris 9 septembre, conférence de presse du Collectif anti Edvige

© AFP / Joel Saget

Face à la mobilisation, le front gouvernemental a commencé à se fissurer, et le 9 septembre, date de la conférence de presse organisée par le Collectif et les douze organisations ayant déposé un recours commun, le président de la République a annoncé son intention de voir lancé le chantier d'une loi sur les libertés publiques. Le ministère de l'Intérieur s'est alors lancé dans des auditions publiques dont il a soigneusement écarté le Collectif, préférant recevoir ses membres séparément. Les syndicats ont rencontré la ministre et lui ont fait part de leurs très nombreuses réserves quant aux aspects profondément liberticides du texte du décret, en demandant son retrait. La commission des lois de l'Assemblée nationale a reçu les organisations membres du Collectif et a émis neuf propositions, dont celle de retirer les données relatives à l'état de santé, à la vie sexuelle et à l'origine « raciale ».

Le 19 septembre, la FSU, destinataire d'un projet de nouveau décret, l'a transmis à ses partenaires membres du recours commun, accompagné d'une analyse. Si certaines données dites sensibles ont disparu, l'origine « raciale » est maintenue. Le droit à l'information et celui d'opposition n'ont pas été rétablis. Le fichage des mineurs n'a pas disparu, même si un « droit à l'oubli » est venu adoucir le projet initial, conservant un fichier pour des actes qui peuvent être commis et non qui l'ont réellement été. La défenseure des enfants n'en voit pourtant pas l'intérêt, *« dans la mesure où le casier judiciaire national recense l'ensemble des condamnations des mineurs selon des modalités garantissant un accès limité à ces données et des règles d'effacement pour préserver notamment leur avenir professionnel »*.

La CNIL dispose d'un mois pour examiner le nouveau texte, le Collectif « Non à EDVIGE » se réunit le 25 septembre et évaluera les points marqués grâce à la mobilisation, et les aspects encore inadmissibles qu'il appellera à combattre, le décret créant EDVIGE n'ayant d'ailleurs toujours pas été retiré. ■

Philippe Castel

DES PONTS, PAS DES MURS

Les 17 et 18 octobre aura lieu à Paris l'initiative « Des Ponts pas des Murs », Sommet Citoyen sur les migrations, en réponse à l'adoption par le Conseil européen du « Pacte européen sur l'immigration et l'asile » prévue les 15 et 16 octobre.

Alors que la France entend proposer à ses homologues européens et africains son concept d'« immigration choisie », où les pays du Sud doivent réadmettre leurs ressortissants et ceux des pays tiers ayant transité sur leur territoire, y compris en utilisant le chantage à l'aide au développement, les organisateurs de ce sommet citoyen entendent dire qu'ils ne veulent pas d'une Europe forteresse. Ils dénoncent les moyens déployés pour empêcher l'accès au territoire européen et expulser les sans-papiers, et la systématisation des centres de détention et de l'éloignement forcé. La conférence et les ateliers du 17 octobre aboutiront à une déclaration euro-africaine transmise officiellement lors de la prochaine conférence interministérielle euro-africaine en novembre.

Une manifestation le 18 octobre partira de Bastille à 13 h 30 jusqu'à République, où débutera à 16 heures un grand concert.

Le SNES invite ses adhérents à participer à ces deux initiatives, toutes les informations pour s'inscrire sont sur le site http://www.despontspasdesmurs.org.

Rodolphe Juge relaxé

Rodolphe Juge, stagiaire de maths-sciences, avait été arrêté, mis en garde à vue, avant de faire l'objet de poursuites pénales pour violence alors même qu'il participait avec les syndicats enseignants au service d'ordre d'une manifestation de lycéens en avril 2008 ! La mobilisation de centaines de militants, de collègues, de formateurs IUFM avait empêché sa comparution immédiate. Le procès s'est tenu le 24 septembre : relaxe. Mais le recteur de Créteil, faisant fi de la présomption d'innocence l'avait suspendu et empêché sa titularisation en juillet.

Pour protéger votre santé et plus encore

Camille et Camille n'ont pas le même âge, ni le même métier, ni la même vie, mais ils bénéficient tous les deux d'une même attention à la MGEN : Une protection santé complète tout en restant selon leurs moyens • Une protection santé qui les accompagne tout au long de leurs parcours personnel et professionnel • Des services conçus pour leur faciliter la vie en cas d'accident ou d'imprévu • Des actions de prévention pour préserver leur capital santé.

C'est ainsi que la MGEN agit, depuis plus de 60 ans, pour offrir la meilleure protection à plus de 3 millions de personnes uniques et solidaires.

MGEN

mgen.fr

14 octobre 2008

Élections au CNED

Les personnels du CNED sont appelés à élire leurs représentants au Conseil d'orientation et d'administration... Ces deux conseils délibèrent et donnent un avis sur les orientations de l'établissement et sur le budget. Il est important que tous les collègues participent !
Votez FSU, la première fédération de l'éducation !

Livres

Réflexions

La thèse qui, pour être simple n'en demande pas moins à être argumentée, surtout en ces temps de crise financière où l'État vient au secours des actionnaires pour éviter leur faillite tout en accentuant ses attaques contre l'ensemble des salariés, se résume au titre « Un pur capitalisme ». La vague libérale qui débute dans les années 1980 voudrait se libérer de toutes les rigidités de la période dite des « trente glorieuses » - la forme sociale de l'État, passant par le droit du travail et celui de la Sécurité sociale - qui avaient pourtant permis à un capitalisme régulé de fonctionner mieux que jamais. Cette nouvelle période du capitalisme est marquée par la volonté d'augmenter l'exploitation des salariés pour hausser le taux de profit permettant de dégager une sortie capitaliste de la crise. À cette stratégie globale, il faudrait répondre par un projet de transformation sociale qui reste latent pour construire une alternative économique et sociale. Chemin faisant, il combat les idées reçues comme « la fin du travail » et termine par une postface intitulée drôlatiquement, « 2008, l'année Kerviel ». À lire pour comprendre le monde et continuer un débat nécessaire sur les réponses au capitalisme à tendance mondialisée et en même temps sur une pente récessive...

• *« Un pur capitalisme »*, Michel Husson, Éditions Page deux, 205 p.

Nicolas BÉNIÈS

Enquêtes

Économie et Statistique, la revue de l'INSEE, publie, dans son numéro de fin août - n° 410 ; daté de 2007 *(sic)* - une recension des études publiées sur la démocratisation de l'École, en particulier sur l'« Accès à l'enseignement supérieur en France : une démocratisation réelle mais de faible ampleur » puisqu'elle concerne surtout les cycles

RSA

Réforme sans ambition

Nicolas Sarkozy a fixé au RSA un objectif majeur : contribuer à l'éradication de la pauvreté. Il faut donc regarder si, de ce point de vue, le RSA est un outil adéquat, d'autant que l'emploi ne met pas à l'abri de la pauvreté (1,7 million de travailleurs sont pauvres).

© AFP / Bertrand Guay

Martin Hirch présente son projet à l'Élysée le 3 septembre

Rappelons que le RSA se substitue au RMI et à l'API (allocation parents isolés), et qu'il « complétera » les revenus du travail si ceux-ci s'avèrent inférieurs aux minima sociaux perçus. L'intention est louable (certains pourraient y gagner une centaine d'euros), mais le premier problème est son postulat : les individus actuellement sans emploi ne souhaitent pas travailler car ils y « perdraient », il faut donc une incitation financière.
Or, toutes les enquêtes montrent que la plupart des rmistes qui reprennent un emploi ne se sont pas posés la question et ont choisi de toute façon de retravailler. Le deuxième problème est celui de « l'employabilité », les plus immédiatement « employables » sont déjà les premiers embauchés. Les expérimentations dans certains départements montrent que les femmes sont les plus sollicitées. Une partie importante des emplois offerts se trouve d'ailleurs dans les activités de « services », aide à domicile, emplois du commerce... où elles occupent déjà une bonne partie des emplois à temps partiel et faiblement rémunérés. Le RSA risque de développer encore ce type d'emplois de mauvaise qualité.
Les chômeurs, surtout de longue durée, sont souvent en mauvaise santé, car ayant auparavant occupé des emplois pénibles, et faute d'argent, ont été tardivement soignés. Ils ont donc du mal à trouver, puis à garder un emploi dans des métiers souvent très durs (bâtiment). De plus, beaucoup ne possèdent pas de véhicule, n'habitent pas dans les endroits les mieux desservis... Les familles monoparentales (essentiellement mère et enfants, ont de grandes difficultés, car le manque de places en crèches et le coût élevé de la garde d'enfant rendent la prise d'un emploi très compliquée. L'isolement est en lui-même un facteur aggravant de la pauvreté et un obstacle à la reprise d'emploi.

Le financement est bien en deçà des besoins.

Récessions

Et le principal problème reste bien la faiblesse du nombre d'emplois proposés, que ne va pas améliorer la récession qui se profile. Mais le RSA est une aubaine pour les patrons qui pourront embaucher à temps très partiel (une dizaine d'heures) et à salaire de misère, puisque celui-ci sera complété.
Au bout de six mois de versement du RSA, les bénéficiaires toujours sans emploi verront leur cas réexaminé par le conseil général, qui pourra décider de réduire, suspendre ou supprimer le RSA. Comme il n'y aura plus de RMI, on peut s'inquiéter légitimement du devenir de certains allocataires (qui seront nombreux pour les raisons citées plus haut), d'autant que l'incitation au travail devient de plus en plus une « obligation d'emploi » – voir la loi sur l'Offre Valable d'Emploi.

*Alors que le chiffre de 4 milliards avait été avancé, on en est aujourd'hui à un milliard et demi (au-delà du redéploiement du RMI et de l'API). De plus, alors que le Président avait un temps évoqué la possibilité de « faire payer les riches », il a bien vite tourné casaque : le bouclier fiscal mettra à l'abri de la contribution les « 200 familles » ! Faisant porter uniquement la solidarité sur les classes moyennes, même si un plafonnement des niches fiscales (gain de 40 à 100 millions d'euros) est maintenant avancé comme une aumône.

Financement

La question se pose aussi parce que le financement* est bien en deçà des besoins, que ce soit pour couvrir la masse des allocataires ou pour financer des formations, des aides au retour à l'emploi de personnes qui en ont été très longtemps éloignées.
La lutte contre la pauvreté passe par le développement de services publics et de politiques sociales fortes (santé, garde d'enfant, logement, transports, formation...) ; elle suppose des créations d'emplois correctement payés. Faute d'une mise en musique de ces politiques à tous les niveaux, le RSA risque de décevoir et la pauvreté de rester le lot de plusieurs millions de personnes. ■

Élizabeth Labaye

COR. Le Conseil d'orientation des retraites a orienté son travail vers les questions sociales trop longtemps occultées dans le dossier des retraites par le discours obsédant sur le vieillissement démographique.

COR : où en est-on ?

Dans sa séance de juin, le Conseil a examiné l'impact des mutations du marché du travail sur les pensions : recul de l'âge de fin d'étude, difficultés d'insertion des jeunes, montée du temps partiel pour les femmes, instabilité et précarisation de l'emploi.

Par exemple, entre les générations nées en 1950 et en 1970, l'âge d'accès à l'emploi stable est passé de 19,5 ans à 22,5 ans. À ce décalage de trois ans s'ajoutent les quatre ans d'allongement de cotisation (37,5 à 41,5) : les jeunes générations devront reporter de 7 ans leur âge de départ en retraite pour garder le même niveau de taux de remplacement que leurs aînés.

Cela concerne les diplômés, mais encore plus les non-diplômés qui entrent plus tardivement que les diplômés de l'enseignement supérieur dans l'emploi stable. D'autre part, on est passé d'un modèle où les difficultés d'emploi étaient concentrées en fin de carrière à un modèle où les salariés connaissent chômage et précarité dès la première embauche. Une enquête sur les générations nées entre 1935 et 1960 montre que la norme sur laquelle ont été bâtis les régimes de retraite (une carrière continue de l'embauche jusqu'à la retraite) ne représente plus que 28 % du salariat du privé.

Pensions de réversion

En juillet, le COR a abordé la question complexe des pensions de réversion. Quelle est leur fonction : assurer le maintien du niveau de vie suite au décès, lutte contre la pauvreté des personnes veuves… ? Pour prendre en compte l'instabilité des couples, faut-il un partage des droits entre conjoints lors du divorce ? Proportionner la réversion à la durée du mariage ou de l'union ?

La FSU demande l'extension de la réversion aux pacsés et aux concubins. Elle s'inquiète de l'éventualité de la mise en place d'une condition de ressources dans la fonction publique au motif que celle-ci existe dans le régime général. Or, dans celui-ci le plafond de ressources ne joue que sur la partie du régime général, excluant la complémentaire, et toutes les ressources du survivant ne sont pas prises en compte. Le taux de réversion vient d'être majoré (60 %) dans le régime général. Le gouvernement a exclu la fonction publique de cette perspective. La majoration de 10 % de la pension des parents de trois enfants est dans le collimateur, car elle est proportionnelle au revenu et défiscalisée. La FSU estime qu'il n'est pas sain de parler de redistribution (visant en fait à faire des économies) sans mettre en cause la politique anti-redistributive de grande ampleur menée au plan fiscal par ce gouvernement.

Bonifications

Les bonifications pour enfants dans le privé sont prudemment interrogées (au vu de leur rôle massif de redistribution en faveur des femmes dans le privé), mais le COR et le gouvernement s'obstinent à refuser de parler de leur remise en cause en 2003 dans la fonction publique.

Enfin, des pistes d'évolution (restriction d'accès par exemple) concernant les départs anticipés pour les parents de trois enfants sont proposées. La FSU considère qu'on ne peut pas débattre de cette question sous l'angle unique des économies attendues, mais qu'il faut voir à quelles attentes sociales correspondent ces départs, et se demander comment la fonction publique peut mettre en place des possibilités de départ anticipé, au lieu de les éliminer une par une. ■

Daniel Rallet

© Thierry Nectoux

courts et s'essouffle pour les diplômes plus élevés. Dans le même temps, les inégalités subsistent mais ont changé de forme. En ce qui concerne les filles, la phase d'explosion du supérieur a été liée avec une polarisation des domaines universitaires. Elles sont peu présentes dans les filières scientifiques.

Comment va l'économie ?

On sait qu'elle va mal. Ce n'est pas un scoop. Les deux petits ouvrages publiés dans la collection Repères – aux éditions La Découverte –, par le CEPII pour l'économie mondiale et par l'OFCE pour l'économie française, permettent, comme chaque année, de faire le point sur l'année qui vient de s'écouler. Une année riche en évènements. Sur tous les fronts. Les deux instituts voulaient quand même voir l'avenir en rose noir, pour ne pas accélérer sans doute la marche des catastrophes, pour ne pas voir le pire… Les dossiers permettent de se situer dans ce monde qui n'a plus beaucoup de repères… Les rédacteurs ont de plus en plus de mal à se distancier de l'idéologie libérale dominante. Pourtant les données permettraient de la combattre… Le lecteur est donc invité à faire preuve d'intelligence.

• *« L'économie française 2009 »*, OFCE ; *« L'économie mondiale 2009 »*, Repères/La Découverte, 123 et 125 p. **N.B.**

Comment va le syndicalisme ?

René Mouriaux en est à sa troisième édition ! « Le syndicalisme en France depuis 1945 » reste l'ouvrage de synthèse essentiel. En 121 pages, il arrive à la fois à être précis et ouvert à toutes les questions que nous sommes bien obligés de nous poser. Une lecture nécessaire pour commencer à poser les débats sur la nécessaire refondation du syndicalisme. Le XXIe siècle, avec la chute du Mur de Berlin nous laisse orphelin d'un projet de transformation sociale. Le chapitre final, « Les syndicats face à la révolution conservatrice » dit toute l'étendue du défi – pour employer un terme à la mode – que nous devons relever.

• *« Le syndicalisme en France depuis 1945 »*, René Mouriaux, Repères/La Découverte. **N.B.**

Billet d'humeur

Sacré Fillon !

Vous vous souvenez : « l'État est en faillite ». Depuis des années, le discours dominant dénonce l'accroissement de la dette publique qui nous conduirait au bord de l'abîme. Ce discours était un écran de fumée qui cachait la vraie menace : l'accumulation sans contrôle de dettes privées. Dans l'immobilier et sur les marchés financiers, le crédit était roi. Pour empêcher l'écroulement général, le Trésor américain substitue la dette publique aux dettes privées, et les banques se précipitent pour acheter les titres publics, dernières valeurs sûres. **Daniel Rallet**

CHIFFRES EN VRAC

- 21,6 % *Évolution du prix du baril de pétrole depuis juillet 2008.*

- 4,3 % *Évolution du prix du sans-plomb (TTC) depuis juillet 2008.* (Libération, *11/09)*

50 mds de $
Rachat de Merrill Lynch par Bank of America.

85 mds de $
Prêt de la FED à American International Group, premier assureur américain.

200 mds de $
Versés par le gouvernement américain pour nationaliser Fannie Mae et Freddie Mac.
(Libération, *19/09)*

2,6 millions d'euros
Émoluments touchés en 2007 par Georges Pauget, directeur général du Crédit Agricole.
(Canard Enchaîné, *9/08)*

50 000 euros
Dommages et intérêts, touchés par Michèle P., 55 ans, dont trente-deux passés à l'usine ARENA, pour licenciement économique abusif.
(Libération, *9/09)*

CRISE FINANCIÈRE

C'est quand le grand soir ?

La situation économique de la France fait actuellement l'objet d'estimations contradictoires, ce qui indique un haut degré d'incertitude. Le second trimestre a été très mauvais : la production a baissé de 0,3 % par rapport au trimestre précédent, ce qui ne s'était plus vu depuis 2001 ; la faute à l'inflation, qui atteint pratiquement 4 % en rythme annuel et a laminé le pouvoir d'achat des ménages, entraînant la chute de la consommation. Cette inflation est due à la hausse du prix des matières premières : le pétrole a triplé en deux ans, le riz a doublé en six mois, etc. Depuis, les prix sont nettement retombés.

Ce mouvement de yoyo des matières premières appelle deux remarques. Une fois de plus, il faut critiquer la réaction des autorités monétaires européennes, qui ont maintenu des taux d'intérêt élevés pour lutter contre cette inflation. Pourtant, ce ne sont pas des taux d'intérêt élevés en Europe qui vont changer quoi que ce soit au marché mondial du pétrole ou du blé. Cette politique monétaire n'aurait donc de sens que si ces hausses ponctuelles devaient enclencher une spirale prix-salaires, ce qui n'a aucune chance de se produire. Elle bride donc une fois de plus pour rien la croissance européenne.

La politique économique aurait dans ces circonstances un rôle important à jouer

Seconde remarque : la forte baisse récente des matières premières confirme que leur hausse brutale avait un caractère nettement spéculatif ; ce qui nous amène à la crise financière. Lorsque la déréglementation des années 1970-80 a démultiplié les possibilités d'emprunter, les opérateurs s'en sont servi pour acheter des actifs dans l'espoir de gains rapides ; et les bulles spéculatives se sont enchaînées : bulle asiatique, bulle de la « nouvelle économie », bulle immobilière et, maintenant, bulle des matières premières.

Crise de confiance

Ces soubresauts financiers posent-ils problème ? Ils entraînent l'expulsion de leur logement de millions d'Américains, la remontée de la malnutrition dans les pays pauvres et la restructuration de la finance mondiale. Mais ils devraient assez peu toucher l'économie française, sauf aggravation de la crise de confiance, qui est peu probable, car les autorités monétaires américaines font bien leur travail (ceux qui croient au grand soir de la crise finale du capitalisme en seront une fois de plus pour leurs frais). Certains effets sont positifs, comme la baisse du prix de l'essence et des logements ; et il y aura peu de traders licenciés en France, où les activités financières sont limitées. La croissance devrait cependant être pénalisée par le ralentissement des exportations vers les pays touchés, comme l'Espagne, le Royaume-Uni et les États-Unis. Il est également probable que la montée inévitable des taux d'intérêt va freiner les investissements. En synthèse, le plus probable est la poursuite d'une croissance très molle (entre 1 % et 1,5 % par an), insuffisante pour réduire le chômage et impulser la modernisation de l'économie. La politique économique aurait dans ces circonstances un rôle important à jouer. Malheureusement, entre un Président velléitaire et peu informé et un Premier ministre obsédé par l'orthodoxie financière, aucune direction favorable à la croissance et à l'emploi n'est arrêtée. ■

Arnaud Parienty

Devant la bourse de Francfort, le 24 septembre : « Fermez le casino ! Les joueurs doivent payer ! »

© AFP / Mario Vedder

© Istockphoto / Konstantin Inozemtsev

DOSSIER

Exercer en collège

Un défi *quotidien*

© Haut et cour

© Haut et cour

© Haut et cour

© AFP/Chesnokova Ekaterina

© Haut et cour

Dossier coordonné par Roland Hubert et Carole Condat ; réalisé par Jean-Marie Barbazanges, Sandrine Charrier, Monique Daune, Olivier Lelarge, Bruno Mer, Véronique Ponvert, Catherine Remermier et Valérie Sultan ; illustré en partie avec des photos issues du film *« Entre les murs »*.

La sortie en salle du film de Laurent Cantet (*Entre les murs*), Palme d'Or 2007, provoque d'ores et déjà un débat dans les médias par ce qu'il donne à voir de la réalité du collège mais aussi par les problèmes qu'il aborde ou effleure.

Si nombre de situations et de postures d'élèves « sonnent » très juste et montrent avec un certain réalisme les difficultés du métier, notamment dans les zones défavorisées, il ne retrace pas pour autant le quotidien de tous les collèges, tous les établissements ne se ressemblant pas. Certes, ce film ne peut que susciter des débats sur les pratiques pédagogiques de François Marin et les contenus qu'il enseigne, les risques professionnels qu'il prend et les dérapages qui peuvent survenir, mais il met aussi en relief que ce qui se joue dans la classe est fort complexe, que la mise en activité intellectuelle de tous les élèves – sur des savoirs qui ne font pas forcément sens pour eux – ne va pas de soi et à quel point la langue, avec tous ses registres, peut être source de malentendus, de conflits et même d'enjeux identitaires voire communautaires. Il nous plonge au cœur d'un métier basé aussi sur des relations entre adultes et adolescents, faites d'affectivité, de défis, qui touchent parfois à l'intime et dont l'équilibre est sans cesse à construire.

Il faut saisir l'occasion ainsi offerte de rappeler les exigences et les aspirations de nos métiers au collège, les difficultés mais aussi les réussites, au moment où le recentrage sur des fondamentaux, l'individualisation des parcours, l'externalisation de l'aide aux élèves dans le « hors temps scolaire » et la suppression de la carte scolaire conduisent à un collège plus ségrégatif et inégalitaire. Débattre de l'exercice de nos métiers au collège s'impose aussi au moment où, pour répondre au développement des phénomènes de violence et/ou d'incivilités, le ministre Darcos prétend qu'il suffirait d'édicter un « Code » national pour que les règles de vie soient enfin respectées dans tous les établissements. L'objet de ce dossier est de nourrir la réflexion sur les réalités et les missions du collège et d'ouvrir des perspectives en matière d'évolution. ■

État des lieux

Faire face, *faire classe*

Concepteur de son enseignement, un enseignant doit aussi en permanence faire face à des situations imprévues tantôt fructueuses tantôt difficiles à gérer. Même très expérimenté, il peut à tout moment se trouver désarmé, à court d'argument, voire en extrême difficulté.

Adolescence et norme scolaire

C'est particulièrement vrai au collège qui, sans être le maillon faible du système éducatif que certains se plaisent à dénoncer, en est assurément le maillon le plus sensible. Si le cœur du métier est le même en collège et en lycée, se concentrent en effet au collège toutes les difficultés scolaires mais aussi sociales, familiales, ontologiques. Les problématiques liées à l'entrée dans l'adolescence s'y font jour et peuvent contribuer à éloigner certains jeunes des questions scolaires, à remettre en question leur sens, voire leur pertinence.

Après l'école primaire, les élèves sont confrontés au collège à une organisation du temps plus complexe dans un espace beaucoup plus vaste et multiforme. Dans ce lieu de socialisation autonome que représente le collège, leur rapport à l'autorité évolue. Leur recherche d'une identité peut les conduire à adopter des normes vestimentaires, langagières, comportementales… qui entrent en contradiction avec la norme scolaire. Parfois, dans des quartiers ghettoïsés, ce sont les normes du quartier lui-même qui pénètrent dans l'enceinte de l'établissement et le franchissement de la grille ne représente plus l'entrée dans un espace autre. Les élèves y sont à la fois très demandeurs de respect (sans être aussi exigeants avec eux-mêmes) mais aussi tentés de jouer le rapport de force avec l'autorité pour se soustraire à des contraintes – scolaires ou sociales – qu'ils contestent. Si le métier d'enseignant est exaltant, il y est aussi très éprouvant.

Le rapport aux savoirs se transforme tout autant à mesure que les élèves avancent dans leur scolarité au collège – pour certains, on peut même se demander s'ils ne « désapprennent pas ». La culture scolaire, voire le langage qu'on leur demande d'employer, semblent souvent très éloignés du monde qu'ils sont en train de découvrir. Un enjeu majeur de l'École est d'ouvrir tous les élèves à un au-delà de leur culture immédiate. Plus encore qu'au lycée, il s'agit d'identifier tous les implicites que les élèves ne partagent pas et qui peuvent constituer autant d'obstacles à l'entrée dans les apprentissages.

« Faire classe »

« Faire classe » dans un collège qui accueille tous les jeunes d'une génération, c'est gérer l'hétérogénéité des élèves en terme de niveaux, mais aussi d'attentes et de rapports aux savoirs ; c'est les faire entrer tous dans l'activité scolaire alors que la formation reçue par les enseignants ne prépare pas suffisamment à gérer toutes les situations de classe et à identifier les différentes sources de difficultés qui font obstacle aux apprentissages. C'est conduire les élèves à dépasser leur peur d'apprendre et d'être en échec, peur d'autant plus forte qu'une partie de leur destin scolaire s'y joue, avec une orientation couperet en fin de Troisième.

Mais là où les effets des inégalités sociales et territoriales sont les plus vifs, encore aggravés par l'assouplissement de la carte scolaire, là où se concentrent toutes les difficultés, la tâche paraît si insurmontable que l'objectif de faire acquérir des savoirs exigeants peut passer au second plan. Les réformes en cours, comme la fausse relance des ZEP, n'ont pas, loin s'en faut, permis de répondre aux enjeux et de donner aux enseignants les moyens d'offrir de vraies perspectives à ces élèves.

Pour répondre à toutes ces difficultés et relever le défi de faire entrer tous les élèves dans des apprentissages complexes, les enseignants sont amenés à interroger sans cesse leurs pratiques, voire à s'impliquer dans des expérimentations efficaces qui mériteraient d'être mieux connues et mutualisées.

Pointer les difficultés d'exercice du métier au collège ne devrait pas occulter le dynamisme des équipes et les réussites attestées, qu'elles soient immédiates ou qu'elles se révèlent plus tard. ■

© Haut et court

Se concentrent au collège toutes les difficultés scolaires mais aussi sociales, familiales.

Trois questions à

Jean-Baptiste Margantin

secrétaire de S1 au collège Georges-Clemenceau (Mantes-la-Jolie)

L'US : ***Quel est le profil de ton collège ?***

J.-B. M. : Clemenceau est un EP1 (établissement prioritaire de catégorie n° 1), autrement connu sous le nom de collège « ambition réussite ». Situé dans le quartier populaire du Val-Fourré à Mantes-la-Jolie (78), le collège accueille des élèves qui sont boursiers pour près de 90 % d'entre eux et qui connaissent déjà d'importantes difficultés scolaires quand ils arrivent au collège. L'équipe enseignante est majoritairement jeune (30 ans environ) et renouvelée de manière conséquente très et trop souvent.

L'US : ***Quelles sont les difficultés majeures auxquelles est confrontée l'équipe éducative ?***

J.-B. M. : Le plus grand défi est pédagogique et assez banal : comment faire progresser chacun des élèves ? La tâche est d'autant plus difficile que les élèves sont loin d'avoir connaissance en général des attendus de l'institution scolaire, ce qui peut provoquer des malentendus.

L'US : ***Quels dispositifs tentez-vous de mettre en place afin d'y remédier ?***

J.-B. M. : Nous avons 20 % de redoublants dans nos Troisièmes cette année. Plutôt que d'attendre que l'année se passe et qu'ils s'en aillent, nous sommes en train de mettre en place un tutorat spécifique aux redoublants, avec des rendez-vous mensuels et des objectifs à atteindre. Le plus souvent, nous faisons avec les moyens du bord – qui sont assez aléatoires – et avec... la bonne volonté, l'implication trop souvent bénévole des collègues.

L'US : ***Comment améliorer votre quotidien et votre travail avec les élèves ?***

J.-B. M. : La suppression de la carte scolaire renforce les inégalités entre établissements : certains cumulent les handicaps, d'autres les atouts. À Clemenceau, nous avons trente élèves en plus, sans moyens supplémentaires. Les classes sont donc plus chargées que prévu. Les résultats devraient hélas s'en ressentir. La logique du « travailler plus pour gagner plus » est une logique d'entreprise. Or, l'école n'est pas une entreprise. Plus un enseignant a de temps, plus il est disponible pour ses élèves et leur réussite.

Paroles de profs

Gérer

« Étant TZR, j'ai multiplié les expériences en collège. La première difficulté est la gestion du groupe, l'attention et la tension permanente qu'exige une heure de cours, la mise en place d'une autorité qui n'est pas acquise d'emblée, d'autant plus rude lorsqu'on change d'établissement tous les ans. »

Julien Le Barbu, professeur d'histoire-géographie.

Imaginer

« Ce qui est déstabilisant, c'est de devoir s'imaginer à la place des élèves. Ce qui nous paraît complètement naturel et normal pour nous ne l'est pas pour eux. Ils doivent s'adapter à nos exigences et ils ne comprennent pas toujours l'utilité de certaines règles. »

Neghet Lurois, professeur d'anglais.

Adolescence *et apprentissages*

Serge Boimare est le directeur pédagogique du centre Claude-Bernard de Paris. Il vient de publier un livre aux Éditions Dunod : *Ces enfants empêchés de penser*. Psychopédagogue, il anime, avec des équipes de professeurs, des groupes de réflexion sur la pédagogie.

***L'US :* Est-il indispensable de « socialiser » au préalable certains de nos adolescents pour les mettre en condition d'apprentissage ?**

Serge Boimare : Ma position est claire, il n'y a pas d'étape préalable. L'école doit miser sur la transmission du savoir et sur la valorisation de la capacité à penser pour socialiser les enfants.

L'école dispose des deux outils les plus performants que sont la culture et le langage. Il est regrettable que ces deux ressorts indispensables à la lutte contre l'échec scolaire soient sous-utilisés dans notre pédagogie par crainte de réduire les fameux « contenus disciplinaires ». Pourquoi cette proposition de faire du nourrissage culturel et de l'entraînement journalier à parler serait-elle antinomique avec un apprentissage rigoureux ? Si je cherche à réveiller le désir de savoir de mes élèves, c'est pour leur apprendre les règles de grammaire et la géographie, c'est pour mieux les exercer au calcul mental ou à la dictée… C'est d'ailleurs ce que j'ai fait tout au long de ma carrière.

Quand je dresse des ponts entre la culture et les préoccupations identitaires de mes élèves, ce n'est pas pour faire de l'animation socioculturelle ou pour déconstruire les savoirs disciplinaires ; c'est pour leur donner des points d'appui indispensables à la remise en route de leur capacité à apprendre et à penser. Si je ne suis pas capable de piquer leur curiosité, ni de les aider à greffer de nouvelles représentations sur les leurs, je ne peux pas non plus prétendre leur présenter ces fameux contenus disciplinaires.

Cette coupure entre partisan de l'intérêt et adepte de la contrainte, certains ont même parlé de pédagogue et de républicain, est ridicule et dramatique. Elle est due à une méconnaissance de la réalité rencontrée sur le terrain par les professeurs, quand ils sont face à des classes difficiles et hétérogènes.

La fréquentation régulière des élèves en difficulté nous montre bien qu'il est difficile de nous passer de l'un ou l'autre de ces leviers, intérêt et contrainte.

Il est bien regrettable que cette coupure absurde soit entretenue par des groupes de pression, voire par des responsables de l'Éducation nationale en charge des programmes. Elle ne fait que provoquer du malaise et de la culpabilité dans le monde enseignant, en bridant la créativité et les initiatives.

© Haut et cour

L'US :* *La médiation culturelle offre-t-elle plus de chance de réduire l'échec scolaire que les cours de « soutien personnalisé » qui sont à l'honneur depuis cette rentrée ?

S. B. : Le problème majeur des 15 % d'élèves qui résistent fermement devant les savoirs de base n'est pas le manque d'entraînement ou de sollicitation personnalisée pour acquérir les fondamentaux. Il s'agit de tout autre chose, il s'agit d'un empêchement de penser et l'école ne se donne pas les moyens de le traiter en proposant une reprise des cours en petit groupe. Ces enfants souffrent d'un mal que l'entraînement supplémentaire et la méthodologie n'atténueront jamais. Ils ne peuvent pas affronter le doute lié à l'apprentissage sans réactiver simultanément des inquiétudes identitaires et des sentiments de frustration qui perturbent leur fonctionnement intellectuel et leur comportement dans la classe.

Ce mécanisme les pousse à fabriquer, au fil des années, une carapace anti-apprentissage qui en fait des intouchables pour nos professeurs de collège. Les idées d'auto-dévalorisation et de persécution que nous voyons si vite fleurir chez eux en sont les signes les plus visibles. Tant que nous ne reconnaîtrons pas ce processus, nous continuerons à engager avec eux une lutte perdue d'avance et nous garderons toujours nos 15 % d'irréductibles, malgré les cours de soutien.

Il faut aider ces enfants à enrichir et à sécuriser ce monde interne qui ne produit plus de représentations fiables quand ils doivent affronter les contraintes du fonctionnement intellectuel. Contrairement à ce que disent les partisans de l'immobilisme, cet objectif est éminemment pédagogique. La démarche pour l'atteindre repose sur un principe facile à résumer : *la présentation des savoirs et des exercices nécessaires à leur fixation, ne doit se faire que lorsque le professeur est allé chercher leur intérêt ou leur justification dans un apport culturel préalable.* Rassurons-nous, cette démarche qui pourrait provoquer le changement en profondeur dont a besoin notre école n'est nullement révolutionnaire. Elle peut se faire sans danger dans une classe ordinaire car elle n'empêche en rien la rigueur ou le respect du programme. Encore plus rassurant, elle ne demande pas de moyens supplémentaires et les meilleurs élèves en sont les premiers bénéficiaires. Un seul défaut toutefois, cette démarche pédagogique basée sur la médiation de la culture réclame au moins deux années pour porter ses fruits. C'est sans doute pourquoi nous lui préférons le cours de soutien qui répond mieux à l'urgence du moment.

Mais la réduction de l'échec scolaire n'adviendra que le jour où nous serons capables de faire des propositions nouvelles qui s'adressent à tous, sur la durée de la scolarité et non à une partie des élèves désignés comme étant les moins bons, pour quelques mois. ■

Le problème majeur des 15 % d'élèves qui résistent fermement devant les savoirs de base n'est pas le manque d'entraînement ou de sollicitation personnalisée.

Dialoguer

« Trouver les questions pertinentes, rebondir sur les réponses avec le souci de rester dans un cadre pédagogique et éducatif pertinent, être concentré sur la transmission et la réception de mon cours, dialoguer avec les élèves pénibles tout en réfléchissant à la sanction appropriée : il faut assurer simultanément toutes ces tâches ! »

Serge Da Silva, professeur de sciences physiques. Collège du Lannic, Camaret-sur-Mer (Finistère)

Diversifier

« J'identifie une seule difficulté propre au collège : les élèves étant plus jeunes, ils sont plus spontanés. Les collégiens expriment leurs sentiments, de manière parfois violente. Quand le cours ne fonctionne pas, ils le font savoir. J'essaie donc de diversifier de plus en plus ce que je leur propose afin que chacun y trouve son compte et puisse participer. »

Valérie Sipahimalani, professeur de SVT.

Entretien

« Rendre justice aux profs et aux élèves »

Réalisateur et scénariste, c'est avec le film Ressources humaines
récompensé aux Césars en 2001 que **Laurent Cantet** *s'est fait connaître du grand public.*
Il a obtenu la Palme d'or à Cannes pour Entre les murs *qui sort le 24 septembre.*
Cinéaste du corps social et de sa complexité, il nous fait part de son regard sur le métier enseignant.

© DR

L'US : ***François Begaudeau incarne son propre rôle à l'écran à travers le personnage de François Marin. Dans l'exercice de son métier, il n'hésite pas à se mettre en danger. Pour vous, ce professeur est un cas particulier ?***
Laurent Cantet : Quand je préparais le film, plusieurs professeurs du collège m'ont ouvert leur classe. Par ailleurs, mes parents sont enseignants, j'ai donc toujours eu des échos sur l'exercice du métier. Ce qui est flagrant quand on entre dans une classe et qu'on observe une heure de cours, c'est de constater combien un prof est obligé de réagir immédiatement, il doit déployer un véritable talent d'improvisation pour ne jamais laisser de blanc. Chacun réagit selon sa propre personnalité et François Begaudeau en est une bonne illustration. Son rapport au monde se retranscrit dans sa manière de faire cours et d'aborder les élèves. C'est ce qui fait aussi la richesse de l'enseignement.

L'US : ***Plusieurs scènes soulignent la solitude et l'isolement de l'enseignant.***
L. C : Je me suis nourri de nombreux témoignages de profs qui m'ont clairement exprimé la solitude dans laquelle ils étaient souvent malgré une équipe soudée. Soit on peut ne pas avoir envie d'afficher son échec, soit on refuse de ressasser collectivement des moments de difficultés. Même si on communique sur la pédagogie de manière assez systématique, on parle assez peu de soi quand on est prof. Comme je le soulignais précédemment, ce qu'on met en jeu, quand on enseigne, c'est son rapport au monde et c'est très difficile de le partager. C'est quelque chose que j'ai vite ressenti en écoutant les conversations de mes parents et lors des séances de travail avec les professeurs du film.

L'US : ***Le rapport au langage est un des sujets centraux de votre film.***
L. C : Toutes les sources de frictions sont liées à un problème de langage. Plusieurs situations de tensions entre le professeur et des élèves naissent d'une mauvaise interprétation de certaines phrases. C'était presque jubilatoire de filmer les échanges des adolescents entre eux mais leur langage limite leurs chances de contacts au monde.

L'US : ***Le professeur et les élèves donnent l'impression de dialoguer sur un pied d'égalité, dans un rapport très frontal et direct.***
L. C : C'est un peu le contrat que François Marin souhaiterait passer avec ses élèves mais il n'est pas dupe. En tant qu'adulte, on est tous conscients qu'on participe à un certain formatage et qu'au dernier moment l'autorité prend le dessus dans le rapport avec l'enfant. François Marin teste aussi les limites de l'utopie démocratique en classe et c'est l'autorité qui vient trancher.

L'US : ***D'autant plus que vous n'avez pas fait le choix d'un établissement en crise extrême.***
L. C : C'est vraiment un choix. Je ne voulais pas forcément aller en grande banlieue et montrer des situations de violence physique extrême. Je préférais filmer des scènes de tensions latentes et quotidiennes.

L'US : ***Vous allez à l'encontre de nombreux a priori sur le métier enseignant. Quels étaient vos préjugés sur le métier avant de commencer le film ?***
L. C : On parle souvent de l'éducation de manière globale mais rarement de ceux qui la mettent en œuvre. Mais même dans la tête du parent d'élève que je suis, il est difficile de différencier le prof du système global dans lequel il est acteur. J'ai justement voulu individualiser ce regard sur les enseignants en pensant qu'il n'y a pas d'exemplarité. La lourdeur de l'idéologie et de cette énorme machine qu'est l'école oblige à des généralisations qui nous éloignent du réel.

L'US : ***Votre film a bénéficié d'une large couverture médiatique grâce à la Palme d'or. Il est très attendu par le grand public et dans le monde enseignant. Comment appréhendez-vous sa sortie ?***
L. C : Le film a suscité de nombreuses déclarations avant même sa projection mais ceux qui l'ont vu depuis n'ont plus les mêmes réactions. La force du film est peut-être de résister à la récupération car il n'y a pas de manichéisme. Pour ce qui est de la confrontation entre le prof et la classe, je n'ai pas l'impression que le film valorise la classe. Au contraire, il montre que le mode de communication choisi par les élèves peut vite conduire à de l'incompréhension. Mais j'ai voulu rendre compte d'une observation qui m'a été faite par une prof du film : les relations les plus fortes sont celles avec les élèves les plus difficiles car il y a quelque chose à conquérir.

L'US : ***Quel accueil reçoit votre film à l'étranger ?***
L. C : J'ai présenté le film au festival de Munich et il a suscité de nombreuses réactions des journalistes et des spectateurs. Lors d'un débat après la projection, on m'a demandé si j'avais inventé la classe. En Allemagne, l'orientation précoce fait que les classes sont beaucoup moins mixtes qu'en France et les Allemands enviaient la diversité de cette classe qui est à l'image de notre société. Le film a déjà été acheté dans plusieurs pays. Cela prouve que nos débats sur l'école ne sont pas franco-français. Il soulève des questions qui semblent universelles comme celles de la transmission, de la citoyenneté et du rapport à la culture et à la langue. La querelle des Anciens et des Modernes n'est pas hexagonale.

L'US : ***À l'issue de l'aventure avec une classe, qu'est-ce qui a changé dans le regard que vous portiez sur le métier enseignant ?***
L. C : Être prof ou être élève, c'est être confronté à des situations en montagnes russes. C'est passer de moments de grands bonheurs à de profonds désespoirs comme le désarroi devant l'échec de certains élèves. Ce film est aussi parti d'une volonté de rendre justice aux profs et aux élèves sans les opposer. J'ai voulu sortir des images institutionnelles pour aller vers les individus sans logique d'exemplarité. J'espère que le film décrit une complexité qui permettra à chacun de s'y retrouver même, si je n'échapperai pas à certaines critiques.

Enjeux

Se parler, *se comprendre*

La maîtrise de la langue pour réussir

Les enseignants se sentiront sans doute très concernés par le film « entre les murs », qui montre un professeur de français dans sa classe. Dans le dossier de presse, Laurent Cantet présente les questions langagières comme centrales.

Filmer « les joutes verbales »

Laurent Cantet déclare avoir voulu montrer « des élèves attachants, qui ont du bagoût et de la tchatche ». Il dit avoir pris plaisir à filmer « les joutes verbales » entre les élèves et leur professeur, les présentant comme un stimulant « match de tennis ». Nul doute que nos collèges sont peuplés d'élèves attachants, c'est pour cela que nous avons choisi ce métier. Cela posé, on a l'impression que ce match n'aboutit pas vraiment. Face aux difficultés, on doit s'interroger sur le fait de renoncer à traiter une partie du programme sous prétexte que « les Lumières, c'est un peu dur en Quatrième », d'exposer la vie privée de ses élèves, voire commettre d'inacceptables écarts de langage.

Sous prétexte de ne pas « asséner le savoir », on peut finir par eclipser les problématiques qui permettraient aux élèves d'entrer dans les apprentissages. Est-il pertinent de réactiver l'opposition entre le « cours magistral frontal » et le « cours dialogué » où l'on amènerait les élèves au savoir « par la bande » ? Plusieurs travaux de recherche ont pourtant démontré que nos cours s'élaborent selon des modalités bien plus complexes. Quand sortira-t-on enfin de cette approche binaire, si peu conforme à la réalité de notre métier ?

Engager une réflexion sur les mécanismes de la langue

Les élèves, avec leurs questionnements et leurs spécificités langagières, représentent une mine pédagogique pour engager une réflexion de fond sur les mécanismes de la langue, sur l'oral et l'écrit, sur les interactions langagières, sur la pluralité des usages, sur la question de la norme et des variations langagières. Cette norme existe-t-elle ? Qui la fixe ? Les dictionnaires ? Les grammairiens ? L'école ? La rue ? Les académiciens ? Comment cette norme évolue-t-elle ? Ce que l'on considère comme étant LA norme n'est-il pas souvent MA norme ? Bien sûr, les questions langagières sont au cœur de rapports de forces. Mais lesquels ? Et pourquoi ? L'école d'aujourd'hui n'a-t-elle pas pour tâche de traiter avec les élèves ces questions qui les taraudent ? Aborder ces problématiques complexes, c'est ouvrir la voie à un apprentissage de haut niveau à la portée de tous. C'est transformer la massification scolaire en véritable démocratisation. Contrairement à certaines idées reçues, c'est quand l'école fait preuve d'ambition et passe par une réflexion globale sur les mécanismes de la langue dans toutes leurs dimensions, culturelles, psychologiques, sociales, que l'apprentissage de notions plus ciblées se trouve facilité pour des élèves ayant saisi le sens et la finalité de ce qu'ils apprennent.

Au-delà de ce film, c'est toujours la même question de fond qui revient : quelle école pour quelle société ? Comment penser des pratiques et des programmes qui dispenseraient à tous les élèves des savoirs exigeants et en phase avec la société du XXIe siècle ? Le projet de culture commune défendu par le SNES et la FSU formule de nombreuses propositions en ce sens. De nombreux collègues, mais aussi des parents, se déclarent prêts à engager un débat sur le sujet. ■

© AFP/Jean Ayissi

La norme langagière existe-t-elle ? Qui la fixe ? Les dictionnaires ? Les grammairiens ? L'école ?

Tout est dans le détail

L'école est un lieu où le « détail » est important parce qu'il est inhérent à l'acquisition des savoirs. En sciences, le détail est fondamental, il n'y a pas de sciences sans « détail », il n'y a pas de mathématiques sans « détail », c'est-à-dire sans des significations construites dans la différenciation avec des éléments fins, « petits ». Et la langue, parce qu'elle est faite de petits détails (comme les accents, une lettre qui change le sens…), qui sont fondamentaux, est à même d'habituer à la valeur des choses jugées sans importance parce que justement « petites ». Mais sans doute faut-il qu'une telle approche soit explicite, que l'orthographe, les accents, la ponctuation soient aussi valorisés que la langue comme instrument de la communication sociale et d'expression. Les élèves les plus en difficulté, ceux qui sont potentiellement décrocheurs parce qu'ils ont commencé à décrocher (ou « être décrochés » ?) de l'intérieur, sont ceux qui cumulent les différentes sortes d'erreur que nous venons d'évoquer : ils se trompent de tâche, car, simultanément peut-être, ils se trompent d'usage du langage écrit, se réfèrent à des usages oraux quotidiens, ne prêtent pas attention pour comprendre le sens à des éléments « fins » de la langue (virgule, point d'interrogation) :

La nuit, qui couve les œufs ?
Oui, c'est la nuit qui couve les œufs.
Où se passe l'histoire ? *L'été* (méconnaissance du pronom « où » ?)
Quand les cigognes sont-elles de retour chez nous ?
Les mâles arrivent les premiers.
Quand les femelles commencent-elles à pondre ?
Un œuf tous les deux jours.
Combien les couvées comptent-elles d'œufs ?
Deux (le nombre deux n'apparaît pas dans le texte, mais quatre ou six).

• Extrait de l'intervention d'Elisabeth Bautier, Équipe Escol, Université Paris VIII, au colloque *Maîtrise de la langue* organisé par le SNES en 2002. Actes parus dans le supplément au numéro 591 de *L'US* du 13 septembre 2003.

Des chiffres…

178 070

Nombre d'enseignants en poste en collège à la rentrée 2007

DEPP : note 08-22.

46 %

des participants au mouvement intra 2008, soit 15 952 professeurs, ont été affectés en collège.

Source : secteur emploi du SNES.

– de 35 ans

Une femme, professeur titulaire certifiée, de moins de 35 ans : c'est le profil-type de l'enseignant muté en collège à l'issue du mouvement intra 2008.

Source : secteur emploi du SNES.

Terrain

Travailler en équipe : une nécessité

La multiplicité des sources de difficultés au collège rend d'autant plus nécessaire le travail en équipe.
Les différents métiers qui se côtoient au sein du collège apportent des regards différents sur les élèves et permettent à ces derniers d'avoir des interlocuteurs variés avec lesquels ils n'entretiennent pas les mêmes relations. Enseignants de disciplines et documentalistes, CPE et personnels de vie scolaire, CO-Psy, AS et personnels de santé permettent d'appréhender les élèves selon des approches complémentaires.

© Haut et cour

Le travail de concertation n'est pas reconnu par l'institution

Mettre les compétences de chacun en commun

L'enjeu est de mettre les compétences de chacun en commun afin de mieux répondre aux difficultés propres à chacun des élèves. C'est tout l'objet de l'équipe pluriprofessionnelle de suivi que revendique le SNES pour les élèves rencontrant des problèmes personnels ou se signalant par des comportements difficiles, absentéistes ou décrocheurs. Mais l'institution ne donne guère les moyens à tous ces personnels de se concerter. Elle tend plutôt à concentrer certaines missions sur les enseignants, qui devraient polyvalents, comme l'illustrent les entretiens d'orientation en Troisième à la charge des professeurs principaux qui devraient ainsi se substituer aux CO-Psy sans en avoir ni la formation ni les compétences *(voir encadré)*. En outre, la dégradation des conditions d'exercice, avec la multiplication des compléments de service et des heures supplémentaires, rend le travail en équipe encore plus difficile.

Rompre l'isolement et trouver des réponses collectives

Les enseignants ont d'ailleurs déjà fort à faire pour permettre à tous les élèves d'entrer dans les apprentissages, et rendre vivante ce qui peut parfois être ressenti par les élèves comme « l'inquiétante étrangeté » de la culture scolaire. Si l'enseignement reste fondamentalement un exercice solitaire dans le face-à-face avec les élèves et la classe, si la liberté pédagogique des enseignants, qui sont avant tout des concepteurs de leur métier, ne saurait être rognée, il y a toute une dimension collective qui doit être mieux prise en compte. On n'arrête pas d'échanger sur nos élèves, parce qu'on sent que c'est une nécessité, mais de façon souvent informelle dans la salle des profs, autour de la machine à café, ailleurs aussi. Là encore, alors qu'il devrait être clairement inscrit comme un outil indispensable à l'accomplissement de nos missions, le travail de concertation n'est pas reconnu par l'institution. Or, la construction collective des pratiques appelle des échanges continus aussi bien entre les disciplines que dans sa discipline. Cela permet de rompre l'isolement et de trouver des réponses collectives.
Le séparatisme social et territorial, que l'assouplissement de la carte scolaire accentue encore, tend à concentrer les difficultés dans certains établissements et à les rendre plus aiguës. Si aucun établissement n'est aujourd'hui épargné, les phénomènes de violence touchent principalement les collèges qui recrutent dans les milieux les plus défavorisés. C'est dans ces collèges aussi que la rotation des personnels est la plus importante et que sont nommés le plus souvent les jeunes collègues. La nécessité de se mettre d'accord sur des exigences communes et de mutualiser les pratiques pédagogiques et éducatives en est d'autant plus impérieuse. ■

Le CPE, un acteur au cœur du travail en équipe

L'entrée au collège est un moment important dans la vie d'un pré adolescent qui vient de quitter le premier degré ; accueillir avec le concours des personnels de surveillance, les élèves dans les multiples temps du hors la classe est un des objectifs du CPE. Permettre l'appropriation des règles de vie collectives, des codes sociaux, l'apprentissage des bases de la citoyenneté mais aussi nouer des liens avec les familles pour une meilleure compréhension du milieu scolaire sont autant d'activités que les CPE réalisent dans un lien construit avec les professeurs mais aussi avec les infirmières les assistantes sociales. Ce partenariat est un élément important de la prévention de l'échec scolaire voire de la déscolarisation. Le temps que seul le CPE est en mesure accorder à des élèves confrontés aux difficultés de l'adolescence est un plus incontestable dont les enseignants pourront bénéficier. Des temps de concertation « officialisés » devraient être facilités dans les établissements. Alors qu'ils y sont affectés en déficit notoire, la présence de plusieurs CPE en collège pourrait faciliter cela et pose la question des recrutements devenus très insuffisants... Car le travail en équipe est inhérent à une école qui veut la réussite de tous les élèves.

Le CO-Psy, l'apport d'un psychologue

Pendant l'adolescence, les remaniements de la personnalité, la transformation des rapports avec les autres compliquent la vie scolaire et les apprentissages. Mais bizarrement, la pensée dominante sur l'orientation n'est faite que de rationalité, de gestion de carrière, de stratégie. Or, au collège, les centres d'intérêts ne sont pas encore stabilisés, beaucoup d'élèves se cherchent, doutent d'eux-mêmes, rencontrent des passages à vide où ils ont une image d'eux-mêmes très dévalorisée, n'ont pas très envie de se projeter dans un avenir qui leur semble peu attractif ou déjà écrit. Comment travailler l'élaboration d'un projet d'avenir dans ces conditions ? Parce qu'il est psychologue, le CO-Psy s'efforce, bien en amont des choix, d'aider les élèves à construire un rapport positif aux savoirs, à surmonter leurs difficultés scolaires, personnelles ou relationnelles. En complémentarité avec les membres de l'équipe de suivi, le CO-Psy peut aider l'élève à faire le point, à préciser ses attentes et ses demandes d'aide, et contribuer à créer un cadre rassurant et stimulant autour de chacun. Le parti pris de confier tous ces rôles aux professeurs constituerait une perte sèche dans la compréhension collective des difficultés des élèves.

Bibliographie...

- *Serge Boimare*, Ces enfants empêchés de penser, *Éditions Dunod, septembre 2008, L'enfant et la peur d'apprendre, Éditions Dunod, 1999.*
- *Stéphane Bonnery*, Comprendre l'échec scolaire, Élèves en difficulté et dispositifs pédagogiques, *éditions La Dispute, 2007.*
- *L'autorité*, Cahiers Pédagogiques *n° 426, septembre-octobre 2004.*
- *Yves Careil :* L'expérience des collégiens : ségrégations, médiations, tensions. *Éditions « le sens social », presses universitaires de Rennes.*
- *Pierre Merle :* Les notes, secrets de fabrication, *P.U.F. éducation et société.*
- *GFEN, revue* Dialogue *(numéro spécial n° 129/130) :* L'aide, comment faire... pour qu'ils s'en passent ? *Actes des rencontres nationales de Saint-Denis des 4 et 5 avril 2008 sur l'accompagnement.*

Perspectives

Le défi de la démocratisation du collège

Comment faire entrer tous les collégiens dans les apprentissages ? Comment éviter les malentendus cognitifs et lever les implicites, notamment pour les élèves les plus éloignés de la culture scolaire ? Comment les amener à s'approprier des règles de vie commune et à se construire comme des citoyens responsables ? Comment assurer plus de mixité scolaire et sociale afin d'en finir avec les ghettos scolaires ?

Les propositions du SNES rappelées ci-dessous visent à offrir des perspectives pour répondre à toutes ces questions, en donnant aux personnels les moyens de relever le défi de la nécessaire démocratisation du collège.

Donner du temps aux élèves...

• Des horaires par discipline suffisants afin de mettre les contenus d'une culture commune à la portée de tous.
• Une baisse sensible des effectifs dans les classes (24 au maximum, 20 en ZEP) afin de permettre aux enseignants de consacrer plus de temps à chacun.
• Une baisse du nombre d'élèves à prendre en charge par les autres personnels afin d'assurer un meilleur suivi.

Pour acquérir une culture commune et se préparer à une qualification

• Des programmes et contenus d'enseignements mieux articulés entre eux pour permettre aux élèves de s'approprier un savoir cohérent.
• Ce savoir ne saurait se limiter à quelques compétences de base car il s'agit de préparer tous les élèves à la poursuite d'études au lycée, il doit intégrer une formation systématique à l'information documentaire ancrée dans une ou plusieurs disciplines.

Des collèges assurant une mixité sociale...

• Rétablissement d'une carte scolaire, mais rénovée sur de nouvelles règles de sectorisation.
• Relance de l'éducation prioritaire dans les quartiers privés de mixité sociale.

Qui ont les moyens de la différenciation pédagogique et de la prise en charge de la difficulté scolaire

• Nombreux travaux en (petits) groupes pour permettre aux enseignants d'accorder une plus grande attention à chacun et de diversifier leurs pratiques pédagogiques.
• Des dispositifs d'aide dans le cadre du temps scolaire et dans le service des enseignants pour remédier aux difficultés ponctuelles ou plus durables des élèves, en fonction de leurs besoins : ces dispositifs ne sauraient être mis en place au détriment des horaires d'enseignement.

Avec des personnels qualifiés...

• Mieux formés pour réguler les classes, mobiliser davantage les élèves sur les apprentissages et mieux cerner les sources de difficulté.
• Disposant de ressources pédagogiques plus étendues.

Comment faire avec les élèves qui ont accumulé les situations d'échec ?

Tant que les conditions de la diversification pédagogique ne sont pas réunies, des mesures d'urgence doivent être envisagées pour les élèves âgés en échec scolaire : classes spécifiques, portées par des équipes volontaires sans en rabattre sur les exigences communes, parcours mieux construits en LP pour ceux qui manifestent un intérêt pour un projet professionnel. Dans ce cadre transitoire, la classe de Troisième à module de découverte professionnelle de 6 heures, implantée en LP, qui vise l'accès à une première qualification de niveau V, constitue une réponse possible. Le ministère doit respecter la définition du public visé par cette classe (« élèves en difficulté repérés en voie de décrochage scolaire à la fin du cycle central ») et faire un bilan rigoureux de sa mise en place.

• Bénéficiant d'un meilleur accès aux acquis de la recherche.

... qui travaillent en équipes

• Grâce à un temps de concertation inclus dans leur service.
• Pour permettre de s'appuyer sur les éclairages spécifiques de chacun (enseignants, CPE, CO-Psy, assistantes sociales, infirmières...).
• Pour assurer un suivi en équipe pluriprofessionnelle des élèves les plus en difficulté.
• Pour prévenir la violence, les incivilités, l'absentéisme.
• Pour permettre une prise en charge globale des difficultés éducatives.
• Pour mettre en place divers projets pédagogiques pluridisciplinaires.

Toutes ces propositions font « système » et supposent des recrutements à la hauteur de nos ambitions pour l'École. Certaines méritent encore d'être approfondies par des débats avec la profession. Par exemple, que faut-il entendre par « des horaires suffisants par discipline » ou encore « des programmes et contenus d'enseignement mieux articulés entre eux » ? ■

Comment mieux associer les parents ?

Entre équipes éducatives et familles, les relations sont complexes, parfois difficiles.
Si certains parents semblent trop présents et font ingérence dans ce qui relève des seuls choix des enseignants, c'est souvent le reproche inverse que l'on entend : parents absents aux réunions, désintérêt apparent pour l'école...
Or, on sait que les élèves pour qui le travail scolaire ne fait pas sens sont souvent issus de familles en difficulté, qui se sentent « tenues à l'écart » dans tous les domaines, qui ont parfois accumulé des rancœurs à l'égard de l'école, tout en conservant de fortes attentes. Comment instaurer le dialogue avec ces familles et les associer au fonctionnement du collège ?
Le système éducatif gagnerait indéniablement à être plus clair, plus accueillant et plus transparent pour les parents, ce qui implique de construire des outils, des démarches pour dialoguer, capables de mieux leur faire comprendre les exigences et les comportements attendus.
Les difficultés que rencontrent certains parents avec la scolarité et avec leurs enfants, devraient pouvoir être écoutées et donner lieu à conseils et stratégies harmonisés. Les expériences menées ici ou là d'école des parents ou d'aide à la parentalité méritent d'être regardées et peut-être étendues.

- *François de Singly*, Les adonaissants, *Éditions Armand-Colin, Paris, 2006 et Poche, Paris, 2007.*
- *Bernard Lahire*, La culture des individus, *Éditions La Découverte, 2004.*
- *Mathias Millet et Daniel Thin*, Ruptures scolaires, L'école à l'épreuve de la question sociale, *2005.*
- Pour une culture commune de la maternelle à l'Université, *coordonné par Hélène Romian, Institut de la FSU, Éditions Hachette, 2001.*
- Aventure commune et savoirs partagés, *coordonné par Denis Paget, Institut de recherche de la FSU, Éditions Syllepse, 2006.*
- *Denis Paget*, Petite histoire des collèges et des lycées, *Institut de Recherche de la FSU/Éditions du Temps, mars 2008.*

VIOLENCE SCOLAIRE. Xavier Darcos a énoncé les grands principes d'un « code des règles de vie scolaire » qui devrait entrer en application en 2009.

Darcos, médaille d'or du copier/coller

Réponse pertinente à la violence scolaire ou énième épisode d'un plan d'occupation du terrain médiatique ? Il voudrait ainsi *« une commission disciplinaire qui permette à tous les représentants de la communauté éducative de réagir beaucoup plus vite qu'un conseil de discipline formel »*. C'est en effet un outil indispensable. À tel point, d'ailleurs, que les circulaires de mars 1997 et de juillet 2000 sur les procédures disciplinaires avaient déjà instauré des commissions de vie scolaire qui fonctionnent dans la plupart des établissements. Et leur vocation est justement de faire en sorte *« qu'un élève qui se marginalise ne soit pas exclu mais qu'il soit ramené aux règles de la vie en collectivité »*, autre principe présenté comme inédit par le ministre. Parmi les dispositifs alternatifs à l'exclusion, la circulaire de 2000 avait en outre prévu des mesures de réparation. Xavier Darcos n'invente donc rien de nouveau avec ses « travaux d'intérêt collectif ». Mais, hier comme aujourd'hui, cette mesure qui doit toujours avoir une vertu éducative pose nécessairement les questions de l'encadrement des élèves, de leur sécurité et de la responsabilité des personnels en cas d'accident.
Enfin, la *« recherche systématique de la responsabilité civile lorsque des dégradations sont commises »* est un principe de droit civil depuis deux siècles, qui est toutefois difficile à appliquer sur le terrain.
Le troisième principe est *« de faire en sorte que l'exclusion soit abandonnée »*, sans que soit précisé s'il s'agit des exclusions temporaires ou définitives. S'il est souhaitable de ne pas recourir systématiquement aux exclusions temporaires, qui peuvent engendrer des effets pervers et renforcer la déscolarisation de certains élèves, certains actes de violence envers des élèves ou des personnels justifient un éloignement temporaire. Et la convocation du conseil de discipline, en dernier recours, doit selon nous rester possible ainsi que l'exclusion définitive dans les cas les plus graves, avec inscription immédiate dans un autre établissement.
On peut douter que ces annonces du ministre, qui feint d'ignorer ce qui se pratique déjà dans les établissements, permettront d'enseigner *« dans un cadre serein »*. Ce qui est certain, c'est que les suppressions massives de postes d'enseignants et de personnels de vie scolaire ont conduit inexorablement à dégrader la situation dans les établissements, ce que le budget 2009 ne peut que contribuer à amplifier.
On comprend mieux pourquoi il n'y a eu de concertation à ce sujet, ni avec les personnels, ni avec les parents d'élèves. Aucun document écrit n'est disponible. Simple effet d'annonce. ■

Bruno Mer, Olivier Lelarge

© Clément Martin

PREMIÈRE JOURNÉE DE REFUS DE L'ÉCHEC SCOLAIRE

Le baromètre réalisé en 2008 pour l'AFEV (association de la fondation étudiante pour la ville) fait émerger un certain nombre de constats sur la manière dont écoliers et collégiens des quartiers populaires vivent l'école au quotidien. L'étude porte sur un panel des 700 élèves suivis par l'association. L'objectif est d'*« aider à mettre en lumière les difficultés vécues par les enfants dans leurs rapports à l'école »*. Le baromètre apporte ainsi des données sur le mode de vie des enfants (le petit déjeuner, l'heure de coucher), sur leur motivation ou leur sentiment de peur face à l'école ; il aborde aussi les activités extrascolaires, l'accès à la culture et la fréquence des activités de lecture pour soi.
Un exemple : *« Près de 30 % des élèves interrogés "ne lèvent jamais ou pas très souvent le doigt en classe". Parmi eux, 56 % expliquent cette absence de participation par la peur de se tromper ou la méconnaissance des réponses. »*

Bruno Mer

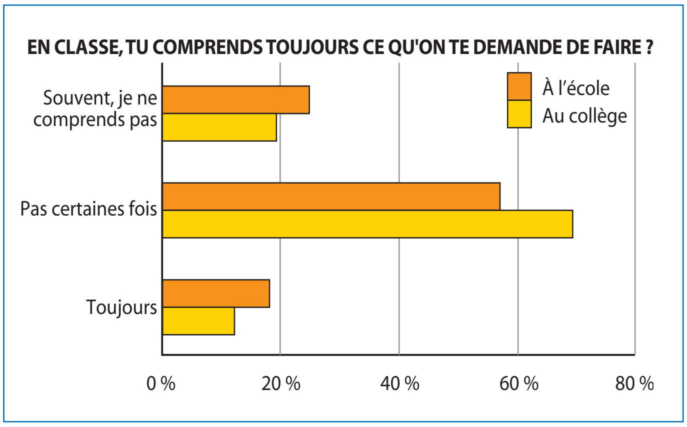

EVALUATION EN CCF

L'indigestion

La généralisation de l'évaluation en CCF[1] s'affirme avec l'entrée en vigueur en septembre 2008 du nouveau référentiel du BTS Assistant de Manager, suivi en 2009 par le BTS Assistant de Gestion PME-PMI. Suivant la voie tracée par le BTS Commerce International, tous les nouveaux référentiels présentés récemment en Commission professionnelle consultative (CPC) comprennent au minimum cinq situations d'évaluation. Le SNES s'est toujours élevé contre la montée en puissance de ce dispositif d'évaluation en votant contre les règlements d'examen en CPC et en tentant de renégocier le contenu des épreuves au sein des groupes de travail. Face à la passivité des autres syndicats de salariés et du patronat, le SNES s'est retrouvé la seule organisation à défendre les conditions de travail des enseignants, dégradées par cette nouvelle charge de travail.

Afin de limiter les dérives constatées après deux années de pratique du CCF dans les STS commerciales, le SNES demande :

- une limitation du nombre de situations d'évaluation à quatre dans chaque BTS rénové (afin que l'enseignement délivré ne s'apparente pas à un exercice de formatage plaçant l'étudiant en situation d'évaluation permanente) ;
- l'usage du CCF uniquement lorsque l'évaluation repose sur des compétences et attitudes, dont le contexte d'appropriation est l'univers professionnel (stage, mission, projet...) ;
- le maintien de l'évaluation sous une forme ponctuelle de l'ensemble des enseignements généraux, et notamment du management ;
- la reconnaissance officielle et matérielle de la surcharge de travail occasionnée par cette forme d'évaluation ;
- un bilan approfondi de la mise en place du CCF en STS, bilan basé sur une enquête qui serait réalisée auprès des étudiants, des enseignants, des professionnels concernés par cette révolution des méthodes d'évaluation. Les rénovations à venir ne sauraient s'appuyer *a priori* sur le bien fondé des CCF.

Vous trouverez l'ensemble du dossier sur le site www.snes.edu ■

Sylvie Obrero

(1) Contrôle en cours de formation.

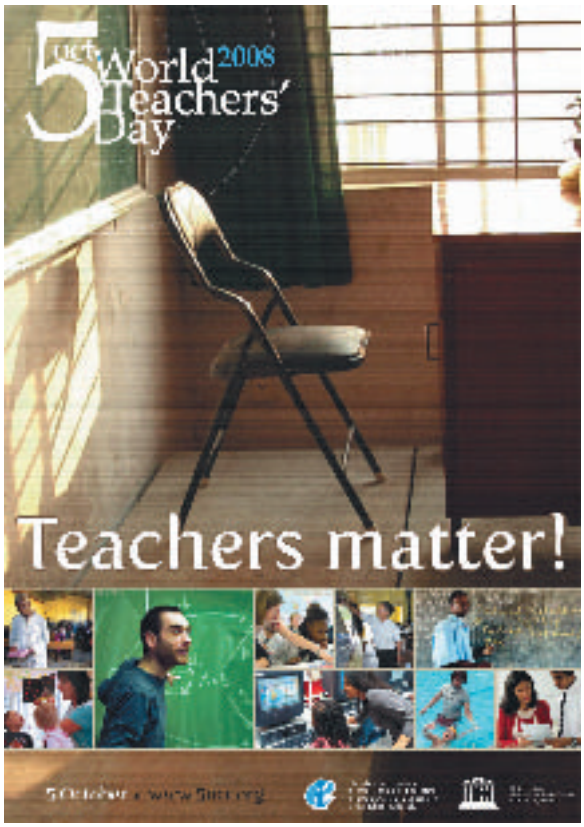

5 OCTOBRE : JOURNÉE MONDIALE DES ENSEIGNANTS

Dans le cadre de la journée mondiale des enseignants, l'IE (Internationale de l'Éducation) et ses syndicats affiliés feront campagne sur le thème de la formation professionnelle (à la fois initiale et continue) des personnels d'enseignement et d'éducation. Un sujet d'actualité en France avec le projet de « masterisation » de la formation des maîtres. Pour plus d'info, **www.5oct.org**

CPGE. Les difficultés de l'Université française ne doivent pas servir de prétexte au dénigrement des classes préparatoires.

Des classes préparatoires égalitaires

Les taux d'échec en premier cycle universitaire ou les piètres classements internationaux sont parfois exacerbés pour justifier des remèdes miracles : augmenter les frais de scolarité, accroître l'autonomie dans les financements et la gestion des universités. Mais ce qui retient notre attention, c'est une certaine focalisation sur les classes préparatoires, dont certains demandent la fin, prétendant ainsi sauver notre enseignement supérieur. Il est inquiétant de voir des syndicats universitaires appuyer cette position, alors qu'ils rejettent fortement les autres mesures préconisées. Dans le même temps, avec des effectifs en prépas qui augmentent à chaque rentrée et des débouchés professionnels valorisants, les prépas conservent la confiance des élèves et de la société. Il est donc important que le SNES rappelle le rôle des formations supérieures des lycées, CPGE, DCG comme BTS, qui contribuent à l'objectif de diplômer un nombre plus important de jeunes. Avec un taux de boursier proche de 20 %, contre 30 % pour l'ensemble du supérieur, les prépas ont des progrès à faire. Le recrutement des élèves en CPGE souffre de l'écrémage social qui opère tout au long de la scolarité, on peut cependant tenter d'y remédier lors de l'accès en CPGE. La procédure nationale informatisée a déjà permis une plus grande transparence, mettant fin aux dispositifs occultes qui profitaient aux initiés. Elle devrait être mieux utilisée pour consolider les prépas de proximité qui sont les principaux atouts pour la diversité sociale que le SNES préconise, pour des classes préparatoires plus égalitaires. ■

© Daniel Maunoury

Jean-Hervé Cohen,
prepas@snes.edu

Le SNES met à la disposition des syndiqués enseignant en CPGE une liste de diffusion qui permet l'échange rapide d'informations. Pour s'inscrire, il suffit d'envoyer un courriel au secteur prépa avec le nom et le numéro d'adhérent.

CLAUDE LÉVI-STRAUSS, académicien français fait, de son vivant – c'est rare mais s'explique par cette « curieuse », le mot est de lui, longévité – son entrée dans la Pléiade. Antoine Gallimard lui avait demandé, en 2004, de choisir les œuvres qu'il voulait voir publier. Comme il l'a déclaré à son préfacier et à un des responsables de cette édition, Vincent Debaene[1], il a lui-même établi ce qu'il considérait comme « le plan idéal » d'un tel volume.

Comment peut-on être ethnologue ?

L'ethnologie est à la mode. En ces temps de commémorations diverses, de journées compassionnelles sur les crimes des esclavagistes et des colonialismes, les bons sentiments sont de mise. Les excuses pleuvent sans toutefois mettre en cause le système qui les a suscités, sans analyse des structures. Cette « politique compassionnelle », ce « moralisme » mis à l'ordre du jour par George W. Bush et reprise par beaucoup des gouvernants de notre monde, s'oppose à la méthode ethnographique, celle de Mauss, de Leiris et de Lévi-Strauss. Ils ne s'y reconnaîtraient pas.

Revenir au penseur

Cet environnement fait d'expiations explique l'intérêt pour des populations, des cultures autres qu'industrielles, capitalistes. Dans le même temps, la prise de conscience positive de la nécessité de lutter pour l'équilibre écologique en mettant en cause les « dégâts du progrès » – une production et une accumulation sans frein touchant tous les domaines – se traduit aussi par un renouveau d'intérêt pour les peuples « sans histoire », pour citer Hegel, des peuples dont la culture se transmet oralement.

Dans ces années 1950, les recherches en linguistique se trouvent emmêlées avec celles de l'ethnographie, riches de dialogue entre les sciences sociales, pour une « transversalité » évidente. L'analyse des « structures » en découlera.

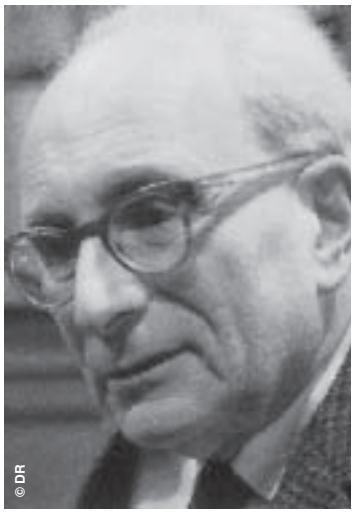
© DR

Les théories de la « décroissance » et d'un sentiment anti-progrès – alimenté, ajouterait Walter Benjamin, par « l'idéologie du progrès » très souvent confondue pour le malheur de ce concept avec le progrès –, puisent ici une partie de leur fondement.

L'atmosphère – les Anglo-Saxons diraient le « feeling » – des œuvres réunies par Lévi-Strauss peut entrouvrir la porte à de telles théorisations, éloignées pourtant de la pensée du scientifique. Elle baigne dans le pessimisme. La fin de l'Humanité qu'il prédit fait partie de cette dimension tragique du monde, réminiscence d'un romantisme profond qui se retrouve dans tous les grands ouvrages de science-fiction de cette époque, celle des années 1950. En même temps, devenir ethnographe est aussi une sorte d'expiation, la reconnaissance d'une faute de la civilisation occidentale. Dans *Histoire de Lynx*, écrit au moment du cinq centième anniversaire de la conquête de l'Amérique, il démontre que la pensée occidentale est incapable de penser l'altérité, de penser l'Autre, de reconnaître d'autres cultures, d'autres mythes. Alors que les « Indiens » devant lesquels se trouvèrent Cortès et ses Conquistadores ont inclus la place du Blanc dans leur mythologie. Une sorte de supériorité de ces civilisations marquant leur perte.

Une redécouverte périodique

Les médias le redécouvrent avec cette édition. La plupart des articles ont plutôt insisté sur son style baignant dans la rhétorique, dans le XIXe siècle, le sacrant d'un coup d'un seul « grand littérateur » en oubliant purement et simplement le penseur, le scientifique. Sans voir que son style « classique » est solidaire d'une pensée et d'une méthode profondément modernes. Ironiquement – du moins on peut le supposer – il en a joué. Le choix des œuvres qui composent le volume n'est pas innocent. Mais qui lit encore Lévi-Strauss ? Une lecture difficile quelques fois épuisante demandant un profond effort au lecteur continuellement sollicité, faute de quoi il perd le fil.

Le dernier texte – dans l'ordre chronologique respecté ou quasiment –, *Regarder, Écouter, Lire,* porte sur l'Art occidental. À y regarder de plus près, il utilise concepts et méthode de son ethnographie. Une distance par rapport au sujet et à l'objet. Une réflexion sur les sociétés. Texte étrange, dérangeant, un peu dans la lignée de Breton se livrant à ces tête-à-queue, ces rapprochements *a priori* sans lien pour essayer d'en trouver un[2]. À la différence de ce dernier dont il revendique l'influence, Lévi-Strauss use de la méthode scientifique pour justifier ces rapprochements. Là où Breton se veut irrationnel, poète, acceptant les mythes, Lévi-Strauss se veut rationnel, démonstratif, scientifique dans son développement. Il dira « les mythes qui se pensent en moi » pour se laisser investir par la logique de la « pensée sauvage ». Il partage cependant avec les surréalistes une conception de l'esprit qui passe par la pratique expérimentale, de la perte de soi dans une multitude d'expériences, ainsi de la promenade... dans le but de se perdre. La dissolution du sujet est nécessaire pour analyser les structures, les modes d'existence, les lois non formulées. Ces « structures »[3] ne sont pas figées, elles permettent au contraire les évolutions, les transformations. Il parlera de « signifiant flottant », allant de ce fait au-delà de la pensée de Marcel Mauss qui avait ouvert la voie de cette discipline, l'ethnologie[4]. À partir de ces systèmes ouverts, en linguistique comme en ethnologie, il se formera une école sociologique – on aime beaucoup classer en France –, le « structuralisme ». Se retrouveront des auteurs différents avec des méthodes spécifiques mais qui, tous, partent de cette « dissolution du sujet », un terme mal compris que Lévi-Strauss réutilise dans *La pensée sauvage*, repris de la fin de *L'Homme nu*. Il écrit : *« le but dernier des sciences humaines n'est pas de constituer l'homme, mais de*

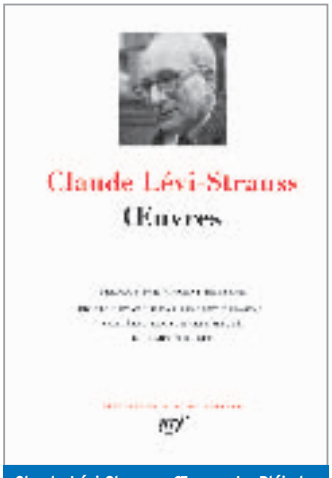

Claude Lévi-Strauss, *Œuvres*, La Pléiade, Gallimard, 2 065 p., édition établie par V. Debaene, F. Keck, M. Mauzé et M. Rueff, 71 €.

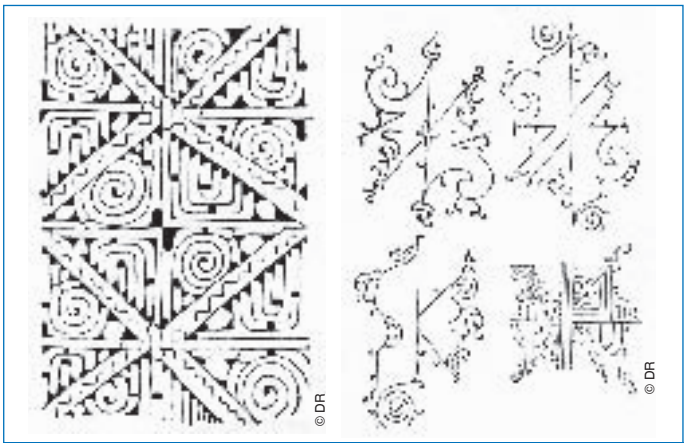
© DR

Motifs de peintures corporelles.

RENCONTRE AVEC LE PRÉFACIER « BRICOLEUR »

« Bricoleur », c'est le terme qu'emploie Lévi-Strauss pour qualifier sa manière de construire un recueil. Celui-là, il l'a aussi « bricolé », mais pas seul. Vincent Debaene l'a aussi fait de son côté en consultant les *Carnets* et en écrivant la Préface, ainsi que la notice et les notes de *Tristes tropiques*.
Professeur de littérature au département français de l'université Columbia de New York, il enseigne la littérature française et « occidentale » (« de Homère à Virginia Woolf », comme on le fait là-bas dans les cours sur le « canon ») et il anime un séminaire à partir de ses recherches sur les rapports entre littérature et anthropologie. Sous le titre *L'Adieu au voyage*, sa thèse paraîtra au printemps 2009 dans la collection Bibliothèque des Sciences Humaines, chez Gallimard, évidemment.
Un frère jumeau scientifique et un père prof de maths l'avaient sans doute prédestiné à cette rencontre entre science et littérature, rencontre personnifiée par Lévi-Strauss. Sans pour autant vouloir appliquer une seule grille de lecture, il privilégie une approche qui mêle théorie et histoire, en se souvenant que la connaissance de l'homme, de l'être humain, est pendant très longtemps passée par la littérature. Par ses objets (les mythes et l'imaginaire des sociétés) comme par son contenu, la réflexion de Lévi-Strauss lui permet d'envisager l'art selon ce double statut à la fois objet de savoir et objet esthétique.
Il voit dans l'intérêt que suscite à nouveau l'œuvre de Lévi-Strauss un effet positif de la retombée de la critique anti-structuraliste qui avait triomphé ces dernières années. La nouvelle génération a un rapport plus serein et plus décomplexé à Lévi-Strauss ; elle aime son ambition théorique tout en prenant chez lui ce qui l'intéresse, ce dont elle a besoin. Une sorte de boîte à outils.

© DR

le dissoudre » (in « *La pensée sauvage* »), mais sans qu'il soit question du « sujet chercheur ». En surface au moins, se retrouvent la mort de l'homme de Foucault, la mort de l'auteur de Barthes... Il signifie que l'hypothèse d'un sujet conscient ou inconscient n'est pas nécessaire pour mettre à nu les lois de fonctionnement d'une société, d'un texte... Cette doctrine ne constitue pas une école de pensée. Lévi-Strauss n'a pas vraiment de descendance. Il reste une manière de poser les questions trouvant son prolongement dans la discipline ethnologique. Il a dialogué avec beaucoup, Sartre, Merleau-Ponty... et a inspiré des auteurs très au-delà de sa discipline : Barthes, Deleuze, Lacan... Chez lui, prédomine le refus du rapport au monde fondé sur le « je », explication de sa haine des explorateurs, de ceux qui veulent s'approprier autrui, leur territoire, leur culture. Une haine qui ne peut être que moderne.

Discours de la méthode

La pensée sauvage, repris dans ce volume, est un ouvrage de méthode, réponse à la critique de Sartre[5] à propos de ses affirmations hâtives et non argumentées sur les différences entre sociétés primitives et historiques qui ne visaient pas explicitement Lévi-Strauss. La *Critique de la raison dialectique* se voulait surtout une réponse à Merleau-Ponty contestant la prise de position politique de Sartre en faveur de l'URSS.
Le travail des « présentateurs » est ici essentiel – Vincent Debaene mais aussi Frédéric Keck, Marie Mauzé et Martin Rueff – de rappel du contexte, des citations de Sartre pour appréhender la polémique et apprécier le débat tout en pouvant prendre position. La thèse sartrienne souffre de n'être pas totalement logique. Le plus marxiste des deux n'est pas forcément celui qu'on croit.
Marx est, à l'évidence, la figure tutélaire de tous les théoriciens de cette époque. De même que Freud. Plus paradoxalement, il se réclame de Rousseau et même de Engels, de *La dialectique de la nature* qu'il utilise comme point de départ de ses propres recherches. Il prendra chez eux l'idée que le regard sur le monde doit se détacher du sens commun pour refuser la tyrannie de l'ego. Il retient une leçon fondamentale de Marx, « la nature du vrai transparaît déjà dans le soin qu'il met à se dérober »...
En véritable homme du XX[e] siècle, il marie classicisme et modernité, pessimisme profond et volonté de comprendre le monde. L'Art comme condensé de mythes et de culture suppose d'être analysé pour en extraire les « structures » essentielles des sociétés. Ce processus d'abstraction fait perdre des couleurs à la réalité, contrepartie de la capacité d'analyser les sociétés.

Tristes tropiques

Tristes tropiques fait office de

« Je hais les voyages et les explorateurs ! »

début. À juste raison. Une sorte d'itinéraire d'un penseur qui s'autorise pour la première fois et avec beaucoup de réticence à dire « je », mais un « je » refusant tout pathos, même si l'ensemble du texte est fortement marqué par la mélancolie, un état fait de tristesse et de pessimisme, bien dans le « Zeitgeist »[6] de ce milieu des années 1950. Pessimisme général de fin de monde, de civilisation, renforcé par la situation propre de Lévi-Strauss ne sachant plus comment exercer sa science d'ethnologue. Son ouvrage de référence, *Les structures élémentaires de la parenté*, ne s'est, à cette date, vendu qu'à 800 exemplaires. Il est plus reconnu aux États-Unis qu'en France.
Ouverture subtile qui définit son itinéraire, synthétise sous forme de collage – emprunté autant à Marcel Proust dont il s'est totalement imprégné qu'aux surréalistes – ses recherches sur le terrain du milieu des années 30 lorsqu'il est enseignant au Brésil et des années 50 lors d'une enquête au Pakistan et en Inde commanditée par l'UNESCO. Le tout conduit dans un style à la Chateaubriand avec lequel il partage la vision de décadence d'une culture occidentale qu'il revendique comme la sienne.
La phrase d'introduction est célèbre : « *Je hais les voyages et les explorateurs* ! ». Il se sert aussi du roman qu'il voulait écrire, d'une pièce de théâtre... Ces parties, au sens de morceaux ou fragments, ne donnent pas la vision de ce tout, d'un texte un peu à part qui sonne comme un « discours de la méthode » en ethnologie. Un récit de voyage paradoxal pour refuser de donner une vision d'ensemble mais voulant « faire aller ensemble » des parties *a priori* hétérogènes.
L'intérêt de cette édition, publier le texte intégral, la couverture d'origine, choisie par Lévi-Strauss très vite abandonnée par Plon, les photos qui avaient disparu de l'édition de poche – dans la collection « Terre humaine/Pocket »[7] – et reprendre les Carnets de notes, totalement inédits, recueils de données dont il s'est servi pour construire le livre. Ils ont été mis, par l'auteur, à la disposition de Vincent Debaene. Une sorte d'atelier de l'écrivain permettant de se rendre compte du travail de chercheur et de scientifique, mêlant observations, descriptions et témoignages, mais aussi dessins, partitions, schémas, vocabulaire... Une manière de voir sa pensée à l'œuvre.
En choisissant ces sept ouvrages, Lévi-Strauss a voulu éviter de constituer une sorte de « manifeste du structuralisme » pour conserver le cœur de sa leçon, l'ethnographie, la volonté de partir des données empiriques pour construire une théorie, le « concret pensé » comme aurait dit Marx, tout en refusant soit la déduction – partir d'un système – soit l'induction – partir des faits pour arriver à une théorie. La méthode est à la fois inductive et déductive, dialectique.
Ce début de XXI[e] siècle a oublié les grandes théories d'explication du monde pour un post-modernisme baignant dans le flou et dans des concepts élastiques. Il est sans doute temps de renouer avec des « théories dures » – le mot est de Vincent Debaene – supposant de retravailler Lévi-Strauss. Il est temps de sortir de la critique anti-structuraliste et de concevoir de nouvelles voies permettant de comprendre les sociétés. ■ **Nicolas Béniès**

Notes

1. Que nous avons rencontré le 26 mai 2008 au moment de la sortie de ce volume.
2. C'est aussi le mode d'élaboration des romans de Raymond Roussel, auteur qu'on redécouvre de temps à autre. Un point de départ et un point d'arrivée sans rapport *a priori* l'un avec l'autre et tout l'art de l'auteur sera de les rendre logiques par une succession d'aventures au lecteur.
3. Merleau-Ponty, dans *Signes* (Folio essais) donnera cette définition de « structure » : *« la manière dont l'échange est organisé dans un secteur de la société ou dans la société tout entière. Les faits sociaux ne sont ni des choses, ni des idées, ce sont des structures »* (P. 188, « De Mauss à Lévi-Strauss »).
4. Maurice Godelier, in *L'énigme du don*, Champs/Flammarion (1996) fera un retour remarqué à Mauss mettant en évidence une partie ignorée de la description/analyse de son *Essai sur le don* reconnu par tous les ethnologues comme le texte fondateur. Il critiquera de manière allusive Lévi-Strauss, remettant en cause surtout le « structuralisme ».
5. Un homme de sa génération partageant avec lui les mêmes interrogations, plutôt le Sartre de *La nausée*, publié en 1937, un premier roman qui n'a pas fini de fournir toutes ses lectures.
6. Ce concept hégélien se traduit quelque fois par l'air du temps, une expression tellement galvaudée qu'il est nécessaire de revenir à l'original et traduire plutôt par l'esprit des temps, une sorte de référence au contexte situant le champ des possibles plus ou moins étendu, champ des possibles synthétisé par l'Art d'une époque, d'une civilisation.
7. *Tristes tropiques* est le deuxième volume de la collection « Terre humaine », dirigée par Jean Malaurie.

ACTION SOCIALE. Dans le cadre de la préparation du budget 2009, le ministère « des Comptes publics et de la Fonction publique » prépare une vaste offensive contre les prestations interministérielles d'action sociale, qui s'adressent à tous les fonctionnaires de l'État. L'annonce en a été faite lors du CIAS (comité interministériel d'action sociale) du 11 septembre dernier, et suscite de nombreuses réactions.

Menaces sur les prestations

Attaque contre l'aide ménagère à domicile pour les retraités

L'aide ménagère à domicile (AMD) est l'unique prestation interministérielle d'action sociale destinée aux agents retraités de l'État âgés de plus de 65 ans, faiblement dépendants et ayant besoin d'une aide matérielle pour certains actes de la vie courante, dans l'objectif d'éviter l'hospitalisation ou l'hébergement en institution spécialisée. Bercy projette tout simplement sa suppression à compter du 1er janvier 2009, réalisant dans un premier temps 15 millions d'euros d'économie, puis 10 autres en 2010 (extinctions des dossiers initiés avant le 12 décembre 2008). Au fond, l'idée est que les pensionnés de l'État n'auraient plus rien à voir avec leur ancien employeur.

En réalité, cette prestation bénéficie à près de 30 000 retraités : le portrait type est une femme âgée de plus de 80 ans, vivant seule, pensionnée de l'Éducation nationale, subissant un début de perte d'autonomie et aidée par l'État à hauteur de 7 euros par heure pour un peu moins de 4 heures d'aide par semaine.

Supprimer cette prestation-phare, créée dès 1980, serait inadmissible :

- au regard de l'enjeu social que représente la problématique de l'autonomie des personnes âgées, et de l'utilité sociale et de la valeur symbolique de cette prestation, bien que son coût réel pour le budget de l'État soit modeste ;
- au regard aussi des spécificités de l'AMD, facteur d'égalité entre pensionnés de l'État et retraités du régime général, mais aussi entre les administrations d'origine ; sa suppression constituerait une rupture d'égalité de traitement entre les retraités, car les pensionnés de l'État n'ont pas droit aux prestations délivrées par la CNAV.

Menace de privatisation de l'ensemble des prestations

Bercy prépare aussi la mise en concurrence par appel d'offre des autres prestations interministérielles : Chèques-vacances, aide à l'installation des personnels… actuellement délégation à la gestion mutualiste. À l'instar de ce qui s'est passé en 2006 pour le CESU-garde des enfants, dévolu alors au groupe ACCOR, les appétits des groupes privés sont immenses : les logiques de marchandisation de l'action sociale sont enclenchées.

Réaction unitaire des fédérations de fonctionnaires

L'enjeu est bien de garder les prestations sociales au sein de l'économie sociale et solidaire, et de les développer pour répondre aux besoins des personnels. La très forte réaction unitaire de la quasi-totalité des fédérations de fonctionnaires (FSU, CGT, UNSA, CFDT, FO, Solidaires) augure d'une bataille qui sera sans concession, tant au sein du CIAS qu'au sein des autres instances sociales de l'État. ■

Christophe Barbillat
Président du CIAS
action.sociale@snes.edu

QUESTIONS/RÉPONSES

TZR

TZR, je suis nommé avec un remplacement à partir du 6 septembre 2008 jusqu'à la fin de l'année scolaire. L'administration a antidaté mon arrêté au 1er septembre 2008. Est-ce normal ? Que faire ?

Non ! L'administration procède ainsi pour ne pas payer l'Indemnité de Sujétion Spéciale de Remplacement (ISSR). C'est contraire aux dispositions de la circulaire DGF 89-4565 de décembre 85 : « Toute affectation en remplacement pour la durée de l'année scolaire intervenant postérieurement à la date de la rentrée scolaire ouvre droit au versement de l'indemnité ». Il faut donc :

– mettre en conformité la date de l'arrêté avec la réalité de votre situation : signez, avec la mention *« vu et pris connaissance le .....»* en portant la date du jour effectif du début du remplacement – faire établir normalement dans l'établissement la demande de paiement de l'ISSR qui doit être effectuée.

© Daniel Maunoury

Je suis nouveau TZR, je suis affecté(e) sur un remplacement de moyenne durée. Je sais que j'ai droit à l'ISSR mais mon rectorat me dit que c'est seulement pour les jours où j'ai cours. Est-ce réglementaire ?

Dans le but de réaliser des économies budgétaires, de plus en plus de rectorats pratiquent la « proratisation » des ISSR : ils ne paient que les jours de remplacement effectivement travaillés et non tous les jours de la suppléance. De fait, la circulaire n° 89-4565 du 11.12.89 a été abrogée (*BO* du 19 avril 2007). Grâce aux luttes syndicales, nous avons toutefois obtenu que certains rectorats pratiquent un forfait (par exemple : cinq jours par semaine), d'autres remboursent en sus certains frais de déplacement (par exemple : réunions parents-professeurs, conseils de classe... les jours où il n'y a pas cours).

Dans tous les cas, contactez votre section académique du SNES. ■

Jean-Christophe Anglade,
Marylène Naud,
Claudine Nusbaumer
tzr@snes.edu

CONGÉ MATERNITÉ. Le commissaire à l'Emploi et aux Affaires sociales de la commission européenne doit présenter le 8 octobre un projet de directive qui remplacerait celle de 1992 : actuellement celle-ci prévoit un arrêt minimum de 14 semaines (dont au moins deux obligatoires).

Bientôt une directive européenne ?

La nouvelle directive porterait le congé à 18 semaines, avec paiement intégral du salaire, selon des informations parues dans la presse allemande. Plusieurs pays ont déjà des congés de 18 semaines et plus (Finlande, Grèce, Irlande, Portugal, Royaume-Uni... et même 20 semaines en Italie et 28 au Danemark). Les femmes allemandes n'ont droit qu'à 15 semaines ; les Pays-Bas et l'Espagne s'en tenant aux 14 semaines imposées par la directive de 1992. La plupart des pays dont la France, y ajoutent un congé parental plus ou moins bien compensé financièrement et partageable entre les parents.

En France, la durée du congé maternité est de 16 semaines pour un enfant de rang 1 ou 2 (mais 26 pour un enfant de rang 3 ou plus, et 34 semaines pour des jumeaux). Une loi a introduit en 2007 une plus grande souplesse dans le report du congé prénatal sur le congé postnatal afin, selon le gouvernement, de tenir compte du souhait des mères de rester plus longtemps avec leur enfant. Une enquête de la CNAMTS relève effectivement que de nombreuses femmes prennent de fait un congé plus long (couches pathologiques ou congé maladie).

© Istockphoto/Evelin Elmest

Cette directive européenne, si elle était adoptée, aurait donc pour conséquence d'allonger de deux semaines supplémentaires le congé pour les deux premiers enfants. Pour la FSU, il faut préserver la santé de la mère et de l'enfant, ce qui suppose de maintenir le congé prénatal et de porter à 26 semaines le congé total quel que soit le rang de l'enfant.

On peut en tout cas souhaiter bon vent à cette directive qui va dans le bon sens. ■

Élizabeth Labaye

Publicité

L'AVIS DU SNES

La culture informationnelle est un élément important du projet éducatif du SNES. Notre syndicat est à l'origine de la formulation de la notion du curriculum en information-documentation qui vise à clarifier les contenus d'apprentissages info-documentaires définis jusqu'alors seulement en terme de savoir-faire. Mais il nous faut constater que les programmes ne retiennent que deux dimensions de l'éducation à l'information : son caractère interdisciplinaire et la maîtrise technique des différents outils de communication et d'information. Ces deux aspects certes essentiels ne suffisent pas à assurer l'accès à une culture informationnelle pour tous. Les nouveaux programmes de collège ont été une occasion manquée. Dès le congrès de Toulouse (2003), le SNES a reconnu la nécessité de penser l'information-documentation comme un champ disciplinaire spécifique avec des objets d'enseignement identifiés et définis dans des instructions officielles. Cela suppose la mise en place d'horaires spécifiques et de personnels en nombre suffisant pour « que les professeurs documentalistes puissent mettre en œuvre des apprentissages cohérents et progressifs en collaboration avec les professeurs des autres disciplines ». Ces orientations ont été réaffirmées aux congrès suivants et elles ont été validées par deux consultations lancées en 2007. Notre légitimité à défendre ces positions en a été renforcée, d'où les « six propositions pour la revalorisation de la profession d'enseignant documentaliste »* transmises au ministre. Le prochain congrès du SNES doit être l'occasion, pour tous les collègues syndiqués, professeurs documentalistes et au-delà, pour tous les enseignants – toute recherche documentaire s'inscrivant dans des contextes d'activités scolaires – de se saisir de la question de la culture informationnelle.

*** http://www.snes.edu/spip.php?article15071**

ÉVOQUÉE DE FAÇON TRÈS GÉNÉRALE DANS LES PROGRAMMES, la formation des élèves à la recherche documentaire recouvre des réalités très diverses. Reposant sur le bon vouloir et la disponibilité des professeurs documentalistes et des collègues des différentes disciplines, cette formation peine à trouver une vraie place dans le cursus des élèves. Pourtant, face à des pratiques informationnelles nouvelles, la nécessité d'une éducation à l'infor-

L'information-docume une discipline scolaire

© Clément Martin

Place de la formation documentaire

Parmi ses préoccupations majeures, l'école a introduit depuis un demi-siècle, timidement, marginalement, l'idée d'une formation documentaire pour favoriser l'autonomie des élèves et la réussite scolaire. Presque simultanément, les mutations des moyens de communication ont bouleversé tout à la fois les supports de l'information, les modalités de la communication et les façons de lire et d'écrire notamment avec les écrans. D'où l'introduction d'une dose d'éducation aux médias et aux NTIC. Pourtant, à mon sens, la place de la documentation est plus fondamentale. La culture intellectuelle dont nous avons hérité est construite sur l'usage des textes. L'école de la République se fonde sur un ordre documentaire : le cahier, le manuel, et le dictionnaire. Au moment où nous entrons dans l'âge des fichiers et des réseaux, admettons que la place de la documentation n'est pas périphérique mais centrale.

Culture commune et culture informationnelle

La maîtrise de l'information est devenue une préoccupation éducative à l'échelle internationale, reconnue par des instances telles que l'UNESCO. En France, l'intégration de la formation documentaire est inégale. Forte dans les écoles d'ingénieurs, elle commence à pénétrer l'Université qui prend le relais des formations du secondaire en CDI. On s'interroge même sur la pertinence d'un enseignement dès l'école primaire.

Il est donc utile de donner une architecture à ce qui est aujourd'hui une initiation pour en faire un univers informationnel construit au sein d'une culture commune.

Le premier travail consiste à s'assurer que la palette des savoirs et compétences envisagés est bien adaptée. Le second réside dans le partage des tâches entre les différents types d'enseignement. Toutes les disciplines scolaires doivent prendre en charge une part de l'éducation à la culture informationnelle. Mais une préoccupation partagée suffit-elle ? Reconnaissons déjà que les professeurs-documentalistes sont porteurs de compétences et de savoirs spécifiques et qu'ils sont qualifiés pour les enseigner.

Reste à définir un programme d'enseignement si l'on veut réussir l'intégration dans une société moderne, dite de l'information.

Maîtriser l'information

Avec Internet, nous voyons que quelque chose de fondamental se modifie dans les moyens matériels de diffusion des connaissances. Ce dont il est question n'est pas uniquement technique, mais culturel et social.

S'il est une leçon que l'on doit méditer, c'est bien celle de la responsabilité éditoriale. Les droits et les devoirs d'un auteur sont au cœur de

mation structurée par un cadre didactique précis n'a jamais été aussi forte. C'est pour le SNES un enjeu de société incontournable. Le colloque de l'ERTé à Lille du 16 au 18 octobre sera une étape importante pour le rappeler.

ntation : ?

notre conception de l'information. Par exemple, *Larousse* avec son dictionnaire en ligne imite *Wikipedia* tout en tentant d'éviter les critiques sur la qualité des articles, rédigés par des mains anonymes souvent partisanes. L'éditeur joue sur les deux tableaux. D'un côté, il donne un accès libre à son dictionnaire encyclopédique validé. De l'autre, il ouvre les portes à une communauté de contributeurs. C'est-à-dire vous et moi.

Avec les blogs de collégiens ou de lycéens, on commence aussi à percevoir que communiquer s'apprend et qu'il nous faut transmettre, très tôt, certaines attitudes qui sont au fondement d'une approche intellectuelle intègre.

Au total, il me semble qu'il faut toujours revenir à une double perspective face à l'information et à la connaissance : celle de la recherche et de l'accès, et celle de la création et de la diffusion. Double perspective que nous vivons en tant que citoyen et professeur, et que nous devons enseigner dans le cadre d'une culture commune contemporaine maîtrisée. ■

Éric Delamotte

© DR

Eric Delamotte est professeur en sciences de l'information et de la communication à l'université Lille III. Il est chargé de mission à l'Institut de la communication du CNRS, membre de l'ERTé et co-organisateur avec Françoise Chapron du colloque international « Culture de l'information ».

Dossier coordonné par D. Chabant, J.-L. Charbonnier et V. Margaria

Trois questions à Annette Béguin[1]

Colloque de l'ERTé[2] : l'éducation à la culture informationnelle

L'US : ***En quoi les recherches entreprises par l'ERTé peuvent-elles faire évoluer nos pratiques ?***

Annette Béguin : Notre équipe de recherche part du postulat qu'acquérir une culture de l'information est indispensable à l'exercice de la vie citoyenne. L'école assure un socle qui va permettre de continuer à élaborer du savoir tout au long de la vie. Mais pour que cette dynamique puisse s'enclencher, il faut des compétences documentaires pour rechercher, extraire, traiter de l'information, ainsi que des connaissances concernant la structuration et la circulation des savoirs dans notre société : par quels médias et par quelles médiations sont-ils portés ? Quels enjeux de pouvoirs représentent-ils ? Cela implique de posséder un minimum de repères concernant l'édition, les sources d'information, la communication multimédiatique et ses enjeux, économiques et techniques dans la société contemporaine... Car comment par exemple qualifier les documents, identifier les responsabilités intellectuelles, bref, développer son esprit critique sans repères solidement identifiés dans l'univers médiatique et documentaire ?

Ces questions sont présentes dans les pratiques scolaires, notamment dans les travaux qui sont menés en partenariat entre professeurs de disciplines et documentalistes. Mais elles ne sont jamais envisagées de manière systématique et raisonnée, surgissant occasionnellement, de manière secondaire par rapport à la focalisation sur les contenus disciplinaires.

L'école contribue à la construction d'une culture informationnelle mais « pourrait mieux faire » ! Notre but est de faire un état des lieux des discours institutionnels comme des pratiques informationnelles à l'école et dans la famille. Nous recueillons les connaissances expertes des enseignants, et en particulier des enseignants-documentalistes en matière de comportements et de difficultés des élèves dans des situations où la culture informationnelle est requise. Ces connaissances sont confrontées à l'observation des pratiques et soumises à un questionnement théorique faisant appel aux sciences de l'information et de la communication, aux sciences de l'éducation, à la psychologie cognitive et sociale. Nous espérons pouvoir restituer aux pédagogues une analyse et des propositions qui les aideront à harmoniser leurs démarches et à construire un véritable curriculum documentaire.

L'US : ***Peut-on caractériser en trois propositions ce que l'équipe tente de mettre en évidence ?***

A. B. : Rendre explicites les savoirs qui sous-tendent les pratiques informationnelles et documentaires. Il faut que les connaissances ainsi formalisées soient ensuite structurées, stabilisées pour atteindre la cohérence d'un savoir construit.

Élaborer un curriculum info-documentaire qui permettrait de rationaliser des acquisitions jusqu'ici plutôt aléatoires. Nous souhaitons mettre en évidence les éléments qui permettraient leur acquisition, en rapport avec l'âge des élèves, par une démarche didactique. Il s'agit de distinguer des objectifs, des situations d'apprentissages, des modes d'évaluation spécifiques qui favorisent l'acquisition de compétences en information et documentation.

Prendre en compte les usages informationnels qui se développent dans le contexte social ordinaire (familles, camarades, associations diverses...) afin d'assurer l'efficacité pédagogique.

L'US : ***Que visent les organisateurs du colloque qui va se tenir cet automne à l'Université de Lille III ?***

A. B. : À mi-parcours de leur action de recherche, les membres de l'ERTé ont souhaité présenter une première mouture de leur travail et surtout en confronter les orientations avec le point de vue de chercheurs, de pédagogues et de professionnels de l'information-documentation. Ce colloque a une dimension internationale affirmée.

(1) Professeur émérite des universités en sciences de l'information et de la communication à Lille III.
(2) ERTé : Équipe de Recherche Technologique en éducation.

Pour en savoir plus

- Le rapport 2008 de l'Unesco : *Introduction à la maîtrise de l'information*, présenté sur le site du SNES : http://www.snes.edu/spip.php?article14974
- Le site de « l'ERTé sur la culture informationnelle et le curriculum documentaire » : http://geriico.recherche.univ-lille3.fr/erte_information/
- Le site du colloque « L'Éducation à la culture informationnelle » : http://ertecolloque.wordpress.com/
- Le site de la « Fédération des enseignants documentalistes de l'Éducation nationale », partenaire du colloque : http://www.fadben.asso.fr/
- Sur le site du SNES, la rubrique du groupe « documentation » est accessible à l'adresse : http://www.snes.edu/spip.php?rubrique3166

Dans la partie « ressources », on retrouve les motions de congrès nationaux du SNES, les *US* spéciales enseignants documentalistes et des fiches de lecture sur les nouveautés éditoriales concernant la culture informationnelle. Dans la partie « dossiers », des textes pour réfléchir sur les enjeux de la documentation scolaire. À lire absolument : « Les savoirs scolaires en information-documentation » (présentation de la production du groupe de travail de la Fadben par I. Ballarini.), « Processus de professionnalisation et paradoxe identitaire des enseignants documentalistes : peut-on sortir de l'impasse ? » (intervention de Pascal Duplessis) et « Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le curriculum... » (entretien avec J.-L. Charbonnier).

Tunisie

Urgence

Le SNES soutient la campagne lancée par la Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR) pour la solidarité avec les enfants de prisonniers d'opinion, arrêtés après des manifestations pacifiques pour une vie et un travail décent dans le bassin minier de Gafsa au sud de la Tunisie. 160 familles sont touchées par l'arrestation arbitraire de syndicalistes, militants des droits de l'homme, chômeurs... tous ayant eu le tort de participer depuis janvier 2008 à une mobilisation citoyenne contre la vie chère, pour l'emploi, contre la corruption...

Le régime vient également d'inculper le président de la Fédération de la FTCR (organisation membre de Solidarité Laïque), Mouhiéddine Cherbib, coupable d'avoir manifesté en France sa solidarité avec le mouvement et d'avoir dénoncé les atteintes aux Droits de l'Homme dans son pays. La collecte lancée par la FTCR permettra l'achat sur place des fournitures scolaires, tabliers, vêtements de sports.. indispensables pour étudier.

Italie

« Adieu à l'école publique »

Le secrétaire général de la FLC-CGIL (Fédération des travailleurs de la connaissance qui regroupe tous les niveaux d'enseignement) a réagi ainsi aux propositions de réforme de la ministre de l'Instruction publique. Suppressions de postes, de l'ordre de 87 000 en trois ans, retour au maître unique pour le premier degré. Pour la FLC-CGIL, l'objectif de la réforme annoncée est de « privilégier l'école privée ». Des manifestations dans toute l'Italie sont programmées et une action de grève envisagée.

Bulgarie

Luttes salariales

Premiers acquis pour les enseignants bulgares qui s'étaient fortement mobilisés avec 40 journées de grève à l'automne 2007. Sous la pression des syndicats (SEB et PODKEPA), le gouvernement a accordé une augmentation de 40 % des salaires pour les personnels enseignants. Les salaires restent les plus bas d'Europe avec une moyenne de 300 euros par mois. Le salaire le plus élevé est de 350 à 400 euros et les enseignants bulgares ne sont pas fonctionnaires. Dans le second degré, recrutés par le chef d'établissement, ils effectuent 18 heures par semaine pour ce qui est des langues vivantes, 22 heures pour les autres disciplines.

Roumanie

Suivez le Guide !

La première partie du programme de coopération entrepris par le SNES avec la Fédération des Syndicats Libres de l'Enseignement de Roumanie s'est conclue à cette rentrée par la production et la présentation du Guide du responsable syndical local, élaboré au cours du séminaire du mois de mars. Trois réunions se sont tenues en septembre à Bucarest, Iasi, Baïa Mare avec une centaine de responsables locaux, pour présenter le guide et débattre de son utilisation. Cinq mille guides ont été distribués au cours de ce périple ; sa formule actuelle sera amenée à évoluer après une année d'utilisation.

XIES RENCONTRES SYNDICALES FRANCOPHONES À QUÉBEC

CSFEF

Menu chargé

© Istockphoto/Tony Tremblay

Réseau syndical regroupant une soixantaine de syndicats de l'éducation de plus de trente pays, dont le SNES, le CSFEF[1] s'est réuni du 10 au 13 juin 2008. Au menu de cette rencontre, deux thèmes qui devaient être abordés par le sommet des chefs d'État francophones : l'éducation au développement durable, l'enseignement et l'usage du français. Deux rapports avaient été préparés grâce à un questionnaire envoyé à toutes les organisations participantes, le travail en commission et les débats en séance plénière ont permis d'adopter une déclaration adressée aux chefs d'État leur demandant d'agir avec vigueur. Sur le premier thème, les participants à la rencontre ont rappelé le contexte dramatique de la crise alimentaire et des émeutes de la faim dans plusieurs pays, et la nécessité d'ouvrir de nouvelles perspectives d'un développement durable recentré sur les besoins économiques, sociaux et culturels des peuples.

Sur le second thème, l'inquiétude domine face au recul du français, maintenant douzième langue d'usage dans le monde ; les demandes urgentes portent sur un meilleur financement de l'éducation publique pour réaliser les objectifs de l'Éducation Pour Tous, sur un effort particulier de formation des enseignants et de revalorisation de leur fonction, la langue et la culture francophones constituant un outil au service du développement. ■ **Jean-Marie Maillard**

1. Comité Syndical Francophone de L'Éducation et de la Formation : www.csfef.org

Regards croisés sur le travail enseignant

Dans la foulée des rencontres de Québec (lire ci-dessus), un colloque a été consacré notamment aux évolutions du travail enseignant sur le continent Nord Américain et dans les pays francophones. C'est l'occasion, dans un contexte de suprématie des publications anglo-saxonnes, d'entendre des analyses de chercheurs francophones.

Christian Maroy (université de Louvain) dissocie travail prescrit et travail réel effectué par les enseignants en Europe.

Le travail prescrit, à partir de travaux récents d'Eurydice et de l'OCDE, redéfinit le métier d'enseignant : un enseignant pédagogue, réflexif, assumant de nouveaux rôles (sociaux, organisationnels), travaillant en équipe et s'impliquant dans un établissement «mobilisé », plus autonome, sous la houlette d'un « manager scolaire ».

Le travail prescrit implique des évolutions : un mode de définition du temps statutaire de travail, de moins en moins défini par rapport aux heures de cours, mais par rapport à une fonction au sein d'un établissement, subordonné à une direction ; la diversification des tâches statutairement requises comme le travail collectif, la nécessité de la formation et du développement professionnel pour développer les compétences de l'enseignant.

Le travail réel entraîne son intensification, moins par un allongement du temps de travail que par la diversification et la complexification des tâches. Ce nouveau professionnalisme est alimenté par d'autres politiques (salaire lié à la performance, obligation de résultats).

Il favorise un sentiment de dévalorisation collective, de perte de statut lié tant à des évolutions sociales qu'à la tendance à la perte d'autonomie collective et individuelle des enseignants. La tiédeur face aux réformes est souvent due à une résistance face à la déprofessionnalisation.

Comment substituer au professionnalisme managérial (capacité à mettre en œuvre les objectifs d'une politique définie en dehors de la profession), le professionnalisme démocratique (autonomie relative dans la définition du contenu et du sens de son travail par l'enseignant) ?

Claude Lessard (université de Montréal) décrit les réformes récentes du métier enseignant aux États-Unis, au Canada et au Québec.

Dans les trois cas, l'éducation subit trois ensembles de règles : bureaucratiques, professionnelles et marchandes. Trois conséquences de cette régulation : le sentiment très répandu de la perte ou de l'absence de confiance à l'égard des enseignants, le resserrement direct ou indirect de l'encadrement du travail, l'alourdissement et l'élargissement de la tâche. C. Lessard conclut sur l'importance d'une conception et d'une pratique positive de l'autonomie professionnelle, à savoir une liberté d'action qui exige une capacité de savoir, de juger et d'agir de manière à promouvoir l'apprentissage et la réussite éducative de tous.

En Afrique, selon **Hamidou Nacuzon Sall (UNESCO)**, les politiques d'ajustement structurel et la libéralisation de l'enseignement produisent une éducation à plusieurs vitesses, une baisse des budgets, une précarisation accrue du corps enseignant qui nuisent à son engagement et à sa mobilisation au travail.

Dans tous ces pays, on passe globalement d'une conception de l'éducation comme institution à celle de l'éducation comme système de production. L'enseignement devient un problème technique. Les syndicats francophones qui se sont exprimés lors d'une table ronde, ont souligné leur rôle moteur dans la reconquête démocratique de l'institution éducative. **Dominique Giannotti**

PRÉSIDENCE FRANÇAISE DU CONSEIL DE L'UE. À l'heure où l'évaluation des « performances » est en vogue dans les milieux gouvernementaux, que retenir des trois premiers mois de la présidence française de l'UE ?

Et le social ?

© AFP / Gérard Cerles

Conférence de presse le 1er septembre sur le dossier géorgien.

Le contexte est marqué par le non Irlandais au traité de Lisbonne, le conflit Géorgie-Russie et les initiatives de l'UE avec la suspension des négociations pourtant indispensables sur le partenariat UE-Russie, une crise économique et financière mondiale qui touche de plein fouet l'Europe.

Au-delà des quatre priorités avancées par la présidence, politique migratoire avec « le pacte européen sur l'immigration et l'asile », « adoption du paquet énergie climat », évolution de la PAC (Politique Agricole Commune) et politique européenne de défense et de sécurité, les questions sociales et économiques restent une préoccupation majeure des citoyens. Pourtant, il n'aura échappé à personne que « la dimension sociale » devient tout à fait annexe dans les discours. La CES n'a pas manqué de le souligner (Confédération européenne des syndicats) lorsqu'elle a remis le 1er septembre au président Sarkozy son mémorandum. « Les citoyens ne sont pas opposés à "trop d'Europe", mais restent sceptiques face au manque de politique sociale. Ils ne sont pas hostiles aux immigrés, mais s'opposent à leur exploitation et au statut de citoyens de seconde zone qui leur est conféré. Ils ont le sentiment que l'Europe se focalise trop sur la concurrence et pas assez sur une plus grande solidarité et une harmonisation vers le haut. »[1] « L'Europe qui protège »[2], thème central de la présidence française : mais qui protège-t-elle ? Les intérêts financiers des multinationales ou les salariés dont les droits sociaux fondamentaux sont malmenés (ainsi la directive sur le temps de travail qui affaiblit le niveau de protection des travailleurs) ? La responsabilité du mouvement syndical européen, et singulièrement celle du syndicalisme enseignant, est essentielle à la construction d'une Europe démocratique répondant aux exigences sociales, écologiques de solidarité et de progrès. Plusieurs initiatives sont programmées : Sommet citoyen sur les migrations les 17 et 18 octobre à Paris, Journée mondiale d'action sur le climat le 6 décembre.

Même si l'éducation ne fait pas partie des priorités de la présidence française, elle fait l'objet de quelques conférences dont les thèmes ne sont pas anodins : l'orientation tout au long de la vie, « la gouvernance et les performances » des établissements scolaires en Europe, une approche européenne des indicateurs de comparaison internationale... À cet égard, le Conseil des ministres Éducation, Jeunesse Culture des 20 et 21 novembre aura un rôle non négligeable puisqu'il est question d'adopter un projet de résolution sur « un plan d'action pour l'orientation tout au long de la vie » ainsi que de proposer des conclusions sur le renforcement de la coopération européenne en matière d'enseignement et de formation. ■ **Odile Cordelier**

1. Mémorandum disponible sur site de la CES www.etuc.org
2. UE2008.fr

LE FSE DE MALMÖ

Un demi-succès

Dans cette petite ville du sud de la Suède, 10 000 participants environ se sont éparpillés autour de quatre sites assez éloignés les uns des autres, ce qui a quelque peu atténué l'esprit « forum » de cette rencontre. Autre difficulté à surmonter : l'absence de matériel de traduction alors même que les interprètes étaient présents.

Malgré cette relative inorganisation logistique due au caractère restreint de l'équipe suédoise, les activités programmées se sont déroulées, avec plus ou moins de succès. Les thèmes qui ont attiré le public suédois sont essentiellement l'environnement et l'Amérique latine, les autres européens présents ont plutôt fait entendre l'exigence d'une Europe sociale, plus égalitaire et plus respectueuse des droits humains, plus démocratique et soucieuse de préserver et d'améliorer les services publics. Au sein des différents réseaux ont été proposées des journées européennes de mobilisation (immigration, climat, etc.). Le réseau éducation s'est enrichi de la participation de syndicats nordiques comme Lärarförbundet de Suède. Une vingtaine de jeunes enseignants de la GEW étaient également présents lors du séminaire contre la privatisation de l'éducation qui a réuni une centaine de personnes et des intervenants pluriels (syndicats de l'IE, lycéens et syndicats hors IE).

Dix pays européens ont pu faire le bilan de la privatisation directe ou rampante au sein du secteur public et ont évalué le poids de l'enseignement privé par rapport au public. Des propositions d'action ont émané des cinq séminaires éducation. L'accord s'est fait sur un jour de mobilisation européenne contre la privatisation de l'éducation (choisi par chaque pays autour du 17 novembre, journée mondiale des étudiants). Le travail du réseau sera approfondi les vendredis précédant les week-ends consacrés aux Assemblées de préparation du prochain FSE (Istanbul 2010). Le réseau services publics prévoit une nouvelle rencontre au Parlement européen avant les élections européennes.

Une manifestation dynamique et bariolée réunissant 13 000 personnes (nombreux syndicats, associations environnementales, politiques) a quelque peu compensé le caractère un tantinet « poussif » du FSE 2008. Il faudra réfléchir dans nos organisations à la manière de redonner du souffle au mouvement altermondialiste, freiné en Europe par la floraison de gouvernements très conservateurs et par un certain émiettement des mouvements politiques progressistes. ■

Dominique Giannotti, Florian Lascroux

© DR

À LIRE

Notre sélection

▶ ENQUÊTE

Il faut être, sans doute, Américain pour oser interroger les pauvres de tous les pays du monde en leur demandant : *Pourquoi êtes-vous pauvres ?* C'est le pari de Vollmann qui en a fait une sorte de roman d'un monde – le nôtre – marchant fortement sur la tête. Évidemment, la question est sans réponse, mais elle permet des descriptions de situations, de trajectoires qui restent inscrits dans nos mémoires. En ce sens ce livre est une réussite. Les photos par contre semblent superflues. **N. B.**

• *Pourquoi êtes-vous pauvres ?* William T. Vollmann, Acte Sud, 308 p. et 128 photos.

▶ VOIR LES RÉPUBLIQUES

La France a connu cinq Républiques. Et on prétend qu'avec Sarkozy nous sommes entrés sans le savoir dans la sixième... Les caricaturistes de Marianne racontent, à leur manière, cette histoire. En dix temps et quelques mouvements, les auteurs nous présentent les visions successives de Marianne, de 1792 à Sarkozy. Une leçon drôle et savante.

• *Marianne dans tous ses États,* Guillaume Doizy et Jacky Houdre, Alternatives, 144 p.

▶ UNE HISTOIRE SARDE

Marcello Fois est connu pour ses romans policiers se déroulant dans son île natale, la Sardaigne. Désormais, vivant à Bologne, il veut en dessiner les légendes. Samuele Stocchino est un bandit sarde du siècle dernier qui tue pour combler le vide de son existence. L'écriture mêle les mots sardes à l'italien pour redonner le goût des sentiments et la *Mémoire du vide*, un concept que ne renieraient pas les grands philosophes chinois. **N. B.**

• *Mémoire du vide,* Marcello Fois, Seuil, 277 p.

▶ HISTOIRE ET MÉMOIRE

L'Histoire suppose une distanciation et un rapport direct avec l'écrit, tandis que la mémoire est liée à l'implication des acteurs dans un contexte qu'ils ne comprennent pas toujours. Pierre Daix veut lutter contre les *Dénis de mémoire* ouvrant la porte à tous les négationismes. Une réflexion sur la manière de faire de l'histoire.

• *Dénis de mémoire,* Pierre Daix, Témoins/Gallimard, 158 p. et des photos dont celle de Soljenitsyne.

DÉCAPANT

Une vraie revue littéraire avec ce qu'il faut d'analyses et de textes inédits interrogeant et les auteurs – Philippe Roth – et notre monde.

• *Décapage, n° 35,* La Table Ronde.

OUEST

Vues des États-Unis

La prochaine présidentielle braque tous les regards vers les États-Unis. Pour la première fois un Noir – même si c'est un fils d'Africain et non pas un descendant d'esclaves, différenciation qui a son importance dans ce pays raciste – est candidat et a des chances de l'emporter. Il fallait bien qu'un auteur, un économiste en l'occurrence, s'essaie à expliquer, mettre en perspective l'histoire des politiques économiques, de l'intervention de l'État. Paul Krugman, dans *L'Amérique que nous voulons*, se livre à une sorte d'inventaire décryptant notamment le discours des néoconservateurs qui triomphent avec Reagan et plus encore avec Debeuliou Bush, discours raciste pour convaincre les électeurs du Sud de voter pour une stratégie qu'ils devraient refuser, le démantèlement du « Welfare State », de l'État-Providence. Krugman démontre que les rapports de race obscurcissent les rapports de classe. Ce discours codé n'est pas seulement américain, il se retrouve dans la bouche du Président français... Un livre-plaidoyer pour Obama et surtout le changement de politique, pour convaincre les électeurs du Sud de voter pour le candidat démocrate qui défend leurs intérêts. Ce n'est pas gagné. Même si McCain apparaît ici comme plus à droite, plus va-t-en-guerre que Bush lui-même avec la ferme intention de s'attaquer, sous le prétexte de la lutte contre le terrorisme, à toutes les libertés démocratiques.

Krugman réécrit l'histoire des États-Unis de manière lapidaire. Pour comprendre certaines de ses références, le livre dirigé par Bernard Vincent s'impose. Cette *Histoire des États-Unis* permet de se repérer dans cette fresque d'images provenant du langage spécifique de cette ancienne colonie anglaise. Cette édition en poche est revue et corrigée et va jusqu'à la dernière présidence de Bush.

L'Atlas de la Californie complète cet ensemble en proposant une visite de la Côte Ouest, au cœur de toutes les mutations de cette société, à commencer par la technologique. Elle est devenue le premier État de ces nouveaux États-Unis jusqu'à ce que la crise actuelle rebatte les cartes. Gérard Dorel nous convie à un voyage dans cette contrée nous faisant passer par Hollywood, l'usine à rêves, la Silicon Valley, le temps des nouvelles technologies et Stanford University... De quoi réviser notre géographie pour appréhender ce drôle de pays qui, la crise actuelle le montre, est « un géant aux pieds d'argile ».

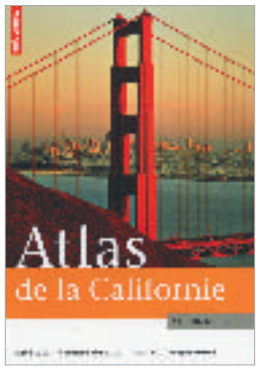

Comme toujours, la littérature permet de se faire une idée plus juste des attitudes. Les littérateurs américains se font souvent plus sociologues que les sociologues. Ainsi Richard Russo, avec *Le pont des Soupirs*, fait la chronique d'une petite ville, Thomaston, où le narrateur principal, Louis C. Lynch dit « Lucy » – cette ambivalence du prénom ne doit rien au hasard, l'homosexualité, la question en fait du « Qui suis-je ? » est omniprésente – a toujours vécu. À soixante ans, il se raconte. En contrepoint, sa femme, son meilleur ami et amoureux de sa femme – lui de qui est-il amoureux ? – parlent, fuient, reviennent, meurent en un drôle de ballet qui dessine une sorte d'histoire des États-Unis des années 50 jusqu'à nos jours. Il arrive à faire adopter par le lecteur la voix intérieure, les interrogations du personnage principal pour le faire revivre tout en le rendant différent pour chacun d'entre-nous. Il fait naître, par l'écriture, une empathie sans tomber ni dans la mièvrerie ni dans le pathos. Une sorte de long blues, retraçant aussi les rapports entre les Noirs et les Blancs – et Blanches synthétisant toutes les angoisses liées au racisme. L'œuvre d'art est présentée comme l'utopie nécessaire pour construire l'espoir d'un monde nouveau ! Terminons ce petit tour d'horizon par un roman tourbillonnant, résistant à tous les résumés d'un auteur dont personne ne sait rien, obligeant à considérer l'œuvre en elle-même. Foisonnant, se moquant en s'y référant à tous les genres – policier, polar, espionnage, fantastique, historique j'en passe et sans doute des meilleurs –, pour suivre en 1 207 pages, pages que l'on quitte à regret, la famille Traverse fortement marquée par le meurtre du père. Départ exposition universelle à Chicago – un nœud ferroviaire, une Ville d'architectes – en 1893 pour arriver après la Première Guerre mondiale. Un voyage dans plusieurs espaces-temps, dans plusieurs univers pour rencontrer un grand écrivain qui ne dédaigne pas provoquer le lecteur en le jetant dans des eaux boueuses dont il peine à se sortir pour découvrir la lumière. Quand Thomas Pynchon donne l'impression de se moquer, il ouvre la porte à l'illumination. Curieux mélange correspondant au titre *Contre-jour*. ■ **Nicolas Béniès**

• *L'Amérique que nous voulons*, Paul Krugman, 353 p., Flammarion ; *Histoire des États-Unis*, sous la direction de Bernard Vincent, 656 p., Champs/Flammarion ; *Atlas de la Californie*, Gérard Dorel, Autrement ; *Le pont des soupirs*, Richard Russo, 730 p., Quai Voltaire ; *Contre-jour*, Thomas Pynchon, 1 207 p., Seuil.

Notre sélection

▶ UN ÉRABLE ROUGE

Norman Bethune est une figure de légende au Canada. Communiste, spécialiste de la transfusion sanguine – en reste décidément dans le rouge –, il a participé à la fois à la défense de la révolution espagnole en 36 et de la chinoise aux côtés de Mao Tsé-toung. Dennis Bock a fait de cette vie un roman en essayant de ne pas s'éloigner de trop de la réalité tout en intégrant dans cette Histoire, une histoire d'amour avec Kajsa von Rothman dont on ne sait rien. Ainsi revit une période faite de guerre et de révolution, un des moments clé de l'histoire du monde. **N. B.**

• *Le docteur rouge*, Dennis Bock, Mercure de France, 397 p.

Polars

▶ DES NOUVELLES DE RUSSIE

Quand un auteur américain, Martin Cruz Smith écrit sur la Russie d'aujourd'hui, son style ressemble à celui d'Alexandra Marinina, auteure russe plébiscitée dans son pays. La même angoisse suinte, provenant et de la corruption généralisée et des mafias qui structurent la société. Un enquêteur, un commissaire fils d'un général de Staline – Arkady Renko – décide que la vérité est bonne à dire. Du coup, sa vie ne tient qu'à un fil, celui d'un vieux pistolet ne fonctionnant pas correctement, comme celle de ses proches. Les morts succèdent aux morts. Le passé pèse de tout son poids. Le désespoir engendre la vision d'un âge d'or, celui de l'époque stalinienne. Pourquoi ne pas réveiller Staline ? Son fantôme est apparu dans la plus vieille des stations de métro de Moscou. Une affaire de marketing politique montée par des Américains. Le tout baigne dans une histoire de trafic des ex-Bérets Noirs, groupe de tueurs envoyés en Tchétchénie, devenus commissaires de police, en train de faire le ménage pour cacher la réalité de leurs assassinats. Curieusement, l'écriture donne une impression de distanciation renforçant le sentiment de peur. Intéressant aussi par la manière de se servir des échecs, sport national russe. **N. B.**

• *Le spectre de Staline*, Martin Cruz Smith, Seuil/Thriller, 339 p.

PROMENADE FUNÈBRE

Lee Jackson est tombé amoureux du Londres de la Reine Victoria. Pour ce quatrième opus, il nous offre un plongeon d'une jeune femme dans la Tamise, ses pérégrinations dans les rues lourdes de boue et ses rencontres avec différentes sectes. Un voyage dans le temps pour décrire le contexte de cette ville étrange et inamicale mais qui recèle des secrets inespérés. **N. B.**

• *Les secrets de Londres*, 10/18.

EST

Soljenitsyne, l'écriture dissidente

Un spectre hantait Alexandre Soljenitsyne. Non pas le spectre du communisme, qu'il aura pourtant combattu et pourfendu sa vie durant, mais celui de Tolstoï, le grand maître de la littérature russe, prophète et missionnaire, conscience morale de la Nation et écrivain épique. Comme Tolstoï, Soljenitsyne a été bien plus qu'un écrivain, au point d'être surtout, aux yeux d'un monde qu'il fascinait et agaçait à la fois, un combattant, l'incarnation de la dissidence et du refus de l'inhumanité, mais aussi le pourfendeur réactionnaire de la démocratie occidentale et de la société de consommation. Paradoxalement, Soljenitsyne, symbole de la résistance au totalitarisme, a donc vu son œuvre être progressivement éclipsée par son combat politique, alors que peu d'écrivains auront aussi profondément bouleversé l'Histoire que l'auteur d'*Une journée d'Ivan Denissovitch* et *L'Archipel du goulag*. Le premier, paru en 1962 avec l'accord de Khrouchtchev, est une longue nouvelle racontant la journée d'un bagnard soviétique, un « zek », qui révéla à l'Occident et aux Soviétiques eux-mêmes la réalité des camps de travail, l'asservissement et la déshumanisation. Soljenitsyne y livre témoignage de sa propre expérience de prisonnier du goulag entre février 1945 et mars 1953, de même qu'il construira son monumental *Archipel du goulag* sur des milliers de témoignages d'anciens prisonniers. Paru en 1973 en Occident, l'ouvrage aura le retentissement immense que l'on sait et vaudra à Soljenitsyne d'être proscrit d'Union soviétique – mesure qui n'avait pas servi depuis 1927 à l'encontre de Trotski... –, six ans après que *Le pavillon des cancéreux* aura été interdit de publication par le régime communiste et trois ans après l'attribution du Prix Nobel de littérature. Dans chacun de ces livres, Soljenitsyne livre une poétique complexe, qu'on réduirait à tort à la dénonciation du goulag : ce dernier, comme le précédent, joue en même temps le rôle de révélateur de l'être humain et permet à l'écrivain de méditer sur les valeurs essentielles à l'Homme. L'exil en Suisse puis aux États-Unis marque la seconde partie de son œuvre, presque entièrement consacrée à *La roue rouge*, immense ouvrage labyrinthique de six mille six cents pages, qui évoque le *Guerre et paix* de Tolstoï et que parcourt une horreur profonde pour la violence révolutionnaire : à la fois récit épique, méditation sur la nature humaine, la morale et l'Histoire, description méticuleuse de quatre journées clés de l'histoire de la révolution russe, qu'il désigne comme des « nœuds », l'ouvrage est marqué par l'ambition d'une appréhension totale du cours historique sans que l'accumulation folle de détails et de personnages – réels ou fictifs – ne mène à aucun « sens de l'Histoire ». Au regard d'une telle œuvre, les tribulations idéologiques de Soljenitsyne – sa condamnation du « bazar mercantile » de l'Ouest à Harvard en 1978, son nationalisme panrusse... – sont de peu de poids mais lui ont aliéné une part de l'opinion publique, y compris en Russie après son retour triomphal de 1994. Si Soljenitsyne a échoué à devenir la « conscience » de la nouvelle Russie, il reste à lire une œuvre majeure de la littérature russe, encore largement méconnue. ■

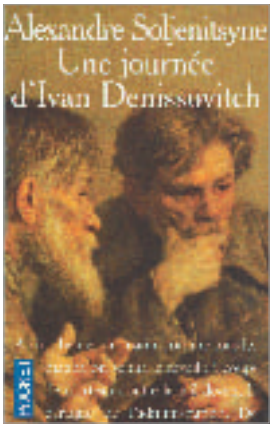

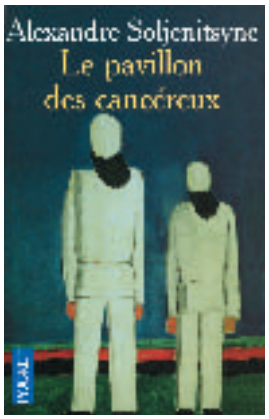

Alexis Chabot

NOS COLLÈGUES PUBLIENT

▶ UN NOUVEAU GRAND DÉTECTIVE

Un premier roman d'une professeure de philosophie se situant dans l'ambiance de la France d'Henri IV pour un polar historique. La figure du détective est incarnée par Gilles Bayonne, un roturier fils de médecin. Intrigues et ambitions de toutes sortes, comme de la misère et du cloaque des villes de l'époque sont décrites avec une précision d'entomologiste. **P. L.**

• *Un chien du diable*, Fabienne Ferrère, Ed. 10/18 « Grands détectives », 315 p.

▶ REPRÉSENTATION DU PEUPLE

Dans les périodes de grands mouvements sociaux révolutionnaires resurgissent les revendications de démocratie directe, de contrôle et de révocabilité permanente des mandatés. Pierre-Henri Zaidman retrace l'histoire du mandat impératif, d'abord mis en avant par l'Aristocratie pour refuser la transformation des états généraux en Assemblée nationale, puis repris par le mouvement populaire parisien et défendu par les « Enragés ». Interdite depuis la Constitution de 1791, l'idée est au cœur des affrontements des périodes révolutionnaires du XIXe siècle en France. Une démocratie authentique, pleine et véritable est-elle possible ?

• *Le Mandat impératif de la Révolution à la Commune de Paris*. Pierre-Henri Zaidman, Les Éditions Libertaires, 100 p.

UNE HISTOIRE DES FRANCES

Georges Gougenheim (1900-1972), grammairien, nous entraîne dans l'histoire de la langue française pour nous parler de la vie en société et des activités humaines. Cette aventure pourrait s'appeler les mots et les choses. **N. B.**

• *Les mots français dans l'histoire et dans la vie*, Omnibus, 768 p.

BD – POLAR ET FANTAISIE

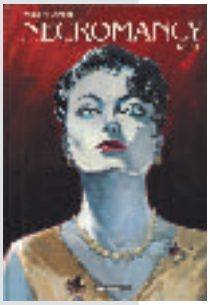

Fabien Nury, scénariste, et Jack Manini, dessinateur et coloriste, se sont associés pour construire ce polar – il se passe en Louisiane en 1928, en pleine prohibition – violent et dur associé au fantastique. Logique dans cet État où le vaudou a droit de cité. Les morts viennent perturber les vivants et les trafics divers. La lutte des gangs prend ici une tournure inédite en mettant en scène une meneuse d'hommes, tueuse avertie. D'autres intrigues se mêlent, s'emmêlent dans le même temps pour laisser intacte l'attention du lecteur... qui attendra avec impatience le tome 2 de *Necromancy*, le titre de ce roman. Le dessin et les coloris donnent ce qu'il faut de mouvement à ces actions, ainsi que le halo de mystère nécessaire. **N. B.**

• *Necromancy*, Livre 1, Nury/Manini, 56 p.

C'EST LA CLASSE !

L'emploi du temps

Tout ou presque a déjà été dit sur *Entre les murs avant sa* sortie. Résumons donc : c'est un film passionnant, drôle et souvent poignant, truffé d'idées d'autant plus brillantes qu'elles ont la saveur du réel. Pour autant les enseignants n'aimeront pas forcément l'image qu'ils verront dans le miroir (Bégaudeau-acteur, indécis et cynique, ne donne pas envie de s'y reconnaître). Et pour ceux qui ne savent pas ce qui se passe entre les murs d'un collège dit « sensible », l'incompréhension risque d'être grande.

Pourquoi tant d'enthousiasme, en revanche, du côté d'un jury cannois, cinéphile et international ? La question de l'école comme creuset social, on le sait, n'est pas franco-française ; le cinéma a souvent fait son miel de la classe comme *theatrum mundi*, lieu ultime où se jouent la rencontre et l'affrontement de deux mondes. Qu'est-ce qu'*Entre les murs* a de plus ? Un critique appointé répondrait que ce n'est pas un film sur l'école, mais sur le cinéma. Ce qui revient à dire que seule l'agilité des trois caméras, l'inventivité du cadre et celle du montage, le réalisme bien tempéré de la photographie (observer les pulls des filles, ou la lumière qui joue dans les yeux clairs de Khoumba), que seul le geste du metteur en scène, en somme, peut construire ce prisme miroitant, ce bouillonnement d'humanité, cette « émeute de détails » qu'est une classe d'adolescents pour lesquels rien, jamais, ne va de soi – ni le langage, ni le savoir, ni l'autorité.

Tout cela n'est pas faux, mais ne suffit pas aux enseignants que nous sommes. Qu'y aurait-il d'autre ? Peut-être l'idée que, dans l'univers encore jeune de Laurent Cantet, tout tourne autour du *temps* : les trente-cinq heures de *Ressources humaines*, le Vincent de *L'emploi du temps* que son mensonge oblige à remplir des jours interminables, le temps qui rapproche de la mort les Américaines en quête de sensations dans la misère haïtienne (*Vers le Sud*). Or, ce qu'*Entre les murs* dit de façon saisissante, avec son titre de film de prison, c'est qu'ici le temps est tout. Un temps paradoxal, quadrillé à l'extrême et jamais maîtrisé. Rituel de la grille attendue avec angoisse les jours de prérentrée, qui réglera pour un an le rythme des libertés. Injustice sociale de départ : le temps n'a pas la même valeur pour tous, les autres savent en profiter, pas vous, alors que c'est à vous qu'il manque le plus. Butée de l'heure de cours qu'il faut mener à son terme, alors que tout s'effrite dès la première minute. Temps de la digression bienvenue par moments, même insolite, même insolente, parce qu'elle fait respirer des heures trop pleines. Temps toujours trop court de la pause en salle des profs, à peine suffisant pour craquer un bon coup, ou pour annoncer à la va-vite une grande nouvelle (une expulsion, une grossesse).Temps d'un entretien privé accordé à Khoumba et perçu comme une punition. Temps du conflit, étiré, à l'issue incertaine : Anne Frank, lira, lira pas ? Temps de l'année scolaire enfin, menée à bien malgré tous les obstacles, et dont la fin couronne l'illusion d'une réconciliation. Face au manque de solutions sociales, humaines, politiques, face à l'impasse du système, il s'agit pour chacun de *durer*, avec ses astuces, ses moments de courage et de faiblesse. Encore une question de temps, et une grande question de cinéma qu'*Entre les murs* traite avec une douceur implacable. Mais du côté des profs, bien sûr. Le temps des élèves, lui, n'est pas l'affaire du film. Leur point de vue sur le sujet serait par trop désespéré. ■

Jacqueline Nacache

• *Entre les murs*, 2 h 08, réal. Laurent Cantet. Voir l'entretien dans le dossier de presse du film (www.hautetcourt.com) et le dossier pédagogique sur zerodeconduite.net.

CINÉMA

Un portrait d'Hollywood

Ava Gardner a représenté la quintessence de l'usine à rêves que fût Hollywood au temps de leur splendeur réciproque. Sa beauté naturelle, sa présence, sa vie tumultueuse et libre – un scandale en ces temps moralisateurs – devaient susciter la plume d'un biographe. Lee Server s'est attaché à la faire revivre en même temps que l'époque dite *des studios* à Hollywood. Pas de révélation fracassante mais un portrait d'un amoureux d'Ava et du cinéma en général. **Nicolas Béniès**

• *Ava Gardner*, Lee Server, Presse de la Cité, 612 p. et 8 p. de photos.

MUSIQUES

• CLASSIQUE

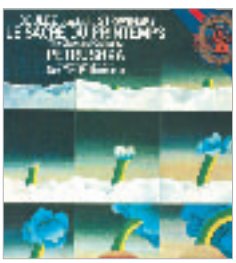

« Génie ! Génie ! »

...criait Maurice Ravel au milieu du tumulte provoqué par la création du *Sacre du printemps*, le 29 mai 1913 au Théâtre des Champs Elysées. Si la postérité s'est rangée à l'avis du compositeur français, le scandale fut énorme et divisa durablement les mélomanes. À l'origine de cette musique de ballet chorégraphiée par Nijinsky, une vision de Stravinsky : un grand rite sacral païen, de vieux sages observant la danse à la mort d'une jeune fille sacrifiée pour rendre propice le dieu du printemps. Avec ces « Tableaux de la Russie païenne », Stravinsky remontait aux sources du paganisme russe et livrait en même temps une œuvre phare de la musique moderne : âpre, violente, syncopée, cette musique semble animée par les forces telluriques les plus élémentaires et vibrer des pulsations d'une nature chaotique. Monument isolé, sans véritable descendance, le *Sacre* n'a rien perdu de sa force : il suffit d'écouter les versions enregistrées par Pierre Boulez (Sony et DG), Karajan (DG), Igor Markevitch (EMI) ou Bernstein (Sony) pour retrouver le choc premier. Malheureusement, le choc n'était pas au rendez-vous de l'interprétation livrée par Lorin Maazel en ce mois de septembre à la salle Pleyel : véritable « massacre du tympan », on n'aurait pu imaginer une vision plus laide et vulgaire de ce chef-d'œuvre. Heureusement, au même moment paraît un superbe enregistrement d'autres chefs-d'œuvre de Stravinsky, la *Symphonie de psaumes*, la *Symphonie en ut* et la *Symphonie en trois mouvements*, par le grand Simon Rattle et son Philharmonique de Berlin (EMI). **Alexis Chabot**

• CHANSON

Al dente !

Francesca Solleville interprète depuis longtemps une très belle chanson, *Al dente*, pleine d'humour, d'humanité et de solidarité, écrite en 1984. Elle résonne fortement en ces temps où « l'identité nationale » génère tant de souffrances en bafouant la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme fêtant son 60e anniversaire... Cette chanson évoque aussi ses origines familiales, son grand-père, sa mère, antifascistes italiens et sert de titre à un album de chansons écrites par Allain Leprest, un des plus grands poètes et auteurs contemporains, également chanteur. Cet album se partage entre enregistrements en studio et prises directes du spectacle de Francesca Solleville, mis en scène par Jacques Rosner et créé le 8/12/95 au Théâtre Sorano de Toulouse. Devenu introuvable, il va être réédité, en 2 000 exemplaires, avec en couverture un dessin original d'Ernest Pignon-Ernest. **P. L.**

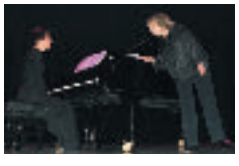

• Souscription par tél. 04 78 00 04 82 ou 06 10 25 83 24, ou sur http://lamalledoctave.wordpress.com/2008/06/16/al-dente-francesca-solleville-chansons-dallain-leprest/

EXPO

Un art français : le cristal

Quels liens unissent le cristal et la nature ? À cette question, l'exposition au parc de Bagatelle à Paris, après celle dans le cloître de l'abbaye des Prémontrés à Pont-à-Mousson sur les berges de la Moselle, apporte un semblant de réponse. Les marques les plus prestigieuses de Lorraine, Baccarat, Daum, Lalique, Saint-Louis s'y sont donné rendez-vous. Le catalogue explique la genèse et la scénographie de cette exposition et Camille Laurens la commente pour faire surgir les nouveaux mystères que continue de receler le cristal. **N. B.**

• *Jardins de Cristal*, Gallimard, 128 p.

TOUJOURS EN ACTIVITÉ

Le Volcan Scène nationale du Havre

Le Volcan est le nom du bâtiment original créé par l'architecte Niemeyer en plein quartier Perret ; il a abrité la maison de la culture dès 1961. Scène nationale depuis 1991, il est dirigé depuis trois ans par J.-François Driant. Le projet artistique qu'il développe est résolument pluridisciplinaire pour une programmation très éclectique, qui allie les formes classiques du spectacle (musique et danse classiques, théâtre, opéra...) aux supports plus contemporains (théâtre d'objets, théâtre et nouvelles technologies, vidéo, danse contemporaine, nouveau cirque), en variant les formes et les concepts.

Le Volcan a choisi de multiplier le nombre et le type de spectacles en se plaçant sous le signe de la diversité. Il entend ainsi s'adresser à tous les publics, aiguiser les curiosités, faire découvrir des artistes et des œuvres au plus grand nombre. Cette programmation artistique est audacieuse, très ambitieuse, mais elle s'inscrit dans une recherche constante de « réconciliation » entre les œuvres contemporaines et le public.

Pour qu'elle ait lieu, le Volcan développe une politique d'ouverture au niveau tarifaire (formules d'abonnement diverses, jusqu'à la formule « Pass » qui donne un accès illimité aux spectacles pour 20 euros par mois), ou encore en « sortant » le spectacle de la salle et en l'emmenant à la rencontre des spectateurs : *Un Volcan dans la ville,* spectacles en appartements, sous chapiteaux et, cette année, en entreprises. Une éruption permanente. Parce que le spectacle contemporain n'est pas forcément accessible au grand public, il prévoit des temps de convivialité autour des spectacles : un « buffet de première » gratuit rassemble, à l'issue de la représentation, les artistes, l'équipe et les spectateurs qui peuvent ainsi échanger avis et impressions. Au plan pédagogique, l'équipe accompagne les enseignants en préparant, en amont, les spectacles dans le cadre scolaire ; il développe enfin une politique d'Artistes associés, artistes en résidence pour quelques années qui, par leur proximité, aident le public à s'approprier leur dimension et leur message artistiques.

C'est un projet culturel d'ensemble, inscrit dans l'idée d'une « culture humaniste du XXIe siècle ». Au niveau du spectacle, il héberge la Fabrique, un espace réservé aux premières œuvres des artistes s'engageant ainsi dans deux projets par an qui permettent aux créateurs de donner vie à leur production ; au niveau du cinéma, c'est aussi une salle « arts et essai », l'Eden, et depuis septembre 2007 l'Université populaire propose des cycles de conférences en lien avec la programmation du Volcan.

Cette année, celle-ci comporte des œuvres et des créateurs de renom : Bach, Schubert, Decouflé, Manu Katché ou même Guy Bedos ! L'atout de la scène nationale, c'est aussi, parce que c'est un théâtre subventionné, de proposer des œuvres moins connues du grand public, mais de grande qualité, et de permettre aux spectateurs de vivre de formidables aventures artistiques. ■

Véronique Ponvert

Faire jazzer les feuilles mortes

L'automne est là. Les feuilles mortes aussi. On sait que cette chanson de Prévert et Kosma a franchi l'Atlantique pour devenir un standard du jazz sous le nom d'*Autumn leaves*. Il était donc logique que cette saison soit aussi celle des jazz.

La Dynamo de Banlieues Bleues commence le 9 octobre avec un Brass Band venu des États-Unis et poursuivra jusqu'en décembre. De quoi découvrir une musique qui puisse devenir la vôtre.

Du côté de Brest et du Finistère, l'Atlantique jazz festival débutera le 3/10 avec Michel Portal et son quartet pour culminer les 22 et 24/10. David Murray, Henri Texier, David Krakauer seront de cette fête. Jam Session, leçon de jazz et une succession de groupes permettront de se rendre compte de la vitalité du jazz à l'Ouest.

Franchissons le pas qui sépare l'Ouest du Nord pour arriver à Tourcoing et au 22e anniversaire de Planètes festival jazz festival, du 18 au 25/10. Se retrouvera David Krakauer, tout autant que Herbie Hancock, Roy Haynes, l'accordéoniste, Daniel Mille, le pianiste Yaron Herman –, une des grandes découvertes cette année – le saxophoniste Julien Lourau et, cerise sur le gâteau, la Bossa Nova allant sur ses 50 ans. Ce festival ne serait pas complet sans la présence du jazz dans les écoles pour sensibiliser les élèves à cette forme musicale.

Nicolas Béniès

- *Banlieues bleues*, tél. 01 49 22 10 10 www.banlieuesbleues.org
- *Atlantique jazz festival* www.atlantiquejazzfestival.com
- *Tourcoing jazz festival*, tél. 03 59 63 43 63 www.tourcoing-jazz-festival.com

Ont participé à la conception de ces pages
Nicolas Béniès, Alexis Chabot, Francis Dubois, Jacqueline Nacache, Philippe Laville, Véronique Ponvert, Micheline Rousselet

Théâtre-Forum

La compagnie NAJE (« Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir » – tout un programme, plus que jamais nécessaire !), animée principalement par Fabienne Brugel, dont nous avons à maintes reprises présenté le travail exceptionnel, invite à un nouveau spectacle de Théâtre-forum, avec 43 comédiens, plus ambitieux et stimulant que jamais, *Politique.* Il interroge la situation d'aujourd'hui : accepter le monde comme il va ? agir ? comment ? et comment repenser notre rapport à la politique ? Ce spectacle a été créé avec les comédiens et 35 citoyens et citoyennes de tous âges et toutes origines sociales, géographiques ou culturelles. Le contenu a été élaboré à partir de leurs expériences et de celles d'une conseillère régionale, d'une sénatrice, d'un maire et de deux adjointes, d'une fonctionnaire, d'une journaliste, d'un directeur d'institut de sondage, d'un syndicaliste et de militants. **P. L.**

• *Politique*, sera présenté le 4/10 à 20 h à la Maison de l'Arbre à Montreuil. Des tournées sont possibles, si vous avez des possibilités d'accueil et de financement n'hésitez pas à contacter la compagnie. Inscription par courrier accompagné d'un chèque de caution de 5 € par place réservée, restitué à l'entrée (« Comme c'est important, c'est gratuit mais l'inscription préalable est nécessaire » et le nombre de places limité), à envoyer à : NAJE, 57, rue R.-Salengro 92160 Antony, www.naje.asso.fr

Chantons

À Troyes, pour la 21e année, se déroulent ces « Nuits de champagne » mêlant des artistes reconnus - cette année Bernard Lavilliers en vedette, Alain Bashung et Francis Cabrel – à des inconnus à découvrir en passant par des méconnues comme Mademoiselle K ou Juliette qui ont déjà plusieurs albums à leur actif. Comme d'habitude le public chantera – 2 000 festivaliers prévus – avec Bernard Lavilliers pour ces « Nuits de champagne » du 26/10 au 1er/11. **N. B.**

• Rens. au 03 35 40 02 03, www.nuitsdechampagne.com

Actualité culturelle sur internet, du nouveau

Chaque semaine, sur le site du SNES, sont proposés de nombreux compléments aux articles de ces pages, avec l'actualité cinématographique, théâtrale, chorégraphique, musicale... dans les théâtres partenaires. Débats, conférences, expositions, collègues créateurs, festivals, entretiens avec des auteurs et artistes, et, à chaque fois que nous en avons connaissance, des échos des mobilisations des professionnels de divers secteurs culturels menacés par les conséquences des orientations gouvernementales de culture du « résultat », de désengagement de l'État réduisant le budget, démantelant l'action culturelle, précarisant la création... Tout ceci est plus facilement accessible sur le nouveau site du SNES, en cliquant dès la page d'accueil sur « Publications, éditions, culture » dans le premier encadré à gauche titré « Le SNES », puis sur « Culture » (http://www.snes.edu/spip.php?rubrique2562) permettant d'arriver aux différentes sous-rubriques affichant les derniers articles mis en ligne. Les précédents sont consultables en « archives » de chaque sous-rubrique... Toujours accessible en permanence, pour les syndiqués (mot de passe de la carte SNES), la base « Réduc'snes » réunissant une centaine de théâtres qui fait bénéficier les syndiqués d'un tarif réduit, dans diverses Régions... Vous connaissez d'autres lieux pouvant accepter d'être partenaires, d'autres initiatives culturelles de qualité à soutenir ? Contactez-nous.

Philippe.Laville@snes.edu

Le logiciel documentaire, illustre inconnu ?

LE COLLÈGUE UTILISANT LE CDI – pour ses propres besoins ou pour préparer les recherches des élèves – peut certes chercher face aux rayonnages, avoir repéré des articles dans l'index de sa revue favorite, transposer ses habitudes personnelles construites en fonction de son propre parcours… Mais utiliser un logiciel documentaire – gérant et exploitant une base de données bien mise à jour – permet de repérer rapidement et rationnellement l'ensemble des ressources pertinentes (ouvrages papier, sites Internet). C'est aussi un moyen d'anticiper au mieux les itinéraires que les élèves pourront emprunter et donc d'enrichir les apports pédagogiques du travail envisagé. D'ailleurs, les tiroirs de fiches

État des lieux et problématique

Les critères de sélection sont de plusieurs ordres :
– la facilité d'utilisation est déterminante car c'est un outil de la gestion quotidienne du CDI ;
–l'exploitation pédagogique d'une base de données suppose interface intuitive, consultation de tout poste de l'établissement et même de chez soi si nécessaire, mais ce n'est hélas pas toujours le cas, particulièrement en collège ;
– les coûts initiaux et de mise à jour ne doivent pas compromettre l'enrichissement du fonds !
Deux SIGB (systèmes intégrés de gestion de bibliothèque) sont bien représentés dans nos établissements, les autres – nécessitant un budget beaucoup plus important – ayant quasiment disparu.
BCDI, leader historique (depuis *Mémolog*, créé en 1986) est développé et diffusé par le CRDP de Poitiers. Il reste utilisé dans la grande majorité des CDI, mais la politique d'abonnement suscite de vives critiques. La version de la rentrée 2008 est la 1.9.
Le logiciel PMB apparaît en 2002, la société PMB-services en 2004. Des migrations s'effectuent vers ce logiciel diffusé sous licence libre et qui se télécharge gratuitement. L'académie de Rennes l'a choisi pour remplacer *Superdoc* (produit privé), il est «implanté» à Toulouse, une expérimentation est en cours à Aix-Marseille et des collègues entrant dans le métier – découvrant parfois des versions « vieillies » de BCDI – franchissent le pas. La dernière version est la 3.1.2.1.
On trouvera un bon exposé des problématiques de choix sur http://documentaliste.ac-rouen.fr/spip/spip.php?article99#Préambule

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES LOGICIELS DOCUMENTAIRES

BCDI : http://bcdi.crdp2-poitiers.org/site/
PMB : http://www.sigb.net
D'autres logiciels : http://www.cadic.fr/exl-php/cadcgp.php *(Cadic)* ou http://www.aidel.com/ *(Superdoc)*, aux tarifs inabordables pour la plupart des établissements scolaires.

LE THÉSAURUS, LANGAGE DOCUMENTAIRE

Les langages documentaires de type thésaurus entraînent vers une réflexion sur le langage et contribuent à l'acquisition d'un esprit d'analyse. Ils sont nés de la volonté de réduire la polysémie du langage naturel, source de bruit[1] et de silence, de gaspillage de temps, lors d'une recherche d'information.
« Un thésaurus est une liste d'autorité organisée des descripteurs et de non-descripteurs obéissant à des règles terminologiques propres et reliés entre eux par des relations sémantiques (hiérarchiques, associatives ou d'équivalence). Cette liste sert à traduire en un langage artificiel dépourvu d'ambiguïté des notions exprimées en langage naturel. » (définition *AFNOR*, 1981). « … Un thésaurus sert à indexer des documents. Ces documents sont alors liés entre eux via les relations sémantiques des termes sur lesquels ils sont indexés. […] Cette technique permet de rechercher et de naviguer aisément dans la connaissance des documents indexés. » (http://www.dicodunet.com/).
- **Fiches pédagogiques sur les langages documentaires : http://docs-docs.free.fr/spip.php?rubrique90, site de documentalistes ;**
- **Quiz pour tester ses connaissances sur l'indexation, au CNDP, http://savoirscdi.cndp.fr/fonds/TraitementDoc/quiz/accueil.htm ;**
- **Thésaurus du CNDP : Motbis, http://www.motbis.fr/ ;**
- **Thésaurus de l'UNESCO : http://databases.unesco.org/thesfr/**

© Istockphoto / Andrzej Burak

PMB, l'offre libre

L'outil PMB se télécharge gratuitement. Il est séduisant, l'interface usager (recherche, navigation à travers la Dewey) est plus claire que celle de BCDI, la saisie d'une fiche est rapide, un simple logiciel de navigation suffit pour la consultation (mode web2). Il prévoit la gestion de réseaux de bibliothèques et l'intégration des notices de la BnF, etc. Cependant, on ne peut pas, pour l'instant, gérer les fiches par lots et il serait sans doute souhaitable de simplifier l'installation et la configuration de PMB pour des utilisateurs non avertis. Pas de formations spécifiques dans la plupart des académies et en IUFM, ce qui rend souvent les collègues dépendants d'une maintenance et d'une formation faisant l'objet de devis modulables ; il est difficile ainsi d'anticiper les coûts d'entretien. On peut aussi s'interroger, naturellement, sur l'avenir de la société PMB-services dont le site n'est d'ailleurs pas toujours bien à jour. L'absence d'accord de cession des droits du thésaurus Motbis par le CNDP freine également les décisions de migration (on peut utiliser celui de l'Unesco, mais il n'est pas construit pour nos élèves). Des collègues intéressés par la philosophie du logiciel libre et compétents en informatique, ou bien épaulés localement ou par leur académie, apprécient PMB ou (et) y trouvent un avantage économique.
Pour connaître ou utiliser PMB :
– Démo sur le serveur de PMB-services http://pmb.biblio.free.fr/ et accès à un Wiki des utilisateurs et des listes de discussion ;
– Présentation très complète de F. Rabat, académie de Rouen, http://documentaliste.ac-rouen.fr/spip/spip.php?article99 ;
– Beaucoup d'informations sur http://espacedoc.toutatice.fr/cms/ (Rennes), http://www.citedoc.net/index_bis.php?page=pmb, http://scideralle.org/spip.php?article255, http://back.ac-rennes.fr/publica/BN58/Pages/BNparlonsenPmb.pdf ;
– Fiches pratiques à Toulouse (http://automne-cdi.ac-toulouse.fr/

BCDI ou PMB ? PMB ou BCDI ? Quel débat ?

cartonnées étant depuis longtemps passés aux oubliettes*, les professeurs documentalistes considèrent comme une évidence que tout utilisateur se sert du logiciel documentaire pour consulter le catalogue ; mais ce réflexe n'est pas toujours acquis et le choix du logiciel ne va pas de soi. D'autant que la situation est curieuse : le logiciel émanant du secteur public paraît trop coûteux pour certains établissements et il est confronté à un concurrent du secteur commercial, libre et gratuit ! Le monde à l'envers ?

* Les curieux liront *Les techniques documentaires au fil de l'histoire, 1950-2000,* de J. Chaumier, éd. ADBS.

© Istockphoto / Sharon Dominick

html/_2_132_120_175_.php) ;
– Quelques conseils à Aix-Marseille qui expérimente et envisage la généralisation (http://pedagogie.ac-aix-marseille.fr/tice/spip/spip.php?rubrique123)
– Et aussi http://www.ardepcentre.com/spip.php?rubrique25 ou http://savoirscdi.cndp.fr/ archives/dossier_mois/logicielslibres/ajezequel.htm
– Pour convertir une base de BCDI vers PMB : http://docsdocs.free.fr/spip.php?article331

L'offre propriétaire BCDI

Le CRDP de Poitou-Charentes en diffuse les versions successives ainsi que les productions de services documentaires *(MémoFiches, MémoDocNet...)*. La version réseau fonctionne en mode client serveur, BCDI-Web intègre l'utilisation d'Internet, ce qui permet d'interroger la base du CDI de chez soi ou de tout poste de l'établissement. BCDI bénéficie de mises à jour automatiques du thésaurus Motbis grâce à un accord avec le CNDP.
Selon l'éditeur, « plus de 85 % des CDI du second degré – Éducation nationale et agriculture – ont choisi BCDI Collège-Lycée », choix qui résulte sans aucun doute de l'histoire et du réseau de proximité des CRDP et CDDP. Si l'achat est abordable (1 000 € pour un collège de moins de 600 élèves), l'annualisation des abonnements pèse indéniablement sur les budgets, d'autant qu'il n'y a pas d'avantage tarifaire à espacer dans le temps les mises à jour. Créé en 2006, l'abonnement a été justifié par « des évolutions programmées de BCDI correspondant à des changements significatifs ». L'aspect économique est certainement déterminant dans l'abandon de BCDI par certains établissements(2).
Si on constate des récriminations sur les bugs à la parution des nouvelles versions, il faut considérer avec objectivité que le logiciel s'est beaucoup perfectionné. Cependant BCDI n'a pas que des qualités, certains collègues contestent la complexité, voire l'obscurité, de certaines fonctionnalités du logiciel (opérations de sauvegarde et d'introduction des banques de données élèves, en vue des prêts(3)) et le manque de sobriété des pages de recherche documentaire, qui entraîne les élèves à la dispersion, surtout en collège.
Assez logiquement, il existe de nombreuses formations sur BCDI dès l'IUFM et de nombreux sites, connus, faciles à retrouver, offrent une aide efficace. CRDP et CDDP assurent un accompagnement de proximité. Il faut noter au moins, Poitiers, http://club-bcdi.crdp-poitiers.cndp.fr/index.php?rub=bcdiacad, où le club BCDI, http://club-bcdi.crdp-poitiers.cndp.fr/, à la disposition de tout utilisateur.

© Istockphoto / Angela Sorrentino

Peut-on conclure ?

Les enseignants-docs font tout pour mettre à disposition un fonds attrayant (livres, revues), les qualités et la bonne mise à jour du logiciel documentaire conditionnant sa mise en valeur. Malgré la présence d'un « produit-maison », cet outil pédagogique (et de gestion) peut être choisi et ce choix dépend de ce qui est en place dans l'établissement comme des ressources financières et en personnel formé. Que l'État via le MEN ait mis le réseau public des CRDP et le CNDP dans une logique commerciale pose un sérieux problème, particulièrement pour des outils aussi déterminants dans le quotidien des collèges et lycées. Nous n'avons pas la prétention de trancher le débat en 2 pages, faites-nous part de vos observations et, avant toute décision, manifestez-vous sur les listes de diffusion des documentalistes :
– liste du CRDP de Rennes, CDI-doc, http://savoirs cdi.cndp.fr/Tribune/accueil.htm ;
– liste enseignants-documentalistes, http://listes.cru.fr/sympa/info/enseignants-documentalistes ;
– sans oublier la liste du SNES, Ossantre (écrire à documentalistes@snes.edu).

(1) Pour vous remémorer ce qu'est un bruit « assourdissant », observez une utilisation de *Google* sans équation de recherche.
(2) Lu sur une liste de diffusion : « Dans mon petit collège, je n'ai acheté que pour environ 50 € de livres cette année [...]. Par contre, le CDI a une douzaine d'abonnements, qui plaisent énormément aux élèves. Si le collège souscrit un abonnement BCDI, on doit supprimer trois revues. Que faire ? »
(3) Message à un collègue découragé : « je pense que dans Csv.xml, tu as coché "Fichier Sconet" au lieu de "Fichier CSV" : ça paraît aller de soi, mais hélas, les choses ne sont pas si simples !... Si tu coches bien "Fichier CSV", tu peux établir une correspondance entre champ Sconet et champ BCDI, et à la fin de la conversion, la fiche du 1er emprunteur dans la liste te permet de constater si intitulé et contenu du champ correspondent bien. »

NOS SITES DU MOIS

– Le *BO* est désormais consultable uniquement en ligne, http://www.education.gouv.fr/pid285/le-bulletin-officiel.html
– Un outil intéressant pour retrouver un numéro du *BO* : http://denis.weiss.free.fr/boen/boenVhtml.htm
– Rubrique documentation d'Educnet : http://www2.educnet.education.fr/cdi avec recensement des ressources numériques dans le domaine des médias, encyclopédies, dictionnaires, de l'aide méthodologique.
– Legamedia : http://www2.educnet.education.fr/legamedia
– Rechercher sur Internet : http://160.92.130.159/dossier/rechercher/?idD=12
– Cité nationale de l'immigration : http://www.histoire-immigration.fr/ avec une rubrique ressources.
– Réseau francophone des bibliothèques nationales numériques, un jeune portail très prometteur : http://www.rfbnn.org/
– « Publier, un acte scolaire ? », Dossiers de l'ingénierie éducative : http://www.cndp.fr/DossiersIE/

• Articles et liens du thème principal : le groupe documentaliste du SNES (documentalistes@snes.edu) ainsi que Yves Cauet et Alain Prévot
• Pages réalisées par Alain Prévot pour Adapt-SNES – 46, avenue d'Ivry, 75641 Paris Cedex 13 – 01 40 63 27 70, alain.prevot@adapt. snes.edu

Ces articles sont soumis à la licence Creative Commons, la reproduction exacte et la distribution intégrale sont permises sur n'importe quel support, à autant d'exemplaires que vous le désirez, pourvu que cette notice et les mentions de copyright soient préservées, et à l'exclusion de toute utilisation commerciale.

Tous les articles multimédias parus dans *L'US Magazine*, des centaines de tests de cédéroms éducatifs, de nombreux liens, le catalogue des publications d'Adapt (commande en ligne possible) sur http://www.adapt.snes.edu

Antoine Prost répond aux questions de Roland Hubert et Alexis Chabot

Politiques éducatives : le regard de l'historien

L'Université Syndicaliste : *Votre article consacré à la généralisation de la semaine de quatre jours à l'école primaire a fait grand bruit. Comment comprendre l'expression de « Munich pédagogique » ?*

Antoine Prost : J'ai voulu comparer l'état d'esprit qui régnait en France au moment de la signature des accords de Munich et celui de l'opinion publique à l'annonce de la semaine des quatre jours : personne ne pense qu'il s'agit d'une bonne réforme, mais personne ne dit rien. On s'y résigne comme si c'était inévitable, ce qui est faux : il suffirait de remplacer le samedi matin par le mercredi ou de raccourcir un peu les vacances, comme cela se faisait dans le département du Rhône sans que personne ne se plaigne : la durée des jours d'école resterait la même. Les quatre jours sont une sottise absolue, aux effets anti pédagogiques certains, et qui ne rapporte rien. L'essentiel, c'est le travail des élèves, car ils n'apprennent que s'ils travaillent. On se trompe en mettant l'accent sur les cours, sur ce que dit le maître, comme s'il suffisait que l'élève s'en imprègne pour apprendre. Dans le primaire, il ne s'agit pas de faire cours, mais de faire classe, de faire faire des exercices aux élèves. Personne n'a jamais appris à lire en écoutant des discours sur la lecture. Un professeur de philosophie fait cours ; un instituteur fait classe. Par ailleurs, je ne vois pas comment on peut augmenter la productivité du travail intellectuel : si je passe moins de temps à lire, je lis moins et donc je suis moins bon en français. Il y avait 30 heures de classe par semaine en 1968. Passer à 24, c'est retrancher 20 % du temps scolaire du CP au CM2, soit l'équivalent d'une année sur cinq. Xavier Darcos, maire de Périgueux, s'était bien gardé d'instituer la semaine de quatre jours pure et dure. Mais il s'agit d'une décision du Président et donc tout le monde obéit.

© Clément Martin

Les quatre jours sont une sottise absolue, aux effets anti pédagogiques certains, et qui ne rapporte rien.

L'US : *Beaucoup expliquent la baisse du temps de travail de l'élève par le constat de semaines trop lourdes.*

A. P. : Nous avons les programmes les plus ambitieux et les rythmes scolaires les plus absurdes d'Europe. Nulle part les journées de travail des élèves ne sont à la fois si lourdes et si peu nombreuses. Médecins et chrono-biologistes sont formels : six heures, c'est trop pour des enfants de six à huit ans. Les pays les plus performants, comme la Finlande ou le Danemark ont autour de 800 heures par an, mais réparties sur 190 jours environ. Nous en aurons 840 sur 140 jours. Et on se plaint que 15 % d'élèves entrent en Sixième sans être capables de suivre ! 25 heures de classe sur cinq jours seraient bien plus efficaces que 24 heures sur quatre jours. Personne ne croit dans ces conditions à l'efficacité du soutien scolaire qui s'ajouterait à une journée déjà trop longue : de fait, les quatre jours vont institutionnaliser une école à deux vitesses. On ne peut pas apprendre plus et mieux en travaillant moins.

L'US *: Quelle suite envisagez-vous de donner à votre appel ?*

A. P. : Nous sommes d'abord attachés à la qualité de l'École : abandonner ce combat républicain à des associations comme Sauver les lettres ou SOS Éducation serait catastrophique. Personne ne reviendra sur le samedi matin, mais il est encore possible de le transférer au mercredi matin ; dans quelques années ce sera impossible car les organisations syndicales s'y opposeront, c'est donc maintenant qu'il faut agir. Par ailleurs, la question du nombre de jours et d'heures d'école fait partie d'une question plus générale : l'organisation du travail de l'élève. Je suis historien : au dix-neuvième siècle, les instructions du secondaire fixaient les devoirs que les élèves devaient rendre chaque jour. D'où l'importance

Normalien et agrégé d'histoire, **Antoine Prost** est professeur de lycée puis enseigne à l'université Paris I. Spécialiste de la société française du vingtième siècle et de l'histoire des mentalités, il a particulièrement travaillé sur l'histoire de l'éducation en France. Il a dirigé le Centre d'histoire sociale du XX[e] siècle et il est notamment l'auteur de *Éloge des pédagogues* (Points Seuil, 1985), *Éducation, société et politiques. Une histoire de l'enseignement en France, de 1945 à nos jours* (Points Seuil, 1992), *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, t. IV, *L'école et la famille dans une société en mutation* (depuis 1930) (Perrin, Tempus, 2004).

des études où ils faisaient ces devoirs, et que beaucoup d'externes suivaient encore avant 1940. On les appelait des externes « surveillés ». Les élèves passaient plus de temps en étude qu'en cours. L'organisation des devoirs est pour moi bien plus importante qu'une réforme des programmes. En un sens, peu importe ce que l'élève apprend pourvu qu'il l'apprenne vraiment, c'est-à-dire se l'approprie, puisse le reformuler et le réutiliser : moins d'heures de cours donc, mais plus de temps d'assimilation, d'exercice et d'apprentissage. Mais le travail des élèves est peu organisé. Léon Bourgeois a inventé les conseils de classe en 1890 car les professeurs, jusqu'alors uniques pour une classe, se multipliaient en se spécialisant. En 1923 et en 1939, des textes prescrivent d'en tenir un quatrième, en début d'année, pour organiser le travail des élèves. C'est lettre morte. Parents et élèves ont pourtant le droit de savoir combien de devoirs il y aura par semaine, et lesquels. Ils ont le droit de demander que toutes les interrogations écrites ne tombent pas la même semaine, voire le même jour. Les professeurs doivent s'entendre pour organiser leur calendrier.

L'US : *L'organisation actuelle ne le permet-elle pas ?*

A. P. : En théorie, oui, mais cela suppose qu'ils renoncent à une part de leur autonomie. D'autres réformes seraient nécessaires, comme la récupération du troisième trimestre, que les élèves effectuent souvent en roue libre en raison de la précocité des conseils de classe. Comme la création de CAPES et d'agrégations bivalents, allemand-français par exemple. Je sais que ce n'est pas syndicalement correct. Mais le prix de cette absence, c'est le naufrage de nombreuses langues étrangères. Est-il plus inimaginable d'enseigner le français et l'allemand que le français et le latin ? Cela permettrait également la réduction du nombre de compléments de services qui pénalisent les équipes pédagogiques.

L'US : *Les réformes actuelles dissocient le temps du cours et celui de l'appropriation personnelle des savoirs par l'élève. Pour le SNES, les deux doivent se rejoindre pendant le temps du cours ; la notion d'accompagnement éducatif acte cette réponse, en réduisant le temps du cours à la transmission des fondamentaux, excluant le travail personnel de l'élève. Or il est de plus en plus difficile de faire travailler les élèves en dehors de la classe.*

A .P. : Si les deux dispositifs – temps de la classe, temps de l'accompagnement – sont efficaces, ils se réconcilieront. Ce qui est contre-productif, c'est ce qui est imposé sans contrepartie ; ainsi les élèves doivent tous être concernés par l'accompagnement, faute de quoi les élèves en difficulté se sentiront encore plus stigmatisés.

L'US : *Quel regard portez-vous sur la politique éducative actuelle ?*

A.P. : Aucune entreprise privée ne résisterait au mode de gestion de l'Éducation nationale. Les ministres se succèdent et chacun y va de sa réforme ; ils tirent à hue et à dia. Prenez les TPE : les collègues renâclent, puis beaucoup découvrent leur intérêt, des élèves s'investissent. Résultat ? On les supprime en Terminale par mesure d'économie et les syndicats protestent... C'est du gâchis.

L'US : *Percevez-vous des distinctions fondamentales selon la couleur politique des pouvoirs publics ?*

A. P. : Évidemment. Mais je suis aussi très sensible aux permanences du système ; l'administration de l'Éducation nationale, très décriée, fait pourtant preuve d'une belle constance, elle se bat pour faire marcher les choses – par exemple le bac. Les autorités intermédiaires – recteurs, IA – souffrent d'être trop indépendantes ou trop soumises ; je reste persuadé de la pertinence d'un fonctionnaire en responsabilité pour tous les types d'enseignement dans une unité territoriale, le bassin de formation. Sur le fond, l'objectif de mixité sociale tend à remplacer celui de démocratisation, qui devient problématique car les acteurs sociaux ont pris conscience de la difficulté à l'atteindre. Chassées par la porte, les inégalités reviennent par la fenêtre. Du reste, ce n'est pas le seul objectif de l'École. Il lui faut assurer la cohésion sociale et la socialisation des élèves, d'où l'importance de la langue. Nous formons société parce que nous parlons la même langue. Il y a toujours eu une tentation conservatrice face aux réformes démocratiques de l'École : que penser des 60 000 adhérents que revendique une association comme SOS Éducation ? Une légitimation apparente d'un niveau de langue dégradé a nourri la dénonciation d'une École qui ne fait plus ce travail, attitude dont Alain Finkielkraut s'est fait le parangon. Or, l'École doit transmettre mais aussi faire société, je veux dire une société d'hommes et de femmes libres, éduqués à l'autonomie.

L'US : *Ne retrouve-t-on pas ici l'idée d'une culture commune transmise par l'École ?*

A. P. : Bien sûr. L'idée de socle de connaissances a engendré des réactions excessives, et son opposition à celle de culture commune m'a semblée étrange : un socle, c'est quelque chose sur quoi on peut construire. Mais on peut comprendre que les professeurs en aient assez de subir réforme sur réforme, et d'être constamment mis en accusation.

L'US : *Comment faut-il comprendre le débat sur la « rentabilité » des diplômes ?*

A. P. : Notre société repose sur un fondement égalitaire. Nous avons gardé la passion de l'égalité : les distinctions de naissance étant illégitimes, comme celles fondées sur la propriété ou l'argent, la seule inégalité tolérée repose sur le diplôme, d'autant qu'il résulte d'une procédure anonyme. Mais les inégalités persistent. Elles s'aggravent même. Plutôt que de poursuivre l'utopie d'une égalité parfaite, nous ferions mieux de réfléchir à ce qui rend juste ou injuste une inégalité. ■

4 JOURS / 3 DATES

Septembre 2007 : Xavier Darcos annonce la suppression des cours le samedi matin et l'adoption de la semaine de quatre jours à l'école primaire. Les deux heures du cours du samedi, n'étant pas remplacées le mercredi matin, sont donc purement et simplement supprimées.

Mai 2008 : Antoine Prost publie dans *Le Monde* une tribune contre la semaine des quatre jours, « Un Munich pédagogique ».

Septembre 2008 : Les *Cahiers pédagogiques* organisent une conférence de presse pour faire suite à l'appel d'Antoine Prost et lancent une pétition contre la semaine des quatre jours.

PETITES ANNONCES

SNES - Service petites annonces - Tél. : 01 40 63 27 10
46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13

Tarifs : • 1 ligne = 10 € pour les adhérents ou abonnés au SNES • 1 ligne = 15 € pour les autres annonceurs • 1 espace entre chaque mot compte pour un caractère • Chaque ligne comprend 28 à 30 signes et intervalles.

LOCATIONS

Andalousie, prov. Grenade, loue F3, bord de mer. Tél. 06 86 84 69 25.

(06) Nice centre, 10 mn à pied bord de mer, loue pour vacances grand F1, poss. 4 couchages, tt équipé, gd confort, sdb. Tél. 06 25 59 14 73.

(34) Sète centre, T2, 3 pers., calme, prox. mer. Tél. 06 64 25 43 20.

(48) Cévennes, coll. loue mais. de village, 350 €/s. et 600 €/ 15 j., toute l'année. Tél. 04 30 10 13 70, 06 32 03 08 31.

Bobigny (M° 8 Mai 45, ligne 7), coll. loue à étudiants/stagiaires/TZR/assistants 1 ou 2 pièces cuisine, meublées, 400 € la chambre. Pavillon, rue tranquille, commerces, transports. Tél. 06 27 01 61 57 ou maripili@live.fr

Paris 20e, coll. loue 2 pièces, appart refait. Tél. 06 09 31 00 76.

Paris 20e (Gambetta), loue 2 p. 2 pers., 6e ét., asc., tt conf., 450 €/ sem. Tél. 06 72 51 56 54.

Rome, loue ch. pr étudiant, Erasmus. Tél. 00 39 06 78 21 149 ou denispech@yahoo.fr

(06) Golf-Juan centre, loue gd stud. meublé, tt confort, calme, 2 pers., ttes saisons, quinz., mois. Tél. 04 93 63 57 90.

Luberon, loc. charme, calme, vac., tte sais., pr. privat., mas, pisc., jeux d'ext., act. mult. Tél. 04 90 68 22 21, www.provence-lourmarin.com

Ile de Ré, maison 4-6 personnes, ttes saisons. Tél. 06 15 04 86 71.

IMMOBILIER

Nantes, île Gloriette, coll. vend appt T5, belle vue Loire, salle bains, salle eau, parking, cave. 315 000 €. Tél. 02 40 54 62 78 ou 06 76 54 18 55.

DIVERS

300 pianos de concert et d'étude en exposition, neufs, px importateur. Ex. : 1er prix 1 070 € livr. et SAV, ds tte la France, Bechstein, Baldwin, Feurich. Ets BION, 60510 Therdonne (5 km de Beauvais). Tél. 03 44 07 70 12, ouv. 7/7.

LOISIRS

Un trek dans l'Himalaya, Tika Ram Puri, guide népalais, 20 ans d'expérience, francophone, organise circuit 1 à 4 semaines. himalaya_np@yahoo.com

Publicité

SNES-Échanges vous propose

Correspondance

Québec

• Éducatrice spécialisée dans l'enseignement des mathématiques à des adolescents de 12 à 17 ans en Centre d'accueil de jeunes contrevenants. Habitant un bungalow à Montréal la rive sud, 37 ans, cherche des correspondant(e)s passionné(e)s par l'enseignement dans ce secteur délicat.

Échanges de logements

Espagne

• Professeur du secondaire de Valence, échangerait sa maison pour 3 personnes, avec 2 salles de bain contre l'équivalent dans une région d'Outre-mer.

Si vous êtes intéressé(e), demandez les coordonnées de nos correspondants en joignant une enveloppe timbrée à votre adresse pour la réponse à : SNES-Échanges, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13. Indiquez votre numéro d'adhérent ou le mois d'adhésion. Vous pouvez aussi consulter les annonces de SNES-Échanges sur notre site : www.snes.edu

Roger-Charles Le Breton

ADAPT snes ADAPT • Éditions

un service du SNES

VIENT DE PARAÎTRE !

Dernier paru dans la collection Inflexions dirigée par Jean Rosmorduc :

Une histoire intellectuelle, sociale et culturelle de la naissance de l'archéologie préhistorique en France

Inventer la préhistoire

Les débuts de l'archéologie préhistorique en France

Les expéditions scientifiques de la seconde moitié du XIXe siècle renouvellent l'intérêt pour l'archéologie ; les découvertes et travaux menés à l'époque (Champollion, Cuvier) révèlent l'existence d'un passé géologique peuplé d'espèces disparues. À la Royal Society de Londres, à l'Académie des sciences de Paris et dans les sociétés savantes, les scientifiques admettent désormais que l'homme existait en un temps lointain où vivaient encore le mammouth et l'ours des cavernes.

Très rapidement les grands débats sur l'origine de l'homme provoquent aussi la curiosité d'un large public et la préhistoire devient une science populaire. En 1865, Jules Verne présente à son tour la question dans son Voyage au centre de la Terre.

Accessible aux non-spécialistes, illustré de nombreuses images et d'extraits de textes qui ont été choisis pour leur originalité et donnent un accès direct aux sources, l'ouvrage contient aussi des encadrés apportant de brèves mises au point sur quelques sujets spécifiques.

Cet ouvrage propose par ailleurs une réflexion plus théorique sur les processus constitutifs de l'émergence d'une nouvelle science.

• Nathalie Richard, coédition Adapt-Vuibert, 236 p., juillet 2008, 25 euros franco de port.

N'oubliez-pas que tout notre catalogue est consultable en ligne sur www.adapt.snes.edu

Publicité

Le SNES soutient la campagne du MRAP contre le racisme dans le sport

Le SNES soutient la campagne de l'ANATEEP (Association Nationale pour les Transports Éducatif de l'Enseignement Public) voir le site www.anateep.fr

Le nouvel Educatec Educatice

Le salon professionnel de l'Education

CONSTRUISONS ENSEMBLE L'EDUCATION DE DEMAIN !

Une vision globale des solutions et innovations
Pour un regard novateur sur l'éducation et la formation

- Primaire
- Secondaire
- Supérieur
- Formation

LES 27, 28
ET 29 NOVEMBRE 2008

Paris Expo - Porte de Versailles - Hall 7.2

Pour obtenir votre **badge d'accès gratuit** :
www.educatec-educatice.com

le salon européen de l'éducation

SMART Technologies

TARSUS

Educatec - Educatice

LA BANQUE DU MONDE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Prêt immobilier CME, *c'est bien pensé*

- Une réponse rapide
- Des financements sur mesure, même sans apport
- Sans frais de garantie dans la plupart des cas
- Des assurances spécifiques pour les personnels de l'Education Nationale et assimilés

Crédit CME Mutuel

Enseignant

www.cme.creditmutuel.fr

N° Indigo 0 825 33 30 30